

REGION DE BANDIAGARA

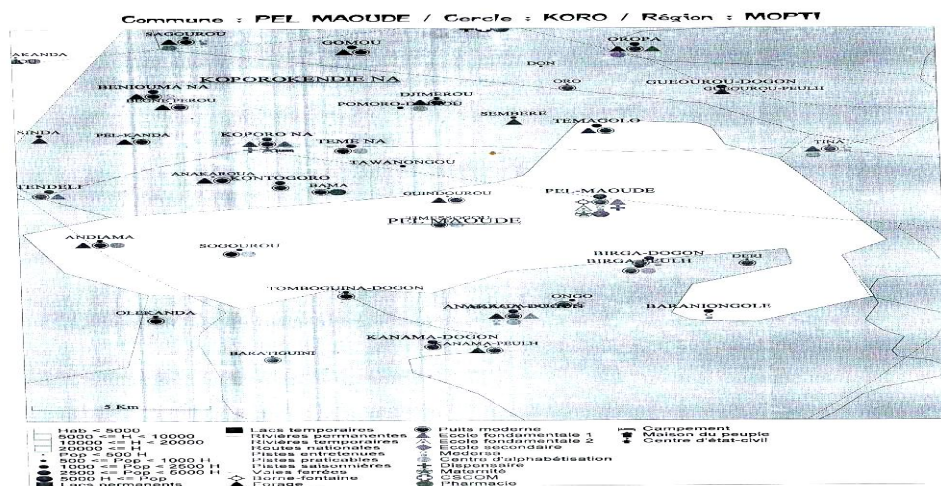
REPUBLIQUE DU MALI

CERCLE DE KORO

UN PEUPLE- UN BUTT – UNE FOI

COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
(PDESC 2024– 2028) DE LA
COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDE**



PORTAGE/PILOTAGE



AGENCE DE DEVELOPPEMENT
REGIONAL DE MOPTI
Télé : 21 42 18 00
Email : adr5mopti@gmail.com

Elaboré avec l'appui financier de Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique au Sahel (PRO-ARIDES)

NOVEMBRE 2023



SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
1^{ère} PARTIE : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET METHODOLOGIE :	5
1.1. Contexte et justification :	5
2^{ème} PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUE :	7
2.1. Aperçu historique de la commune :	7
2.2. Situation géographique :	7
2.3. Situation administrative de la commune :	8
2.4. Caractéristiques démographiques :	9
2.5. Milieu physique et climatique :	9
2^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX ET DE LA PROBLÉMATIQUE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL	11
I. SECTEUR DE L'ECONOMIE RURALE	11
1.1. Sous-secteur de l'agriculture	11
1.2. Le Sous-secteur de l'élevage et des productions animales :	14
1.3. Le Sous-secteur de l'environnement et de l'exploitation des Produits forestiers (ligneux et non ligneux) :	16
1.4. Sous-secteur de la Pêche/aquaculture/pisciculture :	16
II. SECTEUR SECONDAIRE :	16
2.1. Sous-secteur des mines et de la géologie :	16
2.2. Sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement :	16
2.3. Sous-secteur de l'énergie et des infrastructures énergétiques :	17
2.4. Sous-secteur de culture et du tourisme :	17
2.5. Sous-secteur de l'artisanat :	17
III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET DE COMMUNICATION	17
3.1. Sous-secteur du commerce et des services marchands :	17
3.2. Sous-secteur du transport et réseau routier :	18
3.3. Sous-secteur de la communication de l'information :	18
IV SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	18
4.1. Sous-secteur de genre :	18
4.3. Sous-secteur de l'éducation et de la formation technique :	19
4.4. Sous-secteur de la Santé et de la protection sociale :	20
4.5. Sous-secteur de l'assainissement	21
4.6. Sous-secteur des Sports, de l'art et de la culture :	21
4.7. Sous-secteur de la sensibilité et de gestion des conflits intra et intercommunautaires :	21
4.8. Sous-secteur de la consolidation de la Paix, de la stabilité, la cohésion sociale et renforcement du vivre ensemble :	21
3^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DU BILAN DU PDESC PRECEDENT (2018 – 2022)	22
4^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DES PRIORITES, DES OPTIONS STRATEGIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS DES COMMUNAUTES A LA BASE	23
I. Domaines d'actions prioritaires	23
II. Enjeux et défis de la commune rurale de Pèl-Maoudé	24
III. Vision et options stratégiques de développement local :	24
5.1. Rappel des documents stratégiques et des orientations régionales et nationales	25
5.2. Rappel des potentialités ou atouts de la commune	26
6^{ème} PARTIE : PLAN/PROGRAMME QUINQUENNAL (P.I.P 2024 – 2028)	26
6.1. Plan d'Investissement Pluriannuel (P.I.P 2024 - 2028) de la commune	26
6.2. Récapitulatif du coût du PDESC par secteur développement	62

6.3. Plan d'Investissement Annuel (PIA 2024) de la commune rurale de Pèl-Maoudé	63
7^{eme} PARTIE : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT (STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI).....	89
7.1. Portage et diffusion du PDESC :	89
7.2. Mobilisation des ressources financières :	89
7.3 Mobilisation des ressources financières :	89
8^{eme} PARTIE : CONCLUSION	92
9^{eme} PARTIE : ANNEXES	92
Annexe 1 : Liste des documents consultés	92
Annexe 2 : Documents de suivi-évaluation du PDESC :	93

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADR	Agence de Développement Régional
AEP	Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Renouvelable
ASACO	Association de Santé Communautaire
AUEP	Association des Usagers d'Eau Potable
CC	Conseil Communal
CAOCSAD	Comité d'Arrondissement d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CPC	Comité de Pilotage Communal
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CT	Collectivité Territoriale
DCPND	Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DRDSES	Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
DRPIA	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
EDM	Energie du Mali
ENP	Etude Nationale Prospective
EPDM	Equivalent Point d'Eau Moderne
LOA	Loi d'Orientation Agricole
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSP	Organisation Socioprofessionnelle Paysanne
PDSEC	Programme de Développement, Economique, Social et Culturel
PM	Pompe Manuelle
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAT	Réseau Administratif de Transmission
SHPA	Système Hydraulique Pastoral Amélioré
SHVA	Système Hydraulique Villageois Amélioré
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance,

INTRODUCTION

Le **Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique au Sahel (PRO-ARIDES)**, constitué du consortium SNV comme Chef de file, de CARE International, de l'Université Agricole de Wageningen (WUR) et l'Institut Royal des Tropiques (KIT), PRO-ARIDES et financé par le Ministère du Commerce Intérieur du Royaume des Pays-Bas (DGIS) intervient dans trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger), pour une durée de 10 ans de deux phases de cinq (05).

Dans cette optique, le programme s'appuie sur les opportunités existantes avec comme objectif global de **"contribuer à une résilience, une sécurité alimentaire et des revenus des ménages agricoles et (agro-) pastoraux accrus dans la zone soudano-sahélienne du Burkina Faso, du Mali et du Niger, grâce à des institutions et organisations décentralisées efficaces pour une prestation de services, gestion des ressources naturelles et des terres et un développement économique local améliorés"**.

Au Mali, Pro-ARIDE dans les régions de Ségou et de Mopti et dans cette dernière région, il intervient dans les cercles de Bankass (communes de Baye, Diarrassagou, Koulogon-Habé, Ouenkoro et Sègue) et de Koro (communes de Barapireli, Koporokendie-Na, Koporo-Pen, Madougou et Pel-Maoudé). Il est mis en œuvre par des organisations locales qui sont le CNOP, AMAPROS, ADR de Mopti et NEF. Les partenaires locaux en matière d'apprentissage et de développement des connaissances sont l'IER et le Groupe ODYSSEE (GO).

L'élaboration du PDESC fait partie des prérogatives, missions et attributions des Collectivités territoriales, conformément aux compétences qui lui sont dévolues et transférées à travers la **Loi N°2023-003 du 13 mars 2023 portant modification de la loi N° 2017-052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales** qui stipule dans son article 3 : "les Collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt Régional, Communal ou de District en cohérence avec les orientations et les stratégies de développement définies par l'Etat".

Aussi, l'article 22 de la **Loi N°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités Territoriales** "le Conseil communal règle, par ses délibérations, les affaires de la Commune, notamment celles relatives au développement économique, social et culturel".

A ce titre, les collectivités territoriales deviennent ainsi responsables de (1) l'élaboration et l'adoption d'un plan/programme de développement économique social et culturel (2) la mise en cohérence des programmes locaux avec les programmes régionaux et sectorielles et (3) l'animation de la planification locale et l'aménagement du territoire.

L'Agence de Développement Régional (ADR) de Mopti créée par l'ordonnance N° 2015-017/P-RM du 02 avril 2015 portant création d'agences de développement régional a pour mission de **favoriser le développement régional et local dans leur espace d'intervention et dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local notamment :**

- ⇒ La préparation et la programmation des opérations de développement, notamment celles relatives à l'amélioration des infrastructures, des équipements et /ou des services publics offerts aux populations,
- ⇒ La planification des opérations de développement dans les domaines de compétences des collectivités territoriales et en cohérence avec les politiques publiques définies par l'Etat,
- ⇒ La réalisation des opérations de développement, notamment celles relatives à la réalisation d'infrastructures, la mise en place d'équipements et leur mise en service ;
- ⇒ La gestion des services des collectivités territoriales ;
- ⇒ La mobilisation de ressources pour le financement du développement régional et local.

1.1. Contexte et justification :

La planification locale au Mali tire son fondement de plusieurs textes législatifs et réglementaires, de documents de politique et de stratégies parmi lesquels on peut citer :

- ♦ **La Constitution du 22 juillet 2023** est la première base légale qui contient en germe les fondements de la Décentralisation malienne et du cadre juridique de la planification du développement local. Selon son article 176, les collectivités territoriales constituent le cadre territorial de participation des populations à la gestion de leurs propres affaires.
- ♦ **La Loi N° 06-045/ du 5 Septembre 2006 portant Loi d'Orientation Agricole (LOA)** : Elle propose d'infléchir la politique agricole vers une intensification et une diversification des productions selon les avantages comparatifs propres au Mali. S'agissant des collectivités, cette loi dispose que "les Collectivités Territoriales élaborent, mettent en œuvre et évaluent, en concertation avec la profession agricole, les schémas et plans d'aménagement et de gestion de la commune agricole de leur ressort territorial respectif ainsi que leurs programmes de développement agricole".
- ♦ **La Loi N°2023-003 du 13 mars 2023 portant modification de la Loi N° 2017-052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales**, présente les grandes orientations et les principes directeurs qui doivent guider la Politique Nationale de Décentralisation au Mali. Elle précise entre autres que les collectivités maliennes ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local.
- ♦ **La Loi N°2023-004 du 13 mars 2023 portant code des Collectivités Territoriales**, précise en son article 22 que le Conseil Communal règle par ses délibérations les affaires de la commune, notamment celles relatives au Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC).
- ♦ **Le décret N°2023-0407 PT/RM du 4 Août 2023 portant modification du décret N°08 095/P-RM du 21 février 2008, déterminant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Comités d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement**. Ce texte fixe et précise pour chaque niveau de circonscription administrative (Région, Cercle et Arrondissement), les missions, la composition, les modalités de fonctionnement et d'organisation des rencontres statutaires ;
- ♦ **L'Etude Nationale Prospective (ENP Mali- 2025)** : Construite autour des aspirations vitales des différentes catégories d'individus, l'ENP définit la vision consensuelle sur le devenir du Mali à l'horizon 2025. Dans cette optique, elle présage la mobilisation des esprits et des énergies en faveur de la réduction de la pauvreté, du développement durable dans le prolongement des engagements internationaux, particulièrement ceux relatifs à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.
- ♦ **Le Document / Politique Stratégique Nationale** : Ce document stratégique décrit dans le détail les politiques et programmes que le Mali entend mettre en œuvre sur les plans macroéconomique, structurel et social en vue de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté. Dans sa démarche, il intègre les ODD et représente désormais le cadre unique de référence, à moyen terme, de la politique de développement du Mali et le référentiel pour l'ensemble des PTF.
- ♦ **Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND 2015 -2024)**. Conçu à l'image du Document/Politique Stratégique National (CSLP), le DCPND est le cadre de référence et d'orientation des interventions dans les domaines de la décentralisation et de la déconcentration. Il constitue la base de travail entre le Gouvernement et ses différents partenaires. Son objectif, qui vise à promouvoir la décentralisation et le développement local, s'inscrit intégralement dans celui de la Politique Stratégique nationale, à savoir réduire la pauvreté par, entre autres, la dynamisation des économies locales : « chaque collectivité territoriale constitue un espace d'initiatives, un niveau de programmation, de réalisation des actions de développement et de fourniture des services publics »,
- ♦ **Les Objectifs du Développement Durable (ODD 2016 - 2030)** : L'adoption par le Mali de l'Agenda 2030 sur le Développement Durable et de ses 17 ODD en 2015 au niveau international, lors de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, a également des implications pour la planification régionale et locale.
- ♦ **Le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019 – 2023)** : avec ses cinq (5) axes stratégiques, offre l'occasion d'engager une concertation sincère sur les défis de la nation, les choix de l'avenir et les sacrifices que chaque malien doit consentir en cette période difficile. Les conséquences de la donne sécuritaire doivent être présentées à la communauté

nationale, chiffres à l'appui, et mettre en évidence l'impératif de s'engager dans une stratégie de développement qui résout de façon durable, la problématique de la pauvreté.

La réforme de la décentralisation, conformément aux compétences qui lui sont dévolues et transférées à travers les textes de **Loi N°2023-003 du 13 mars 2023 portant modification de la Loi N° 2017-052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales** et **La Loi N°2023-004 du 13 mars 2023 portant code des Collectivités Territoriales** qui stipule en son article 3 "**les Collectivités Territoriales ont pour mission la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional, local et communal**". Il est prescrit aux collectivités territoriales (1) l'élaboration et l'adoption d'un plan/programme de développement économique social et culturel (2) la mise en cohérence des programmes locaux avec les programmes régionaux et sectorielles et (3) l'animation de la planification locale et l'aménagement du territoire.

Les expériences des précédentes mandatures en matière de planification locale par les Collectivités Territoriales (CT), ont révélé des difficultés majeures qui se résument entre autres :

- ♦ Le processus de planification **n'implique véritablement pas les populations locales et les organisations de base** dans la gestion des affaires locales,
- ♦ L'incohérence des PDESC avec les autres documents de planification et également avec les politiques sectorielles de développement et les stratégies nationales : l'Etude Nationale Prospective 2025 (ENP 2025), le DCPND (2015-2024), le CREDD (2019 -2023), les ODD (2016-2030),
- ♦ **La faiblesse des ressources humaines** et financières des collectivités locales ne leur permet pas d'atteindre les résultats escomptés,
- ♦ Les PDESC ne font pas ressortir pas suffisamment les **dimensions de cohésion sociale/paix et sécurité, Equité/Genre, changements climatiques, sécurité alimentaire, migration, thématique liée à l'Enfant, la résilience des communautés face aux chocs en lien avec les services sociaux de base,**
- ♦ Le non-respect du guide national de la Direction Générale des Collectivités Territoire (DGCT Déc 2018.), etc.

Aussi, le processus d'élaboration du **Programme de Développement Economique Social et Culturel de (PDESC)** de la commune rurale remonte en 2018. Il a été actualisé/révisé en décembre 2019 pour intégrer les actions du **Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou (PDIDS)**.

1.2. Démarche Méthodologique d'élaboration du PDESC :

Pour l'appui/accompagnement de la commune rurale de Pèl-Maoudé dans le processus d'élaboration de son PDESC, l'Agence de **Développement Régional (ADR)** de Mopti a élaboré une démarche méthodologique participative, itérative, inclusive et consensuelle impliquant tous les acteurs de la commune. La démarche a été élaborée en tenant compte du contexte sécuritaire et intègre le Guide National (DGCT Décembre 2018). Elle s'articule autour de sept (07) grandes phases et 21 étapes ci-dessous :

Phase I : Préparation :

Cette phase a consisté à appuyer et accompagner le Conseil Communal (CC) dans la mise en œuvre des étapes suivantes :

- ♦ La prise de décision pour l'élaboration du PDESC,
- ♦ La mise en place du Comité de Pilotage (composition, mandat, tâches, etc.),
- ♦ L'organisation du milieu (constitution des grappes de villages, répartition des membres du CP entre les grappes, etc.),
- ♦ L'organisation de la campagne de communication (élaboration de plan de campagne).

Phase II : Démarrage :

Le rôle effectivement joué par le prestataire est la modération de l'atelier de formation des membres du Comité de Pilotage (CP) et des structures techniques clés du processus.

Phase III : Diagnostic :

Les tâches effectivement assumées par le prestataire dans cette phase sont l'appui et l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre des étapes ci-dessous :

- ♦ Réalisation du bilan du PDESC précédent (2018 – 2022),
- ♦ Le diagnostic technique,
- ♦ Le diagnostic participatif,

- ♦ L'élaboration du rapport provisoire de synthèse des diagnostics,
- ♦ La modération de l'atelier de restitution et de validation du rapport provisoire de synthèse des diagnostics,
- ♦ L'animation des Journées de Consultation et de Concertation Intercommunautaires (mise en commun des potentialités / atouts majeurs de la commune, identification et priorisation des problèmes majeurs de la commune, classification des problèmes par secteur et par ordre d'importance, identification des solutions possibles et négociation des actions à inscrire dans le PDESC communal).

Phase IV : Planification (choix des activités et actions à réaliser) et écriture du programme :

Le rôle du prestataire dans cette phase est l'appui et l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre des étapes ci-dessous :

- ♦ La formulation de la vision et des orientations stratégiques de développement,
- ♦ La facilitation de l'atelier d'évaluation des besoins et de programmation,
- ♦ La rédaction du programme provisoire.

Phase V : Restitution/validation et adoption du PDESC

Le rôle effectivement joué par le prestataire dans cette phase est l'appui et l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre des étapes ci-dessous :

- ♦ La facilitation de l'atelier de restitution du programme provisoire du PDESC et sa validation en atelier,
- ♦ Le conseil pour l'adoption du PDESC par l'organe délibérant,
- ♦ L'appui-conseil pour l'élaboration,
- ♦ L'appui-conseil pour l'approbation du PDESC,
- ♦ La diffusion du PDESC par la remise officielle des versions électroniques et copies dures aux collectivités et partenaires,
- ♦ L'Organisation d'un atelier de capitalisation des expériences issues du processus d'actualisation des PDESC.

Phase VI : Exécution des PDESC

Le rôle joué par le prestataire dans cette phase est l'appui et l'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre des étapes ci-dessous :

- ♦ L'identification des sources de financement du PDESC,
- ♦ L'élaboration des mesures d'accompagnement pour l'exécution du PDESC.

Phase VII : Suivi – Evaluation du PDESC

Le rôle joué par le prestataire dans cette phase, est l'appui et l'accompagnement de la commune dans l'élaboration d'un système intégré de suivi/évaluation des actions de mise en œuvre du PDESC.

2^{ÈME} PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE PEL-MAOUDÉ :

2.1. Aperçu historique de la commune :

A l'instar de toutes les communes du Mali, la commune rurale de Pel-Maoudé a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali. Le village de Pèl-Maoudé (le chef-lieu de commune) est situé entre 14,0875° ou 14° 5' 15" de latitude nord et -3,27036° ou 3° 16' 13" de longitude ouest. Son accès est très facile en toute saison car il est traversé par une route bitumée (la RN-15) communément appelée la "route du poisson" qui relie les régions de Mopti et de Bandiagara au Burkina Faso et aux ports de Togo et de Ghana. Plusieurs pistes d'intérêt local et communal partent du village de Pèl-Maoudé pour les différents chefs-lieux de communes et d'arrondissements. Administrativement, la commune de Pèl-Maoudé est rattachée à l'arrondissement de Koprokendé-Na.

Selon les estimations 2022 du Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (SLPSIAP) de Koro, la population du village de Pèl-Maoudé est de 6 147 habitants dont 3 125 femmes (soit 50.84%).

2.2. Situation géographique :

La commune rurale de Pèl-Maoudé est située à environ de 21 km Koro (le chef-lieu de cercle) et est limitée :

- ◆ Au Nord par les communes rurales de Koporokendié-Na et de Koporo-Pen,
- ◆ Au Sud par les communes rurales de Dougouténé I et de Dougouténé II,
- ◆ A l'Est par la commune rurale de Koro,
- ◆ A l'Ouest par les communes rurales de de Koporokendié-Na et de Dougouténé II.

2.3. Situation administrative de la commune :

La commune rurale de Pèl-Maoudé est administrée par un organe délibérant qui le Conseil Communal (CC) et organe exécutif le Bureau Communal (BC). Le Conseil Communal de la mandature en cours compte dix-sept (17) élus dont cinq (05) femmes et dirigé par un Bureau Communal (BC) de quatre (4) membres (le Maire et 3 Adjoints dont une femme).

Le Conseil Communal et le bureau exécutif sont appuyés dans leurs tâches, par des commissions techniques de travail créées par délibération du Conseil Communal. Au niveau de chaque village, il existe un conseil de village avec à sa tête un chef qui assure le relai de l'administration. Le nombre de conseillers villageois varie en fonction de la taille de la population.

Le contrôle de la légalité des actes et du fonctionnement des organes est assuré par un Sous-Préfet basé à Koporokendié-Na (chef-lieu d'arrondissement). L'appui/accompagnement de proximité des communautés dans tous les domaines est assuré par les services techniques déconcentrés de l'Etat dont la plupart est basée à Koporokendié-Na.

La commune rurale de Pèl-Maoudé couvre une superficie de 283,85 km² et compte neuf (09) villages officiels et quatorze (14) hameaux de cultures.

La vie politique est animée dans la commune, par plusieurs formations politiques dont huit (8) siègent au Conseil du mandat en cours. Il s'agit de :

Tableau N°1 : Répartition des élus communaux par formation politique

N°	Formations politiques membres du Conseil Communal	Nombre d'élus par formation politique
1.	CODEM	02
2.	RPM	06
3.	ADEMA PASJ	02
4.	PCR	01
5.	URD	02
6.	PDS	01
7.	YELEMA	01
8.	MPR	01
9.	UM-RDA	01
TOTAL		17

Sources : Mairie selon les élections municipales de Novembre 2016

Le personnel communal se compose comme suit : le Secrétaire Général, le régisseur des recettes, le gardien/Planton. Le tableau ci-dessous donne la qualité du personnel communal.

Tableau N°2 : Situation du personnel communal :

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Poste	Début dans la CT	Niveau d'études
1	Idrissa GUINDO	Secrétaire Général	2001	Sup
2	Talata NIANGALY	Régisseur de Recettes	2008	CAP
3	Sandrine TOGO	Secrétaire dactylographe	2019	BT2
4	Amadou TOGO	Gardien planton	2009	-

Source : Mairie Novembre 2023

2.4. Caractéristiques démographiques :

Selon le Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (SLPSIAP) de Koro, La population totale de la commune est estimée à environ à **21 906 habitants** dont **11 142 femmes (soit 50,86%)**. La population est composée majoritairement de Dogons qui cohabitent avec quelques familles Mossis et Peulhs. Les religions pratiquées dans la commune sont :

- ♦ La religion musulmane ;
- ♦ Le christianisme.

Dans la commune, la pratique de l'exode rural est une vieille habitude et les mouvements migratoires concernent principalement la jeunesse (garçons et filles). L'objectif de l'exode rural varie en fonction du sexe, les jeunes filles partent en exode dans le but de constituer les trousseaux de mariage. Quant aux jeunes garçons, leur déplacement est exclusivement motivé dans le but de se procurer des revenus pour subvenir aux besoins de la famille, confrontée souvent à l'insécurité alimentaire en année de mauvaises récoltes. Avec la crise sécuritaire, on assiste de plus en plus à des cas de migration des familles et des jeunes qui vont dans des zones plus paisibles. Bien que l'exode rural permette de se procurer de ressources et de biens matériels aux populations, il constitue un facteur qui réduit d'année en année la main d'œuvre locale fragilisant les travaux champêtres.

Tableau N°3 : Répartition de la population par village

N°	Noms des villages de la commune	Répartition des populations par sexe		
		Hommes	Femmes	Total
1.	Andiamana	567	618	1 185
2.	Baraniogole	1 673	1 680	3 353
3.	Birga dogon	1 580	1 634	3 214
4.	Guindourou	417	457	874
5.	Ongo	742	779	1 520
6.	Pel Maoude	3 022	3 125	6 147
7.	Sogourou	846	977	1 822
8.	Temagolo	1 426	1 366	2 792
9.	Timessogou	491	506	997
Total		10 764	11 142	21 906

Source : SLPSIAP de Koro 2022

2.5. Milieu physique et climatique :

a. Sols : Deux (2) principaux types de sols sont rencontrés dans commune rurale de Pèl-Maoudé :

- ♦ **Les sols sableux ou sol siliceux :** ils ont généralement une texture grossière, retiennent peu d'éléments nutritifs et ont une faible capacité de rétention d'eau. Ces sols sont formés généralement sur substrat gréseux et sont fortement sensibles à l'érosion hydrique et éolienne. Leur teneur en matériaux argileux et en limons est variable. Ils sont propices à la culture du mil, de l'arachide, du niébé, du mil et du sésame.
- ♦ **Les sols sablo-argileux :** ce sont des sols dont les grains sont de taille intermédiaire entre les argiles et les sables. Ils sont constitués par dépôts sédimentaires dans les mares. Ces types de sol sont doux au toucher, poudreux, donc poussiéreux en période de sécheresse. Ce sont des sols assez fragiles et qui s'appauvrissent au fil des ans. Il faudra donc le « nourrir » régulièrement.

b. Climat et précipitations : La commune rurale de Pèl-Maoudé est située dans la zone climatique soudano-sahélienne et est caractérisée deux (2) saisons distinctes :

- ♦ **Une saison sèche qui dure huit (8) mois (d'octobre à mai) :** elle est marquée par l'harmattan, vent sec et frais qui souffle de novembre à février avec des températures douces autour de 32°C. Les températures oscillent généralement entre 21°C (minimales) et 45°C (maximales).
- ♦ **Une saison pluvieuse qui s'étale sur environ quatre (4) mois (juin à septembre) :** elle est annoncée par la mousson, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Est. La moyenne annuelle de la pluviométrie se situe aux environs de 500 mm

c. Hydrographie : Le réseau hydrographique de la commune est constitué essentiellement des mares temporaires (temporaires et semis-permanentes) généralement alimentées par les eaux des pluies et qui s'assèchent rapidement dès la fin des pluies.

d. Végétation : La végétation est constituée d'une savane arbustive avec comme espèces dominantes le *Vittelaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (nééré), *Adansonia digitata* (baobab), *Lannea Tamarindus indica* (tamarinier), *Ceiba peintandra* (Caicédrat), *Ziziphus mauritiana* (jubarier), *Balanites aegyptiaca* (Dattier du désert), *Saba senegalensis* (Lianes), *Combretum micranthum* (Kinkeliba), etc.

L'exploitation anarchique du bois pour de besoins énergétiques, l'extension des superficies emblavées, le surpâturage et la récurrence des feux de brousses constituent les principales causes de dégradation du couvert végétal.

e. Faune : La faune de commune est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, rats, écureuils, biches, les porcs épics, les singes, ...). On n'y rencontre presque pas de gros gibiers. Elle a également une faune aviaire très variée (tourterelles, pintades, perdrix, éperviers, etc.).

f. Environnement et changement climatique : Le changement climatique se manifeste dans la commune par l'augmentation constante plus fréquente et intense des vagues de chaleur, des inondations plus destructrices, l'augmentation des risques de changements brusques ou irréversibles, etc. Les populations de la commune initient des stratégies et pratiques d'atténuation et d'adaptation aux risques et menaces liés au Changement Climatique :

- ♦ Choix d'espèces hâtives (adaptés dans le milieu),
- ♦ Gestion de la fertilité des sols,
- ♦ Pratique économe d'utilisation des ressources en eau,
- ♦ Pratiques culturelles respectueuses de l'environnement (agroforesterie, jachères etc.),
- ♦ Conduite des régénérations naturelles assistées (RNA),
- ♦ Réalisation de plantation d'arbres,
- ♦ Techniques de récupération de terres et de captage des eaux de pluies (zaï),
- ♦ Stabilisation de dunes,
- ♦ Récupération de terres dégradées (grattage, ensemencement, plantation d'espèces locales)
- ♦ Diversification des activités de production, etc.

Malgré tout, l'environnement continue d'être menacé et le couvert végétal se réduit de jour en jour à cause de l'occupation des terres à des fins agricoles, des feux de brousse incontrôlés, du braconnage et de la pression animale.

En ce qui concerne les changements climatiques, ils se manifestent dans la commune par des hausses de température, des poches de sécheresse, des inondations et des vents violents précédant les pluies. Cette situation affecte de nombreux secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, les ressources en eau etc. Les stratégies et mesures d'adaptation et de résilience développées par les populations sont entre autres l'utilisation des semences améliorées, de la micro dose, les cultures en courbe de niveau, les brise vent, les haies vives etc...

2^{ÈME} PARTIE : SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX ET DE LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

I. SECTEUR DE L'ÉCONOMIE RURALE

1.1. Sous-secteur de l'agriculture

a. Système d'exploitation : L'agriculture est la principale activité économique de la commune et est dominée par les céréales qui constituent l'alimentation de base des populations. Sur les terres non aménagées, le système d'exploitation est de type individuel où chaque famille exploite les terres léguées par ses grands-parents, c'est le système de type extensif. Sur les périmètres aménagés, le système d'exploitation est collectif. Les outils de production demeurent rudimentaires dans l'ensemble mais, on note de plus en plus l'usage d'outils modernes de production (charrues, charrettes, etc.) et d'intrants agricoles ainsi que l'application de nouvelles techniques agricoles notamment les techniques de Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols (CES/DRS).

b. Les productions agricoles :

↳ **Les céréales :** Les principales céréales produites dans la commune sont le mil, le sorgho, le maïs, et le mil. Le sorgho et le mil sont pour la plupart produits dans les champs de brousse en culture seule ou en association avec le niébé.

↳ **Les cultures de rente :** Les principales cultures de rente produites sont l'arachide et le sésame. D'autres spéculations telles que le fonio sont également produites.

Comparativement aux cultures céréalières, le volume de production des cultures de rente est nettement faible. La production des cultures de rente est dominée par l'arachide et le sésame. La production de l'arachide a varié en dents de scie tandis que celle du sésame a suivi une tendance haussière. Cette augmentation régulière de la production pourrait s'expliquer par la hausse du prix sur le marché.

↳ **Les cultures maraîchères :** Les superficies emblavées en matière de cultures maraîchères augmentent d'année en année à cause des aménagements de périmètres maraîchers et la pratique du maraîchage dans des enclos de fortune.

Vu la dépendance de l'agriculture des aléas climatiques, la commune reste soumise aux déficits alimentaires répétés et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, constituant des défis pour les autorités communales. Pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire, des banques de céréales ont été créées. De nos jours la plupart de ces banques ne sont pas fonctionnelles pour des raisons diverses. Le besoin de reconstituer alors de nouveaux stocks de sécurité alimentaire s'impose. Les principales contraintes liées à la sécurité alimentaire sont :

- La faible fonctionnalité des comités de gestion des banques de céréales ;
- L'insuffisance de magasin de stockage ;
- Les effets de la crise sécuritaire qui sévit dans le centre du pays,
- La faible production et productivité des sols ;
- La pauvreté des ménages ;
- Les difficultés de reconstitution des stocks, etc.

Tableau N°4 : Rendements moyens des principales spéculations de la collectivité de la dernière campagne agricole (2022 – 2023)

N°	Systèmes de cultures	Spéculations	Rendement moyen (T/Ha)
1	Submersion libre (plaines non aménagées)	Riz	00
	Submersion contrôlée (casiers rizicoles)	Riz	00
2	Maîtrise totale de l'eau (PPIV)	Riz	00
3	Cultures sèches et légumineuses	Mil	0,950
		Fonio	0,700
		Sorgho	0,950
		Maïs	1,100
		Arachide	0,850
		Voandzou	0,750

4	Cultures maraîchères	Sésame	0,780
		Niébé	0,700
		Oignon	22,500
		Echalote	35,000
		Tomate	25,000
		Piment	3,000
		Laitue	15,000
		Chou	20,000
		Gombo	5,000
		Aubergine	12,000
		Pastèque	12,000
		Pomme de terre	23,00
		Betterave	12,000
		Carotte	10,000

Source : Rapport bilan du Sous-Secteur d'agriculture de Koporokendié-Na (campagne 2022 – 2023)

Tableau N°5 : Productions des principales cultures des trois (3) dernières campagnes dans la commune (Tonne) :

Campagnes Cultures	2020-2021	2021-2022	2022-2023	TOTAL
Riz	-	-	-	-
Céréales sèches (Mil, maïs, sorgho)	11 250	10 400	11 250,72	32 900,72
Cultures maraîchères	165	155	179,50	4991,50
TOTAL	11 415	10 555	11 430,22	33 400,22

Source : Rapport bilan du Sous-Secteur d'agriculture de Koporokendié-Na (campagne 2022 – 2023)

Tableau N°6 : Périmètres/jardins maraîchers (PM) aménagés

Villages/sites	Nombre	Superficies aménagées (ha)	Statut des PM (communautaire, familial ou individuel)
Pèl-Maoudé	01	1,50	Communautaire
Birga-Dogon	01	01	Communautaire
Monibouro (hameau de Pèl-Maoudé)	01	0,50	Communautaire
Baragnogolé	01	0,25	Communautaire
Anakana (hameau de Birga-Dogon)	01	01	Communautaire
Tèmègolo	01	0,25	Communautaire
Anamoïla-Kanda (hameau de Ongo)	01	01	Communautaire
Sogourou	01	01	Communautaire
Guindourou	01	01	Communautaire
Andiama	01	0,25	Communautaire
TOTAL	10	07,75	

Source : Rapport bilan du Sous-Secteur d'agriculture de Koporokendié-Na (campagne 2022 – 2023)

Tableau N°7 : Equipements agricoles

N°	Types d'équipements agricoles	Quantités
1	Bœufs de labour	2 250
2	Charrues (B2, B4 et TM)	5 000
3	Houes asines	2 500
4	Charrettes	3250
5	Herse	00
6	Appareils de traitement phytosanitaire	100
7	Repiqueuse manuelle	00
8	Motoculteur	00
9	Groupe Moto Pompe (GMP)	01
10	Batteuses à riz	00
11	Banque de céréales	01 (en ruine)
12	Magasins de stockage	02
13	Décortiqueuse	0
14	Batteuses de mil	01
15	Moulin à céréales	06

Source : Rapport bilan du Sous-Secteur d'agriculture de Koporokendié-Na (campagne 2022 – 2023)

Tableau N°8 : Magasin de stockage de céréales (Sécurité alimentaire)

Villages/Sites	Nombre de magasins	Capacités (Tonnes)	Statut des magasins (communautaire, familial ou individuel)
Pèl-Maoudé	02	200	Communautaire
Total	02	200	

Source : Rapport bilan du Sous-Secteur d'agriculture de Koporokendié-Na (campagne 2022 – 2023)

Impacts des changements climatiques

Les impacts du climat sur l'agriculture varient d'une région du globe à une autre avec des conséquences socio-économiques particulièrement importantes dans les pays en voie de développement.

Les impacts négatifs directs du changement climatique sur l'agriculture sont entre autres :

- ◆ La sécheresse,
- ◆ La famine,
- ◆ L'exode rural,
- ◆ La désertification,
- ◆ L'érosion des sols,
- ◆ L'insécurité alimentaire,
- ◆ Les problèmes de santé,
- ◆ L'allongement des saisons de croissance,
- ◆ La modification des régimes de précipitations et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes naturels extrêmes notamment les incendies de forêt, les inondations, les tornades, vents violents, des sécheresses périodiques, etc.),
- ◆ La propagation de certaines maladies et ravageurs nuisibles pour l'agriculture, rendant la lutte contre eux plus complexe,
- ◆ Les changements dans la qualité des sols (l'érosion, la dégradation et les changements dans la composition des sols peuvent être exacerbés par le changement climatique, affectant ainsi leur fertilité),
- ◆ L'augmentation des températures et l'irrégularité des précipitations qui ont un impact direct sur le rendement et la qualité des produits agricoles,
- ◆ Face à ces bouleversements, le secteur agricole est en première ligne, entraînant une hausse des coûts pour les consommateurs et soulevant des préoccupations majeures quant à la sécurité alimentaire du pays et le métier d'agriculteur est aussi grandement en péril,
- ◆ Diversité réduite des moyens de subsistance ruraux, risques accrus dans l'agriculture Dépendance accrue à l'égard des revenus non agricoles,
- ◆ Vulnérabilité accrue des communautés et des ménages riverains et des plaines inondables.

1.2. Le Sous-secteur de l'élevage et des productions animales :

a. Effectif du cheptel : L'élevage constitue la seconde activité économique dans la commune du point de vue et aussi l'une des principales sources de revenus des populations. Les types d'élevage pratiqués sont entre autres l'élevage de transhumance, l'élevage sédentaire extensif et l'élevage sédentaire semi-intensif. L'élevage, de type extensif (de prestige) est le plus pratiqué par des éleveurs professionnels et des agropasteurs. Les principales espèces élevées sont les bovins, les caprins, les ovins, les équins, les asins, les camelins, les porcins et la volaille. Le pâturage naturel constitue l'essentiel de l'alimentation des ruminants. L'élevage occupe environ 60% de la population active car presque tous les agriculteurs sont aussi éleveurs et beaucoup d'éleveurs pratiquent aussi l'agriculture.

Le mouvement des troupeaux est saisonnier ; les animaux quittent les zones de cultures, dès les premières pluies (Juin ou Juillet) pour la zone montagneuse (cercle de Bandiagara) où ils séjournent pendant toute la saison des pluies. Ils sont de retour dans les zones de cultures qu'en fin d'hivernage (Décembre) pour l'exploitation des résidus des récoltes.

Tableau N°9 : Effectifs numérique du cheptel de la commune des trois (3) dernières années :

Années / Effectifs	2021	2022	2023	TOTAL
Bovins	13 142	8 420	14 444	36 006
Caprins	58 865	54 125	56 850	169 840
Ovins	24 286	13 542	14 206	52 034
Equins	304	1 965	45	2 314
Asins	1 056	154	177	1 387
Camelins	55	240	56	351
Porcins	630	2 996	2 451	6 077
Volaille	93 421	64 512	133 687	291 620
Total	191 759	145 954	221 916	559 629

Source : SLPIA de Koro 2023

b. Situation des équipements et aménagements pastoraux : Malgré l'importance du cheptel, la commune dispose de très peu d'infrastructures d'élevage et d'espaces pastoraux aménagés.

Tableau N°10 : Parcs de vaccination

Villages/sites	Nombre de parcs	Type de matériau (fer, banco ou en dur)	Etat actuel (Bon, passable, mauvais)	Statut du parc (Individuel, familial ou communautaire)
Andiamana (Andjou)	01	En dur	Bon	Communautaire
Total				

Source : SLV de Koro 2023

Tableau N°11 : Aménagements pastoraux, avicoles, d'espaces pastoraux, pistes de transhumance ou passage d'animaux :

N°	Types d'aménagements pastoraux	Quantités	Localisation	Etat actuel	Observations
1	Gîtes d'étape officiels	00	00	00	00
2	Pâturages aménagés	02	♦ Birga-Dogon, ♦ et Timessogou	Assez bon	100 ha (70ha et 30 ha)
3	Pistes de transhumance ou de passage d'animaux officielles	01	♦ 1 (Andiama-Birga-Dogon)	Obstruée par endroit	45 km
4	Points d'eau pastoraux	09	♦ Andiamana,	Passable	Les points d'eau

	aménagés (puits, mares, adductions, etc.)		Baraniongole ♦ Birga dogon ♦ Guindourou, Ongo ♦ Pel Maoude ♦ Sogourou ♦ Temagolo ♦ Timessogou		utilisés pour la consommation humaine et l'abreuvement des animaux
5	SHPA	01	♦ Pel Maoude	Bon	
6	Marché à bétail	01	♦ Pel Maoude	Passable	
Total					

Source : SLPIA de Koro 2023

c. Maladies animales (prévalence) : Exceptée la rage avec une prévalence de 44,66% (niveau cercle), aucune étude n'a été menée sur les maladies animales. Les principales animales les plus courantes au niveau de la commune sont entre autres ;

- ♦ La péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB),
- ♦ La Peste des petits ruminants (PPR),
- ♦ La pasteurellose bovine, cameline, ovine et caprine,
- ♦ La fièvre aphteuse,
- ♦ La dermatose nodulaire bovine (DNCB),
- ♦ La maladie New Castle sur la volaille,
- ♦ Bronchite infectieuse de la volaille et chez les équidés,
- ♦ La variole aviaire,
- ♦ Le coryza infectieux, etc.

d. Impacts des changements climatiques : Malgré les progrès scientifiques réalisés en matière d'impacts du changement climatique, on en sait encore relativement peu sur l'incidence que ce dernier peut avoir sur les animaux d'élevage. Cependant l'élévation des températures a un effet négatif sur l'alimentation des animaux, sur leur reproduction et les rendements de diverses espèces animales. Par exemple, c'est lorsque les températures oscillent entre 10 et 30°C que la plupart des espèces animales telles que les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille ont leur meilleur rendement. Par contre, pour chaque degré Celsius au-delà de 30°C, toutes les espèces réduisent leur ration alimentaire de 3 à 5%. L'augmentation de la température a un effet négatif sur la qualité du fourrage et, par conséquent, sur la productivité animale. L'augmentation de la température a un effet négatif entraînerait les réductions de la quantité et de la qualité des résidus agricoles et ces réductions exerceront une pression supplémentaire sur les agriculteurs et sur les ressources alimentaires des animaux. Le changement climatique peut aussi entraîner la recrudescence et la réapparition de certaines maladies animales. Comme solutions d'adaptation au changement climatique, on peut citer les changements de races et d'espèces d'animaux, une amélioration de leur alimentation, une meilleure gestion des pâturages et du fumier, l'utilisation d'informations météorologiques et le recours aux assurances fondées sur des indices climatiques, etc.

Les difficultés rencontrées par le sous-secteur de l'élevage sont entre autres :

- L'insuffisance et la pauvreté des pâturages naturels (herbacés et aériens) ;
- Le faible accès aux soins de santé animale (faible couverture vaccinale) ;
- L'insuffisance d'aménagements pastoraux (puits, forages, gîtes d'étapes, pistes de transhumance, aires d'abattage, mares aménagées, etc.) ;
- L'occupation des espaces pastoraux (pâturages, pistes, gîtes d'étapes, etc.) par l'agriculture (obstruction des pistes de passages d'animaux par les champs de cultures) ;
- La non matérialisation des espaces pastoraux (pistes, pâturages, gîtes d'étapes, pistes de transhumance, etc.) ;
- La méconnaissance des textes de gestion du pastoralisme (charte pastorale, LOA, etc.) ;
- La faible valorisation des filières volaille et embouche ;
- Le difficile accès aux Sous-Produits Agro-Industriels (SPAI) ;
- La forte mortalité aviaire ;
- Le faible niveau de productivité des animaux dû aux facteurs génétiques et aux techniques utilisées par les producteurs ;

- Le faible niveau de fonctionnement des groupements d'éleveurs ;
- L'insuffisance d'infrastructures pastorales.

1.3. Le Sous-secteur de l'environnement et de l'exploitation des Produits forestiers (ligneux et non ligneux) :

Les espèces d'arbres que composent la végétation sont entre autres le Balanzan, le Baobab, le Tamarinier, le lannea acacia, le Guiera senegalensis, les dattes sauvages quelques épineux comme le zizyphus...etc.

La pression combinée de l'agriculture et de l'élevage fragilise l'environnement d'année en année.

La végétation naturelle est clairsemée et même les mares ont perdus les gros arbres et donc le potentiel forestier est très faible au niveau de la commune.

La faune est très peu fournie, les principales espèces sont le lièvre, les pintades, l'écureuil.

Les Produits forestiers non ligneux (PFNL) sont collectés et consommés à l'état naturel, cru, cuit ou transformé. Ils interviennent beaucoup dans l'alimentation (fruits et feuilles comestibles), la médecine traditionnelle (pharmacopée), l'artisanat, l'alimentation du cheptel (fourrage aériens), etc.

Leur exploitation se fait par les ménages qui consomment la plus grande partie et en commercialisent le reste.

Les PFNL concernent de très nombreuses espèces alimentaires et/ou médicinales. Cette filière se caractérise par une forte présence des femmes, notamment dans les maillons de la collecte, de la transformation. Il s'agit essentiellement du beurre de karité, le jus de fruit et sirop à base de liane (Saba senegalensis), le tamarin, (Tamarindus indica), des raisins sauvages, etc.

1.4 Sous-secteur de la Pêche/aquaculture/pisciculture :

Les activités de pêche sont presque inexistantes dans la commune à cause du manque de sources d'eau permanentes.

II. SECTEUR SECONDAIRE :

2.1 Sous-secteur des mines et de la géologie :

Les ressources en exploitation traditionnelle dans la commune sont :

- ♦ Le sable (dans les lits des rivières),
- ♦ Le banco, etc.

2.2 Sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement :

Les principales sources d'approvisionnement en eau potable dans la commune sont les puits à grand diamètre, les forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH), les Adduction d'Eau Sommaire (AES), les Adduction d'Eau Potable (AEP). Les puits traditionnels connaissent des problèmes d'éboulement. Les eaux souterraines sont profondes et discontinues entraînant ainsi une faible couverture en eau potable et d'abreuvement. Les forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) existent presque dans tous les villages de la commune mais plus de 90% de ces ouvrages sont pour panne. Au regard des normes établies à savoir, une (1) AEP pour 500 habitants et un (1) forage pour 300 habitants, le nombre d'ouvrages d'eau potable s'avère largement insuffisant par rapport au besoin de la population. A cela, il faut ajouter :

- ♦ Le mauvais fonctionnement des organes de gestion des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (PM, PMH, AES, AEP, SHVA, etc.),
- ♦ La mauvaise gestion des services d'eau potable et des ressources financières générées par l'exploitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable,
- ♦ La faible capacité technique (insuffisance de formations) des organisations de gestion des points d'eau,
- ♦ L'insuffisance des ressources humaines compétentes pour l'entretien et la réparation des PEM,
- ♦ La non disponibilité des pièces de rechange des PEM, etc.

Les impacts des changements climatiques sur le sous-secteur eau potable sont entre autres :

- ♦ L'ensablement des points entraînant leur tarissement précoce ;
- ♦ La nappe phréatique devient de plus en plus profonde, occasionnant le coût élevé de réalisation des points d'eau ;
- ♦ La réduction des points naturels, etc.

Au niveau de l'assainissement, des efforts ont été faits dans la réalisation des latrines familiales et publiques et la sensibilisation sur leur utilité dans l'amélioration du cadre de vie. Mais le constat est qu'il y a un déficit en infrastructures d'assainissement des eaux usées et excréta. Avec la concentration importante des populations autour des principaux villages suite à l'insécurité dans certaines localités, il se pose un besoin d'assainir le cadre de vie à travers une gestion efficace des excréta, des déchets domestiques et plastiques, des eaux usées, ... La gestion des déchets domestiques et plastiques permettra d'améliorer la santé des populations en réduisant certaines maladies hydriques et diarrhéiques. Cela permettra aussi de réduire la mortalité des animaux causée par l'ingestion de sachets plastiques et de protéger l'environnement. Tous les villages de la commune disposent d'un groupement de femme responsable de la salubrité et qui mène des actions périodiques de nettoyages des rues et places publiques. Mais ces associations de salubrité manquent d'équipement de salubrité tel que brouettes, râtaux, balaie, gants, cache nez, Pelles, poubelles, etc. Des artisans ont été formés à la confection des dalles sanplat dans certains villages et des latrines publiques ont été construites dans certains villages (Pèl-Maoudé).

Les principales difficultés liées à l'hygiène et l'assainissement au niveau de la commune :

- ◆ Le sous équipement des comités de salubrité ;
- ◆ Le non déclenchement de la procédure ATPC ;
- ◆ Difficultés d'accès aux dalles sanplat ;
- ◆ L'inexistence de point d'eau permanent aux niveaux des latrines publiques et scolaires ;
- ◆ La faible mise en œuvre des activités de suivi post certification des villages.

2.3 Sous-secteur de l'énergie et des infrastructures énergétiques :

La communauté utilise le bois de chauffe, le charbon de bois, les résidus des récoltes pour la cuisine. La principale contrainte est le manque de sources d'énergie permanentes et d'alternatives au bois.

2.4 Sous-secteur de culture et du tourisme :

Sur le plan culturel, il existe un véritable brassage entre les différentes communautés vivant dans la commune. En effet, ils sont parfois unis par des liens de parenté, des liens de mariages ou de religions. Les événements culturels majeurs dans la commune sont les suivants les battues de chasse et la lutte traditionnelle. Les activités culturelles sont limitées dans leur expansion et s'inscrivent peu dans la durée à cause du manque d'infrastructures adéquates (centre culturel) et de l'insuffisance de financement dans ce secteur.

Le tourisme n'est pas développé dans la commune. Cependant, il existe des sites et attraits touristiques comme les togounas traditionnels. Les populations n'arrivent pas à tirer profit de ces sites du fait du caractère sommaire des aménagements, de l'impraticabilité des voies d'accès et aussi du contexte sécuritaire qui est une source de crainte pour de nombreux touristes.

2.5 Sous-secteur de l'artisanat :

L'artisanat d'art dans la commune repose sur la transformation des produits primaires. Il s'agit essentiellement de métiers de la vannerie, de bijouterie, de la maroquinerie, de la forge, de tissage et de la poterie. Quant à l'artisanat de service, il s'agit de la mécanique, de la maçonnerie, de soudure, de menuiserie, de la couture, etc. Le manque d'organisation du secteur est la cause de la faiblesse dans le rendement. Cet état de fait est l'une des raisons qui expliquent pourquoi les artisans ne bénéficient pas de crédit pour le développement et l'expansion de leurs initiatives.

III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET DE COMMUNICATION

3.1 Sous-secteur du commerce et des services marchands :

Il existe une foire hebdomadaire bien fréquentée aussi bien par des commerçants de la commune, des communes voisines du cercle de Koro et du cercle de Bankass. Les échanges commerciaux portent essentiellement sur les produits locaux d'origine agricole (bruts ou transformés), les produits de cueillette, les produits artisanaux, les produits et sous-produits de l'élevage et les produits manufacturés. De par sa position géographique (située entre Koro et Bandiagara sur la RN-15, la foire hebdomadaire de Pèl-Maoudé est très accessible pendant toute l'année malgré la situation sécuritaire. Cette position fait que le marché à

bétail du village reçoit des animaux venant de toutes les communes du cercle et même des communes du cercle de Bankass et de Douentza. Aussi, sa position géographique lui confère une foire importante de céréales sèches et de légumineuses (mil, arachide, niébé, sésame, etc.) venant des zones de production comme les communes de Dougouténé I, Dougouténé II, etc. Cette situation a été favorisée par l'insécurité grandissante dans la zone qui a créé la psychose chez beaucoup de commerçants impactant négativement l'activité commerciale foires frontalières avec le Burkina Faso (Toroli, Koro).

Les contraintes des foires hebdomadaires sont entre autres :

- La crise sécuritaire ;
- Le manque d'organisation des commerçants ;
- L'inexistence de plan d'aménagement ni d'occupation de l'espace ;
- L'inexistence de statistiques sur les occupants des foires et les usagers du marché à bétail,
- L'état impraticable de certains axes routiers pendant l'hivernage, etc.

3.2 Sous-secteur du transport et réseau routier :

La commune rurale de Pèl-Maoudé est enclavée à cause du mauvais état des pistes existantes et à l'absence de routes aménagées permettant de joindre les chefs-lieux du cercle, des communes voisines et l'ensemble des villages qui la constituent. Le réseau routier est difficilement praticable dans sa majorité, surtout en saison d'hivernage. Les moyens de transport courants dans la commune sont les charrettes, les tricycles, les bicyclettes, les mini cars ou bus, les camions et les motocyclettes etc. Le désenclavement de la zone constitue donc une préoccupation majeure pour les premiers responsables des communes et pour l'ensemble de la population. Il facilitera l'acheminement de l'input agricole vers les zones agricoles, l'évacuation de l'output des zones productrices vers les centres de transformation en produit fini ou semi fini (octroi de la valeur ajoutée).

3.3 Sous-secteur de la communication de l'information :

La communication comporte trois composantes qui sont la poste, la télécommunication et les médias.

En ce qui concerne la télécommunication, la commune est couverte par des réseaux de téléphonie mobile maliens. Il s'agit de Malitel et Orange /Mali et le niveau de couverture de ces réseaux varie en fonction des villages. On constate fréquemment des interruptions d'appels et des problèmes d'accessibilité à la connexion à l'internet. Au niveau des médias, la commune est couverte par l'Office des Radiotélévisions du Mali (ORTM). En plus de la télévision nationale, il y a des chaînes de télévision étrangères qui sont également accessibles à travers les bouquets canal+. La commune ne compte aucune radio communautaire mais reçoit les deux (2) radios basées à Koro (Radio Orona et radios Sinjèrè) et la radio communautaire de Koporokendé-Na.

3.4 Sous-secteur de bâtiments administratifs :

Comme bâtiments administratifs, la commune dispose le siège de la Mairie.

IV SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

4.1 Sous-secteur de genre :

Selon le Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (SLPSIAP) de Koro, La population totale de la commune est estimée à environ à **21 906 habitants** dont **11 142 femmes (soit 50,86%)**. La population est composée majoritairement de Dogons qui cohabitent avec quelques familles Mossis et Peulhs. Les religions pratiquées dans la commune sont :

- ♦ La religion musulmane ;
- ♦ Le christianisme.

4.2 Sous-secteur du travail, de l'emploi et de la protection sociale :

Le chômage et le sous-emploi constituent une préoccupation dans la commune. L'environnement économique et la faible employabilité sont les principaux facteurs qui limitent l'accès des populations notamment les jeunes au marché du travail.

En effet, sur le plan économique, la commune ne dispose d'aucune unité industrielle. Or c'est le secteur industriel qui est le plus souvent le secteur à fort potentiel d'emplois, notamment les emplois qualifiés et à revenus élevés.

L'agriculture comme principale activité économique dans la commune, n'arrive pas à créer suffisamment d'emplois permanents et décents du fait de sa faible productivité et l'influence des aléas climatiques. Le caractère saisonnier des activités agricoles accentue le phénomène du chômage. Une fois les récoltes terminées, beaucoup de jeunes se retrouvent sans activités. Sans perspective d'emploi, certains migrent vers les centres urbains ou vers l'étranger. Aussi, faut-il noter que l'absence d'offre d'enseignement et de formation technique et professionnelle, l'insuffisance de la culture entrepreneuriale chez les jeunes et les difficultés d'accès aux financements pour la mise en œuvre des projets d'auto-emploi sont aussi d'autres facteurs qui exacerbent le chômage et le sous-emploi dans la commune.

4.3 Sous-secteur de l'éducation et de la formation technique :

L'éducation formelle regroupe l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire (écoles primaires ou communautaires), l'enseignement post-primaire (premier cycle) et secondaire (second cycle), la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur. L'Education non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Selon le rapport de l'année scolaire 2022 – 2023 du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Koporokendié-Na, la commune dispose de onze (11) établissements du premier cycle fondamental dont sept (07) publics, un (1) privé et trois (03) médersas. Presque tous les 09 villages de la commune abritent au moins un établissement d'éducation formelle excepté le village de Guindourou, ce qui fait une couverture géographique de 88,89%. Selon toujours la même source, elle dispose trois (03) établissements du second cycle dont un (1) privé, un (1) seul établissement préscolaire mais pas de centre de formation technique et professionnelle.

L'éducation formelle, bien qu'elle ait bénéficié ces dernières années d'une attention soutenue des gouvernements et des partenaires techniques et financiers, fait toujours face à des contraintes comme (i) l'insuffisance des infrastructures scolaires (existence de salles de classes en matériaux non durable), (ii) l'insuffisance quantitative et qualitative d'enseignants (surtout dans les matières scientifiques), (iii) la vétusté des salles de classes, (iv) le sous-équipement des salles en mobiliers scolaires, (v) l'insuffisance de matériels et fournitures scolaires, (vi) l'insuffisance de cantines scolaires, (vii) le faible des cantines scolaires existantes, etc. A cela, il faut ajouter le fonctionnement de certains établissements avec l'avènement du terrorisme, occasionnant la déscolarisation de bon nombre d'enfants.

Les contraintes de l'éducation non formelle sont entre autres (i) l'insuffisance d'infrastructures construites d'éducation non formelle dans la commune, (ii) l'utilisation des abris de fortune tels les hangars comme salles de classes, (iii) l'insuffisance de personnel pour le fonctionnement normal des établissements existant. A cela, il faut ajouter les difficultés d'insertion des apprenants par faute d'accompagnement ou par manque de moyens.

Tableau N° 12 : Situation de l'éducation formelle :

Villages/sites	Cycle	Statut	Nombre de salles de classes				Effectif du personnel Enseignant			Effectifs d'élèves		
			Dur	Semi dur	Abris provisoire	Total	H	F	T	G	F	T
Pèl 1	1 ^{er} Cycle	Pu	6	3	1	10	6	1	7	404	451	855
Sogourou Pein	1 ^{er} Cycle	Pu	3	0	0	3	3	0	3	38	43	81
Andiama	1 ^{er} Cycle	Pu	4	0	0	4	2	1	3	49	78	127
Temessogou	1 ^{er} Cycle	Pu	6	0	0	6	2	2	4	63	91	154
Temegolo	1 ^{er} Cycle	Pu	3	0	2	5	3	1	4	152	175	327
Pèl- Maoudé	1 ^{er} Cycle	Med	0	0	6	6	2	0	2	77	49	126
Sogourou Kanda	1 ^{er} Cycle	Med	0	0	3	3	2	0	2	58	32	90
Ongo	1 ^{er} Cycle	Med	0	0	6	6	2	0	2	60	32	92
AAT Pèl 1	1 ^{er} Cycle	Privé	6	0	0	6	5	2	7	128	96	224
Birga-Dogon 1	1 ^{er} Cycle	Pu	6	0	0	6	1	1	2	0	0	0

Baragnogolé	1 ^{er} Cycle	Pu	3	0	0	3	1	2	3	0	0	0
Total 1^{er} Cycle	11		37	3	18	58	29	10	39	1 029	1 047	2 076
AAT Pèl	2 ^e Cycle	Privé	3	0	0	3	5	0	5	38	36	74
Pèl II	2 ^e Cycle	Pu	5	0	0	5	4	1	5	148	163	311
Birga-Dogon II	2 ^e Cycle	Pu	3	0	0	3	3	0	3	0	0	0
Total	03		11	0	0	11	12	1	13	186	199	385

Source : Rapport de l'année scolaire 2022 – 2023 du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Koporokendé-Na

Commentaires du tableau

- ◆ Ratio école/village : 1,
- ◆ Ratio maître/élève : 47,
- ◆ Ratio Table-banc/élève : 5
- ◆ Ratio élève/classe : 35
- ◆ Taux brut de scolarisation : 54% (fille : 52% et garçons : 64%),
- ◆ Taux de fréquentation : 83%,
- ◆ Taux de déperdition : 1.57
- ◆ Taux d'alphabétisation : 09,15%
- ◆ Nombre d'écoles non fonctionnelles ou fermées pour cause d'insécurité : 03

4.4 Sous-secteur de la Santé et de la protection sociale :

Les principales maladies, objets de consultation dans la commune sont (i) le paludisme (simple et grave), (ii) les infections respiratoires aiguës, (iii) les maladies diarrhéiques, (iv) les affections de la peau, (v) les infections intestinales, (vi) la tuberculose, etc. Le paludisme et les infections respiratoires aiguës constituent les premières causes de décès dans la commune. On note aussi ces dernières années l'augmentation progressive des maladies non transmissibles que sont principalement les affections cardio-vasculaires, le diabète, les cancers et les maladies respiratoires chroniques. L'offre de santé renvoie à l'ensemble des mesures mises en place par le public, le privé pour favoriser l'accès des populations aux soins de santé. Ces mesures recouvrent les dimensions infrastructurelles, logistiques et humaines.

- ◆ Pour couvrir l'ensemble des neuf (09) villages et des quatorze (14) hameaux de cultures, la commune dispose un (01) Centre de Santé Communautaires (CSCoM) et un (01) Centre de Santé Confessionnel tous situés au chef-lieu de commune (Pèl-Maoudé).
- ◆ Pour la santé des populations des neuf (09) villages et des quatorze (14) hameaux de cultures, la commune dispose comme personnel de santé deux (2) Techniciens de santé, une (01) Infirmière obstétricienne, cinq (05) Aides-soignants dont quatre (04) Agents de Santé Communautaires (ASC), une (01) Matrone et (01) Gérant du dépôt.
- ◆ Pour atteindre les populations des neuf (09) villages et des quatorze (14) hameaux de cultures, le personnel mène des opérations de vaccination et de formation (à raison de quinze (15) sorties en stratégies avancées et quatre (4) centres fixes par mois).
- ◆ Pour toucher les populations des neuf (09) villages et des quatorze (14) hameaux de cultures les structures de santé dispose comme équipements une (1) moto (communauté), une (1) table d'accouchement, deux (2) tensions-mètres, cinq (5) thermomètres, deux (2) boîtes d'accouchement, trois (3) pèses personnes (World Vision).

Si selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) il faut un CSCoM pour 10 000 habitants, on peut dire alors que les besoins sanitaires de la population sont assez couverts dans la commune (10 953 habitants/CSCoM). Selon la même source, le rayon moyen d'action est de 5 km, à ce niveau, des efforts restent à fournir pour approcher les structures de santé des malades car les deux (2) formations de santé sont situées dans le chef-lieu de commune (Pèl-Maoudé).

Les principales contraintes dans le domaine de la santé sont (i) l'insuffisance du personnel qualifié, (ii) l'insuffisance d'infrastructures et équipements médico techniques, (iii) l'insuffisance de moyens d'évacuation, (iv) les ruptures fréquentes en médicaments, (v) la faiblesse des ressources financières qui ne permet pas à l'ASACO d'assurer le fonctionnement correct des CSCoM.

Tableau N°13 : Situation des structures sanitaires (infrastructures, personnel, etc.)

N°	Villages/site	Infrastructures de santé	Personnel technique disponible				
			Technicien de santé	Infirmière obstétricienne	Aide-soignant	Matrone	Gérant du dépôt
1.	Pèl-Maoudé	CSCom	02	01	01	01	01
2.	Yadianga	Site ASC	0	0	01	0	0
3.	Birga-Dogon	Site ASC	0	0	01	0	0
4.	Temegolo	Site ASC	0	0	01	0	0
5.	Baragnogolé	Site ASC	0	0	01	0	0
6.	Andiama	Site ASC	0	0	0	0	0
7.	Sogourou	Site ASC	0	0	0	0	0
Total		07	02	01	05	01	01

Sources : Centre de Santé de Référence (CSRéf de Koro 2023) :

N.B : Les sites d'Andiama et de Sogourou ne sont pas fonctionnels pour le moment.

4.5 Sous-secteur de l'assainissement

Le besoin d'assainir le cadre de vie à travers une gestion efficace des excréta, des déchets domestiques et plastiques, des eaux usées se pose dans la commune. La gestion des déchets domestiques et plastiques permettra d'améliorer la santé des populations en réduisant certaines maladies hydriques et diarrhéiques, de réduire la mortalité des animaux causée par l'ingestion de sachets plastiques et de protéger l'environnement.

4.6 Sous-secteur des Sports, de l'art et de la culture :

La commune ne dispose d'aucune infrastructure sportive, artistique et culturelle, ce qui entrave le développement des activités dans ces sous-secteurs.

4.7 Sous-secteur de la sensibilité et de gestion des conflits intra et intercommunautaires :

Les conflits les plus récurrents dans la commune sont (i) les conflits fonciers (accès et contrôle des ressources naturelles), (ii) les conflits inter et intracommunautaires, (iii) les conflits liés à la succession aux chefferies, (iv) les conflits liés aux dégâts des animaux sur les cultures, (v), l'enlèvement et le vol des troupeaux d'animaux, etc. Les conflits liés à l'accès ou au contrôle des ressources naturelles (terres agricoles, pâturages, etc.) et les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont généralement réglés par les autorités communales et les légitimités traditionnelles. L'autorité administrative villageoise (conseil du village), gère les conflits villageois tandis que les autorités traditionnelles (propriétaires terriens, les groupes socioprofessionnels, etc.), règlent les conflits liés à la gestion des ressources naturelles (pâturages, forêts, terres de culture, etc.).

Les décisions du pouvoir traditionnel sont respectées par les usagers des ressources naturelles (éleveurs autochtones et transhumants, agricultures autochtones et migrants, etc.). Ces autorités traditionnelles jouissent d'une légitimité dans la commune et les terres de cultures sont attribuées par les propriétaires terriens.

4.8 Sous-secteur de la consolidation de la Paix, de la stabilité, la cohésion sociale et renforcement du vivre ensemble :

Les conflits dans la commune de Pèl-Maoudé sont liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles (terres agricoles, pâturages, etc.), à la mauvaise gestion des litiges liés à la gestion des ressources naturelles et à la succession aux chefferies traditionnelles, etc. A cela, il faut ajouter la crise sécuritaire qui a été le facteur déterminant pour opposer certaines couches socioprofessionnelles, religieuses et des communautés qui vivaient en harmonie dans la commune. Il est important de souligner que les la commune n'a pas été beaucoup touchée par les conflits intracommunautaires par rapport certaines communes du cercle.

La commune n'abrite pas de service des forces de défenses et de sécurité (commissariats de police, brigades de gendarmeries, de camps ou détachement militaire, etc.). Le maillage sécuritaire de la commune est aussi faible au regard du niveau d'insécurité assez élevé. Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité, les forces de défenses et de sécurité effectuent des contrôles de routine et de patrouilles afin de démasquer tout cas suspect sur la RN-15.

Tableau N°15 : Synthèse du bilan du PDESC précédent

Sous-secteurs ou domaines	Nombre total d'actions planifiées	Actions ayant connu un début de réalisation		Actions n'ayant pas connu un début de réalisation	
		Nombre d'actions	Taux (%)	Nombre d'actions	Taux
I. ECONOMIE RURALE					
1.1. Agriculture	28	13	46,43	15	53,57
1.2. Elevage	42	06	14,28	36	85,72
1.3. Pêche/aquaculture/pisciculture	08	01	12,50	07	87,50
1.4. Flores (forêts) et environnement	16	05	31,25	11	68,75
Sous total 1	94	25	26,60	69	74,40
II. SECTEUR SECONDAIRE					
2.1. Eau potable	11	08	72,73	03	27 ;27
2.2. Infrastructures énergétiques	06	01	16,67	05	83,33
Sous total 2	17	09	52,94	08	47,06
III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET DE COMMUNICATION					
3.1. Réseau routier	02	00	00	02	100
Sous total 3	02	00	00	02	100
IV. SECTEUR DES SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES					
4.1. Emplois, travail et formation professionnelle	05	05	100	00	00
4.2. Education (formelle et non formelle) et Formations	15	08	53,33	07	46,67
4.3. Santé et développement social	08	08	100	00	00
4.4. Assainissement	06	04	66,67	02	33,33
4.5. Sport, art et culture	02	01	50	01	50
4.6. Administration, plan et finances	03	00	00	03	100
Sous total 4	39	26	66,67	13	33,33
TOTAL GENERAL	152	60	39,47	92	60,53

Commentaires du tableau

Le nombre d'actions entièrement réalisées ou ayant connu un début de réalisation est de **60** sur un total de **152** actions planifiées dans le PDESC de la dernière génération (**soit 39,47%**). Ce faible taux de réalisation des actions planifiées malgré que le PDESC est à sa sixième année de mise en œuvre s'expliquerait en partie par :

- ♦ Le non démarrage des activités du Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou (**PDIDS 2019 – 2023**) sur le terrain ;
- ♦ Le retrait de certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à cause de l'insécurité (surtout les attaques sur la RN-15 entre Sévaré et Bandiagara d'une part et entre Bandiagara et Bankass d'autre part) ;

- ◆ La faible mobilisation des ressources financières internes à cause de l'incivisme occasionné par le terrorisme dans les communes voisines, etc.

Le PDESC de la dernière génération (2018 – 2022) a pris en compte :

- ◆ Migration/exode rural, genre et équité par (i) l'aménagement des Périmètres Maraîchers (PM) au compte des femmes et des jeunes, (ii) la formation et l'équipement des femmes en matériels de transformation des produits locaux (sirops à base des fruits sauvage), (iii) la formation et l'appui des femmes et des jeunes en embouche ovine et caprine, (iv) la dotation des femmes et jeunes en semences, maraîchères, (v) l'implication des femmes dans les prises de décisions (participation aux débats publics), etc.,
- ◆ Changement climatique par (i) l'aménagement des Périmètres Maraîchers (PM), (ii) la plantation d'arbres, (iii) la formation des pépiniéristes, (iv) la formation sur les techniques de RNA, la (v) la formation et l'équipement des brigades de surveillance de la brousse, (v) la formation en techniques de DRS/CES, microdose, etc.
- ◆ Sécurité alimentaire et nutritionnelle l'aménagement et l'exploitation des Périmètres Maraîchers (PM),
- ◆ Prévention et gestion des conflits communautaires par (i) le renforcement des capacités de comités de prévention et de gestion des conflits, (ii) l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation en faveur de la paix, etc.
- ◆ Emploi des jeunes par l'aménagement de PM pour les femmes et les jeunes, la formation et appui des femmes et jeunes en embouche ovine et caprine, le recrutement d'enseignants et des moniteurs, le recrutement des agents de santé, etc.
- ◆ Quelques Objectifs de Développement Durable (ODD) sont assez bien pris en compte dans le PDESC. Il s'agit :
 - ✓ La contribution à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes (ODD N°1),
 - ✓ La contribution à l'élimination de la faim et de la famine (ODD N°2),
 - ✓ La contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD N°2),
 - ✓ La contribution à la promotion de l'agriculture durable (ODD N°2),
 - ✓ La contribution à l'amélioration du cadre de vie et du bien-être de tous et à tous les âges (ODD N°3),
 - ✓ La contribution à l'amélioration de l'accès à l'éducation à l'éducation et la promotion des possibilités d'apprentissage de qualité (ODD N°4),
 - ✓ La contribution à la garantie de l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et la gestion durable des ressources en eau (ODD N°6),
 - ✓ La contribution à la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD N°13),
 - ✓ La contribution à l'égalité de sexes en autonomisant les femmes et les filles (ODD N°5),
 - ✓ La contribution à l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, renouvelables à un coût abordable (ODD N°7),
 - ✓ La contribution à la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD N°8),
 - ✓ La contribution à la préservation et la restauration des écosystèmes terrestre, leur exploitation durable, la lutte contre la désertification, etc. (ODD N°15).

Cependant, les Objectifs de Développement Durable (ODD N°9, 10, 11, 12, 14 ; 16 et 17) ne sont pas explicitement traités dans le PDESC.

4^{EME} PARTIE : SYNTHESE DES PRIORITES, DES OPTIONS STRATEGIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS DES COMMUNAUTES A LA BASE

I. Domaines d'actions prioritaires

- Augmentation de la production agricole par la promotion des aménagements hydro agricoles, l'amélioration de la santé des sols, le renforcement des connaissances des producteurs et leur équipement en matériels adaptés,

- Amélioration de la nutrition et promouvoir des régimes alimentaires équilibrés par la diversification des cultures et des systèmes de production,
- Prévention des chocs et protection contre leurs effets par l'accroissement de la résilience des communautés (anticipation aux chocs et aux crises, atténuation et adaptation aux effets),
- La lutte contre le changement climatique en s'y adaptant (mise en place de plans d'urgence dans les différents secteurs agricoles, meilleur accès aux technologies, aux marchés, à l'information et au crédit pour investir, afin d'adapter leurs systèmes et leurs méthodes de production.
- Renforcement de la résilience des écosystèmes par l'intensification et la diversification des systèmes agricoles (cultures mixtes, l'association cultures/élevage ou cultures arboricoles/élevage, l'agroforesterie et l'aquaculture, etc.),
- Renforcement des systèmes d'innovation (information des producteurs sur les produits et procédés technologiques améliorés, les nouvelles pratiques sociales ou formes d'organisation, etc.).

II. Enjeux et défis de la commune rurale de Pèl-Maoudé

Dans la commune, les systèmes de production agrosylvopastorale est plus extensive que productive et cette faible productivité résulte d'une conjugaison de facteurs, notamment :

- ◆ Une dépendance aux aléas climatiques,
- ◆ Des difficultés d'accès aux intrants et aux services agricoles, y compris les services financiers,
- ◆ L'appauvrissement et la fragilisation des sols et la détérioration générale des ressources naturelles,
- ◆ Des maladies animales et végétales persistantes ;
- ◆ Des coûts de transport et de transaction élevés.

Les défis sont entre autres :

- ◆ Augmenter les infrastructures (irrigation, routes et pistes rurales, stockage, marchés ruraux),
- ◆ Augmentant le niveau de productivité des exploitations agricoles familiales sur une base durable ainsi que leur capacité de transformation des produits agricoles et de valorisation des produits,
- ◆ Promouvoir les entreprises de transformation de produits agricoles génératrices de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus, en direction des femmes et des jeunes actifs ruraux,
- ◆ Renforcer la professionnalisation et l'intégration des organisations paysannes dans les filières agroindustrielles,
- ◆ Investir dans la transformation des produits laitiers et la valorisation de l'exportation des productions animales,
- ◆ Renforcer la santé animale par la réalisation d'équipements pastoraux et promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle dans les communautés pastorales,
- ◆ Réaliser des Infrastructures de commercialisation, particulièrement dans les villages où se pratiquent les activités commerciales et d'exportation,
- ◆ Produire du fourrage efficace et bon marché,
- ◆ Promouvoir les techniques de conservation, de transformation des sous-produits agricoles et industriels pour la production de la pâte,
- ◆ Améliorer les techniques génétiques pour les troupeaux commerciaux,
- ◆ Etc.

III. Vision et options stratégiques de développement local :

La vision de développement est le futur souhaité dans le moyen et long terme (5 à 10 ans) et exprime les ambitions et les orientations de la commune à cette échéance. La vision de développement de la commune définie de manière participative est la suivante : **"A l'horizon 2028, la commune est un espace apaisé intégré et offrant des services sociaux de base de qualité et valorisant les potentialités agro-sylvo-pastorales, culturelles et touristiques dans un environnement sécurisé"**.

L'analyse des potentialités et des contraintes de développement de la commune d'une part, le contexte et la situation sécuritaire et politique actuelle, les élus de la commune ont dégagé une vision et un certain nombre d'axes/options stratégiques de développement étroitement liés aux objectifs découlant des priorités exprimées par les communautés. Il s'agit :

- ⇒ **Axe stratégique 1** : Accroissement de l'offre en services sociaux de base et valorisation du capital humain par améliorer l'offre en éducation et en formation technique, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et l'accès des populations aux services et soins de santé,

- ⇒ **Axe stratégique 2** : Développement durable de l'économie à travers la valorisation des potentialités agro-sylvo-pastorales pour accroître durablement les productions agricoles, animales et une gestion durable des ressources naturelles,
- ⇒ **Axe stratégique 3** : Accroissement des infrastructures et des équipements pour désenclaver la commune et accroître le nombre des infrastructures marchandes,
- ⇒ **Axe stratégique 4** : Promotion de la gouvernance par le renforcement la gouvernance locale, la promotion de l'artisanat, de la culture, du tourisme, des sports et les loisirs, du genre, la contribution au rétablissement de la sécurité dans la commune et une mise en œuvre optimale et un suivi-évaluation du PDESC.

5^{ème} PARTIE : MISE EN COHERENCE DU PDESC AVEC LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

5.1. Rappel des documents stratégiques et des orientations régionales et nationales

Pour un développement harmonieux, il est apparu nécessaire pour la commune de se doter d'un document de référence en matière de planification des actions de développement.

Le PDESC est un document d'orientation stratégique qui se réfère aux instruments d'orientation du développement existants aux niveaux national, sous régional et international qu'ils soient de court, moyen ou long terme :

⇒ **Au niveau national**

- ◆ La Politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT 2016- 2025)
- ◆ L'Etude Nationale Prospective (ENP Mali 2025),
- ◆ Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation DCPND (2015-2024),
- ◆ La Loi N° 06-045 du 5 Septembre 2006 portant "Loi d'Orientation Agricole au Mali" et les textes d'application,
- ◆ La Loi N° 01-004 du 27 Février 2001 portant "Charte Pastorale au Mali" et les textes d'application y afférents,
- ◆ Le Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle et Technique et de l'Emploi du conseil régional,
- ◆ La Loi N° 2017-001 du 11 Avril 2017 portant "Foncier Agricole en République du Mali" et ses textes d'application,
- ◆ Guide d'élaboration des Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) des communes, cercles et régions sensible aux changements climatiques, élaboré par le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation DGCT, décembre 2018,
- ◆ La démarche méthodologique de l'ADR dans un contexte d'insécurité et la grille d'analyse des Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) de l'Agence de Développement Régional (ADR), etc.

⇒ **Au niveau régional**

- ◆ Le Schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) de Mopti (2010-2035), qui décline la vision de développement de la région à l'horizon 2035 comme suit : « Une région paisible, sécurisée au plan alimentaire, entièrement désenclavée, industrialisée et intégrée dans la sous-région, dont l'élevage constitue le socle de l'économie, s'appuyant sur une agriculture et une pêche performante dans un environnement durable ».

⇒ **Au niveau communal et local**

- ◆ Le PDESC 2018 – 2022,
- ◆ Le budget annuel 2023,
- ◆ Le rapport bilan de la campagne agricole 2022 – 2023 du sous-secteur agricole de Koporokendié-Na,

- ♦ Rapport de l'année scolaire 2022 – 2023 du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Koporokendié-Na, etc.

5.2. Rappel des potentialités ou atouts de la commune

Dans l'environnement, les potentialités sont entre autres :

- ♦ L'existence d'acteurs de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- ♦ La prise de conscience des populations dans la gestion de l'environnement ;
- ♦ L'existence d'acteurs locaux de conservation (brigade de surveillance de la brousse),

Dans le domaine de l'eau et l'assainissement, on peut citer comme potentialités :

- ♦ L'existence de points d'eau potable ;
- ♦ L'existence des comités de gestion d'eau potable ;
- ♦ L'existence des latrines familiales et publiques ;

Dans le domaine de l'agriculture, on peut citer comme potentialités entre autres :

- ♦ La disponibilité de la main d'œuvre locale et d'expertises en matière de l'agriculture céréalière, de maraîchage,
- ♦ La disponibilité de mares aménageables ;
- ♦ La disponibilité des ressources en eau souterraine ;
- ♦ L'existence de mécanisme de gestion amiable des conflits liés à l'accès à la terre ;

En matière d'élevage, les atouts de la commune sont l'existence de pâturages naturels et la possibilité d'amélioration génétique (insémination, croisement, etc.). En matière de culture et tourisme, les atouts sont l'existence d'évènements et des manifestations culturelles (courses des chevaux, luttes traditionnelles, etc.) ; En artisanat les potentialités de la commune sont la diversité de type d'artisanat, la valorisation des ressources naturelles locales dans l'art culinaire ;

En matière d'échanges commerciaux, les potentialités de la commune sont :

- ♦ L'existence d'un marché national à Bandiagara ;
- ♦ L'existence de produits maraîchers et de la volaille ;
- ♦ L'existence de débouchés et d'une demande croissante pour les produits nationaux.

En matière de gouvernance administrative et locale, les potentialités sont l'existence d'ONG et associations, projets et programmes de développement

En matière de santé et actions sociales, les potentialités sont :

- ♦ L'existence de relais communautaires ;
- ♦ L'existence d'un CSCom (centre de santé communautaires) fonctionnels.

6^{EME} PARTIE : PLAN/PROGRAMME QUINQUENNAL (P.I.P 2024 – 2028)

6.1. Plan d'Investissement Pluriannuel (P.I.P 2024 - 2028) de la commune

L'élaboration du PDESC de la génération 2024 – 2028 de la commune a été faite dans un contexte caractérisé par la crise sécuritaire qui a eu pour conséquence le retrait de certains partenaires techniques et financiers entraînant la faible mobilisation des ressources financières externes.

Tableau 16 : Plan/programme d'investissement pluriannuel (2024 – 2028) de la commune de rurale de Pel-Maoudé

Secteurs/ objectifs	Actions	Résultats attendus	Localisation	Coûts (en F CFA)	Périodes/années de mise en œuvre					Contributions (%)			
					2024	2025	2026	2027	2028	Bénéficiaire	CT	Etat	PTF
I. SECTEUR DE L'ECONOMIE RURALE													
1. Agriculture													
Accroître durablement les productions agricoles	a) Renforcement des capacités des paysans en techniques modernes de production agricole	Les capacités de 90 paysans par an sont renforcées en techniques modernes de production agricole	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	1 500 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
	b) Formation des producteurs sur les techniques de production des semences améliorées	Les producteurs sont formés sur les techniques de production des semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ♦ Guindourou, ♦ Anamoila-Kanda 	6 000 000	X	X	X			05	10	10	75
	c) Achat des semences améliorées et traitées au fongicide de niébé, du mil et de l'arachide	1 tonne de mil, 1 tonne de niébé et 1 tonne d'arachide sont achetées et traitées au fongicide	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé- ♦ Guindourou, ♦ Anamoila-Kanda 	3 500 000	X	X	X			05	10	10	75
	d) Appui des producteurs agricoles pour le suivi régulier des informations météorologiques	Les producteurs agricoles sont appuyés pour le suivi régulier des informations météorologiques	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	250 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
	e) Appui/accompagnement des organisations paysannes pour l'obtention des intrants agricoles subventionnés de l'Etat (250 tonnes d'engrais)	Les organisations paysannes appuyées et accompagnées pour l'obtention des intrants agricoles subventionnés de l'Etat (250 tonnes d'engrais)	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	55 000 000	X	X	X	X	X	25	25	50	00
	f) Appui des producteurs en matériels agricoles (charrettes et animaux de	Les producteurs agricoles des 09 villages et 14 hameaux sont dotés de matériels agricoles (charrettes et animaux de	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ♦ Andiamia, ♦ Birga-Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Témégolo, 	22 000 000	X	X	X	X	X	00	15	10	75

	trait)	trait)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Timessogou, ♦ Sogourou, ♦ Guindourou, ♦ Ongo 											
	g) Aménagement des Périmètres Maraichers (PM) de 1 hectare chacun équipés de kits solaires	Environ quinze (15) Périmètres Maraichers (PM) de 1 hectare chacun et équipés de kits solaires sont aménagés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Ongo, ♦ Sogourou (Sogourou Kanda et Dagna) ♦ Birga-Dogon (Birèkaran), ♦ Baraniogolé (Wilwale, Tegoro, Bangolo-Pen et Waratoulaye), ♦ Pèl Maoudé (Barkoun et Yogobène), ♦ Andiamo (Dagnakarouwa et Lomé), ♦ Temessogou (Anakenou et Guirikoro Djo) 	225 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80	
	h) Amélioration de la fourniture en eau d'arrosage et réhabilitation de Périmètres Maraichers (PM)	Le système de fourniture en eau d'arrosage amélioré et des Maraichers (PM) réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé, ♦ Pèl Maoudé (Monibouro), ♦ Birga-Dogon, ♦ Birga-Dogon (Anakana) ♦ Andiamo, ♦ Sogourou, ♦ Ongo (Anamoila Kana), ♦ Guindourou, ♦ Baraniogolé, ♦ Temegolo, ♦ Timessogou 	55 000 000	X	X	X	X	X	15	10	10	65	
	i) Création, équipement et	Environ sept (7) banques	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé, 	56 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80	

	approvisionnement en vivres des banques de céréales	de céréales sont créées et approvisionnées en vivres (20 T)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Guindourou ♦ Pèl Maoudé, ♦ Ongo, ♦ Sogourou, ♦ Andiamo et ♦ Timessogou 												
j)	Formation et sensibilisation des producteurs aux techniques de fabrication, à l'utilisation rationnelle de la fumure organique et aux techniques de micro-dose	Environ 50 producteurs sont formés et sensibilisés aux techniques de fabrication, à l'utilisation rationnelle de la fumure organique aux techniques de micro-dose.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (7), ♦ Baraniogolé (6), ♦ Birga-Dogon (6), ♦ Témégolo (6), ♦ Sogourou (5); ♦ Ongo (5), ♦ Timessogou (5) ♦ Andiamo (5); ♦ Guindourou (5) 	17 500 000	X	X	X	X	X	20	05	05	70		
k)	Formation de producteurs aux techniques de DRS/CRS (Zaï)	Environ 50 producteurs sont formés aux techniques de DRS/CRS (Zaï)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (7), ♦ Baraniogolé (6), ♦ Birga-Dogon (6), ♦ Témégolo (6), ♦ Sogourou (5); ♦ Ongo (5), ♦ Timessogou (5), ♦ Andiamo (5); ♦ Guindourou (5) 	17 500 000	X	X	X	X	X	25	05	10	60		
l)	Appui des producteurs en intrants (engrais, produits phytosanitaires)	Les producteurs sont appuyés en intrants agricoles (engrais et produits phytosanitaires) d'environ 54 tonnes	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (8), ♦ Baraniogolé (7), ♦ Birga-Dogon (7), ♦ Témégolo (7), ♦ Sogourou (5), ♦ Ongo (5), ♦ Timessogou (5), ♦ Andiamo (5), ♦ Guindourou (5). 	37 800 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75		
m)	Formation de producteurs sur les techniques de lutte contre les ennemis des cultures	Environ 40 producteurs sont formés sur les techniques de lutte contre les ennemis des cultures	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (5) ♦ Baraniogolé (5), ♦ Birga-Dogon (5), ♦ Témégolo (5), ♦ Sogourou (4) ♦ Ongo (4), 	14 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75		

			<ul style="list-style-type: none"> ♦ Timessogou (4); ♦ Andiama (4); ♦ Guindourou (4). 											
n)	Equipped de producteurs en matériels de traitement	Environ 40 producteurs sont équipés en matériels de traitement phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (5) ♦ Baraniogolé (5), ♦ Birga-Dogon (5), ♦ Témégolo (5), ♦ Sogourou (4) ♦ Ongo (4); ♦ Timessogou (4); ♦ Andiama (4); ♦ Guindourou (4). 	6 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75	
o)	Appui des producteurs en intrants (engrais organiques industriels, semences maraichères, etc.) pour la production maraichère.	Les producteurs maraichers sont appuyés en intrants pour la production maraichère (5 Tonnes)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon, ♦ Témégolo, ♦ Sogourou, ♦ Monibouro, ♦ Timessogou, ♦ Anamoila-Kanda, ♦ Guindourou. 	1 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75	
p)	Réhabilitation de Périmètres Maraichers (PM)	Deux (02) Périmètres Maraichers (PM) sont réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ; ♦ Sogourou; 	20 000 000		X	X			05	10	10	75	
q)	Installation de jeunes producteurs professionnels	Deux (02) jeunes producteurs professionnels sont installés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ♦ Baraniogolé 	60 000 000			X	X		05	05	15	75	
r)	Construction d'un (1) magasin d'intrants agricoles.	Un magasin d'intrants est construit	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé, 	2 500 000			X			05	10	10	75	
s)	Construction d'un (1) magasin de stockage de vivres.	Un (1) magasin de stockage de vivres est construit	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé 	10 000 000		X				05	10	10	75	
t)	Formation de paysans sur la Loi d'Orientation Agricole (LOA).	Environ 50 producteurs sont formés sur la Loi d'Orientation Agricole (LOA).	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (7), ♦ Baraniogolé (6), ♦ Birga-Dogon (6), ♦ Témégolo (6), 	30 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75	

			<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou (5), ♦ Ongo (5), ♦ Timessogou (5), ♦ Andiamama (5), ♦ Guindourou (5). 										
u)	Appui au fonctionnement d'une COFO	La COFO communale est appuyée chaque année	♦ Pèl Maoudé.	800 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
v)	Vulgarisation de semences certifiées adaptées	Des semences certifiées adaptées de mil, sésame, niébé sont introduites (0,20T de mil, 0,11 T de sésames ; 0,22T de niébé).	Tous les 09 villages de la communes (mil 0,5/village ; sésame 0,25/village 0,5/ Birga-Dogon; niébé 0,6/Gros village et 0,5/petit village.	7 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
w)	Réalisation de reboisements compensatoires de 0,4ha	Des reboisements compensatoires de 0,4 ha sont réalisés	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	5 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
x)	Réalisation de plantations d'arbres de 05 ha (arboriculture)	Des plantations d'arbres de 05 ha sont réalisées en arboriculture	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	60 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
y)	Conduite d'une étude de faisabilité d'une AVCA	Une étude de faisabilité d'une AVCA est réalisée	♦ Pèl Maoudé	3 000 000					X	05	10	10	75
z)	Elaboration d'un plan communal de contingence et de gestion de risques et catastrophes	Un plan communal de contingence et de gestion de risques et catastrophes	♦ Pèl Maoudé	3 000 000		X				05	10	10	75
aa)	Dotation des producteurs des variétés adaptées aux aptitudes des sols	Des producteurs sont dotés de variétés adaptées aux aptitudes des sols	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	10 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75
ab)	Formation les producteurs en techniques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement	Les producteurs sont formés aux techniques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	10 000 000	X	X	X	X	X	05	10	10	75

	climatique													
	ac) Installation de pluviomètres	Environ deux (2) pluviomètres sont installés	♦ Témégolo, ♦ Birga-Dogon	30 000	X						05	10	10	75
Sous total agriculture				739 380 000										
2. Elevage														
Accroître les productions animales	a) Construction des parcs de vaccination métalliques	Des parcs de vaccination sont construits	♦ Pèl Maoudé, ♦ Temegolo, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon, ♦ Sogourou, ♦ Ongo, ♦ Timessogou, ♦ Guindourou	20 000 000	X	X	X	X	X		05	05	10	80
	b) Réhabilitation des parcs de vaccination	Des parcs de vaccination	♦ Andiamo	5000000			X				05	05	10	80
	c) Réalisation d'un (1) marché à bétails	Un (1) marché à bétail est réalisé	♦ Pèl Maoudé	15 000 000	X						05	05	10	80
	d) Sensibilisation et formation de pasteurs et agropasteurs sur les méfaits de l'élevage extensif	Environ 250 pasteurs et agropasteurs sont formés et sensibilisés sur les méfaits de l'élevage extensif	♦ Pèl Maoudé = 35 ♦ Baraniogolé = 30 ♦ Témégolo = 30 ♦ Birga-Dogon = 30 ♦ Timessogou = 25, ♦ Guindourou = 25, ♦ Sogourou = 25, ♦ Andiamo = 25 et ♦ Ongo = 25	87 500 000	X	X	X	X	X		15	15	05	65
	e) Introduction de coqs améliorateurs dans les systèmes d'aviculture	Environ 150 coqs améliorateurs sont introduits dans les systèmes d'aviculture	♦ Pèl Maoudé = 21, ♦ Baraniogolé = 18, ♦ Témégolo = 18, ♦ Birga-Dogon = 18, ♦ Timessogou = 15, ♦ Guindourou = 15, ♦ Sogourou = 15, ♦ Andiamo = 15 et ♦ Ongo = 15	2 250 000	X	X	X	X	X		15	15	05	65
	f) Appui des ménages en	Environ 100 ménages sont	♦ Pèl Maoudé = 14,	90 000 000	X	X	X	X	X		15	15	05	65

	unités de volaille (2 coqs, 10 femelles, 1 poulaillers améliorés et équipement)	appuyés en unités de volaille (2 coqs, 10 femelles, 1 poulaillers améliorés et équipement)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé = 12, ♦ Témégolo = 12, ♦ Birga-Dogon = 12, ♦ Timessogou = 10, ♦ Guindourou = 10, ♦ Sogourou = 10, ♦ Andiamo = 10 et ♦ Ongo = 10. 											
	g) Formation de bénéficiaires des unités Wassachès sur les techniques d'élevage de la volaille	Environ 100 bénéficiaires des unités Wassachès sont sur les techniques d'élevage de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé =14, ♦ Baraniogolé = 12, ♦ Témégolo = 12, ♦ Birga-Dogon =12, ♦ Timessogou = 10, ♦ Guindourou = 10, ♦ Sogourou = 10, ♦ Andiamo = 10 et ♦ Ongo = 10. 	35 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75	
	h) Insémination des vaches pour la production de la viande, du lait et leur suivi	Environ 500 vaches sont inséminées pour la production de la viande, du lait et leur suivi réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (70), ♦ Baraniogolé (60), ♦ Témégolo (60), ♦ Birga-Dogon (60), ♦ Timessogou (50), ♦ Guindourou (50), ♦ Sogourou (50), ♦ Andiamo (50), ♦ Ongo (50). 	35 000 000	X	X	X	X	X	15	15	15	55	
	i) Insémination des chèvres pour la production de la viande, du lait et leur suivi	Environ 250 chèvres sont inséminées pour la production de la viande, du lait et leur suivi réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (35), ♦ Baraniogolé (30), ♦ Témégolo (30), ♦ Birga-Dogon (30), ♦ Timessogou (25), ♦ Guindourou (25), ♦ Sogourou (25), ♦ Andiamo (25), ♦ Ongo (25). 	1 000 000	X	X	X	X	X	15	15	15	55	

j)	Déstockages de têtes de bovins	Environ 548 têtes de bovins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (78), Baraniogolé (65), ♦ Témégolo (65), ♦ Birga-Dogon (65), ♦ Timessogou (55), ♦ Guindourou (55), Sogourou (55), Andiama (55), Ongo (55). 	82 258 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
k)	Déstockage de têtes d'ovins	Environ 626 têtes de d'ovins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (70), ♦ Baraniogolé (70), ♦ Témégolo (70), ♦ Birga-Dogon (70), ♦ Timessogou (69), ♦ Guindourou (69), ♦ Sogourou (69), Andiama (69), ♦ Ongo (69). 	37 591 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
l)	Déstockage têtes de caprins	Environ 882 têtes de caprins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 150, Baraniogolé 100, Témégolo 100, Birga-Dogon 100, Timessogou 86, Guindourou 86, Sogourou 86, Andiama 86 et Ongo 88. 	44 063 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
m)	Elaboration de conventions locales de gestion des espaces pastoraux	Une convention communale de gestion des espaces pastoraux est élaborée	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	5 000 000			X			05	05	15	75
n)	Réalisation d'aménagements pour les cultures fourragères : (niébés fourragers, sorgho, maïs fourragers, doliques, Kigelia	Environ 30 ha sont aménagés pour les cultures fourragères (niébés fourragers, sorgho, maïs fourragers, doliques, Kigelia africana,	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (4ha), ♦ Baraniogolé (4ha), ♦ Témégolo (4ha), ♦ Birga-Dogon 	22 500 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75

	africana, Gliricidia spp, Pterocarpus spp, Leucaena leucocephala, Andropogon gayanus)	Gliricidia spp, Pterocarpus spp, Leucaena leucocephala, Andropogon gayanus,...)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ (4ha), ♦ Timessogou (4ha), ♦ Guindourou (4ha), ♦ Sogourou (4ha), ♦ Andiamo (4ha), ♦ Ongo (4ha), 											
o)	Formation de bénéficiaires des aménagements aux techniques de cultures fourragères	Environ trois (3) bénéficiaires des aménagements sont formés aux techniques de cultures fourragères	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ; ♦ Andiamo ; ♦ Baraniogolé. 	1 050 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75	
p)	Formation de pasteurs et agro pasteurs sur la Charte Pastorale, la Loi d'Orientation Agricole et leur Décrets d'application	Environ 150 pasteurs et agro pasteurs sont formés sur la Charte Pastorale, la Loi d'Orientation Agricole et leur Décrets d'application	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (21), ♦ Baraniogolé (18), ♦ Témégolo (18), ♦ Birga-Dogon (18), ♦ Timessogou (15), ♦ Guindourou (15), ♦ Sogourou (15), ♦ Andiamo (15), ♦ Ongo (15), 	52 500 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75	
q)	Création ou dynamisation de Sociétés Coopératives de pasteurs et agropasteurs	Des Sociétés Coopératives de pasteurs et agropasteurs sont créées ou dynamisées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ; ♦ Andiamo ; ♦ Birga-Dogon 	450 000			X	X		25	05	15	65	
r)	Réalisation de forage pastoral	Un (1) forage pastoral est réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Timéssogou 	30 000 000			X			05	05	15	75	
s)	Réalisation fermes de production de lait.	Environ deux (2) fermes de production de lait sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Andiamo ; ♦ Birga-Dogon 	30 000 000		X	X			05	05	15	75	
t)	Formation de bénéficiaires des fermes sur les techniques de production du lait et la gestion d'entreprise,	Environ dix (10) bénéficiaires des fermes sont formés sur les techniques de production du lait et la gestion d'entreprise,	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (2) ♦ Baraniogolé (1), ♦ Témégolo (1), ♦ Birga-Dogon (1), ♦ Timessogou (1), ♦ Guindourou (1), ♦ Sogourou (1), 	180 000 000		X	X			05	05	15	75	

			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Andiamo (1), ◆ Ongo (1). 												
u)	Réalisation de fermes d'embouche bovine	Environs quatre (04) fermes d'embouche bovine sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (1), ◆ Birga-Dogon (1), ◆ Témégolo (1), ◆ Baraniogolé (1). 	3 500 000			X	X	X			10	05	10	75
v)	Réalisation de fermes d'embouche ovine	Environs trois (03) fermes d'embouche bovine sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ongo, ◆ Guindourou, ◆ Baraniogolé (Wil-Wal) 	320 000 000			X	X	X			10	05	10	75
w)	Réalisation de ferme d'embouche caprine	Une (1) ferme d'embouche caprine est réalisée	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timéssogou 	120 000 000			X	X	X			10	05	10	75
x)	Formation de bénéficiaires des fermes d'embouche sur les techniques d'embouches et la gestion d'entreprise	Environ 9 villages bénéficiaires des fermes d'embouche sont formés sur les techniques d'embouches et la gestion d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (5), ◆ Baraniogolé (5), ◆ Témégolo (5), ◆ Birga-Dogon (5), ◆ Timéssogou (4), ◆ Guindourou (4), ◆ Sogourou (4), ◆ Andiamo (4), ◆ Ongo (4), 	4 000 000	X	X	X	X	X			05	05	15	75
y)	Formation des bouchers sur les techniques d'habillage, de coupe et découpe de la viande	Environ cinq (5) bouchers sont formés sur les techniques d'habillage, de coupe et découpe de la viande	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (3), ◆ Birga-Dogon (1), ◆ Témégolo (1). 	14 000 000	X	X	X	X	X			05	05	15	75
z)	Réalisation et équipement d'un centre de collecte de lait	Un centre de collecte de lait est réalisé et équipé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 	40 000 000					X	X		15	05	10	70
aa)	Formation de pasteurs et agropasteurs sur les techniques de valorisation des résidus de récolte (ensilage, traitement de paille à l'urée, fabrication des blocs nutritionnels,)	Environ 150 pasteurs et agropasteurs formés sur les techniques de valorisation des résidus de récolte (ensilage, traitement de paille à l'urée, fabrication des blocs nutritionnels)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (21), ◆ Baraniogolé (18), ◆ Témégolo (18), ◆ Birga-Dogon (18), ◆ Timéssogou (15), ◆ Guindourou (15), ◆ Sogourou (15), ◆ Andiamo (15), 	52 500 000	X	X	X	X	X			05	05	15	75

			♦ Ongo (15).											
ab) Formation de pasteurs et agropasteurs sur les maladies animales et la législation vétérinaire sur la vaccination obligatoire	Environ 250 pasteurs et agropasteurs sont formés sur les techniques de sur les maladies animales et la législation vétérinaire sur la vaccination obligatoire	♦ Pèl Maoudé (45), ♦ Baraniogolé (30), ♦ Témégolo (30), ♦ Birga-Dogon (30), ♦ Timessogou (25), ♦ Guindourou (25), ♦ Sogourou (25), ♦ Andiamo (25), ♦ Ongo (25).	87 500 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75		
ac) Appui des éleveurs en vaccins de PPCB	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de PPCB)	♦ Pèl Maoudé 250, ♦ Baraniogolé 222, ♦ Témégolo 220, ♦ Birga-Dogon 222, ♦ Timessogou 215, ♦ Guindourou 215, ♦ Sogourou 215, ♦ Andiamo 215, ♦ Ongo 216.	5 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75		
ad) Appui des éleveurs en vaccins de de PPR	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de PPR)	♦ Pèl Maoudé 250, ♦ Baraniogolé 222, ♦ Témégolo 220, ♦ Birga-Dogon 222, ♦ Timessogou 215, ♦ Guindourou 215, ♦ Sogourou 215, ♦ Andiamo 215 et Ongo 216.	3 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75		

	ae) Appui des éleveurs en vaccins de Newcastle	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de Newcastle)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 125, ◆ Baraniogolé 113, ◆ Témégolo 110, ◆ Birga-Dogon 113, ◆ Timessogou 108, ◆ Guindourou 108, ◆ Sogourou 107, ◆ Andiamo 108 et ◆ Ongo 108. 	4 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75
	af) Construction de magasins de stockage et de vente d'aliment bétail de 100 tonnes	Un magasin de stockage et de vente d'aliment bétail d'une capacité de 100 tonnes environ	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 	40 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75
	ag) Appui des éleveurs en aliment bétail	Les éleveurs sont appuyés en aliment bétail (environ 500 tonnes)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 70, ◆ Baraniogolé 60, ◆ Témégolo 60, ◆ Birga-Dogon 60, ◆ Timessogou 50, ◆ Guindourou 50, ◆ Sogourou 50, ◆ Andiamo 50, ◆ Ongo 50. 	50 000 000	X	X	X	X	X	05	05	15	75
	ah) Octroi de haches paille aux éleveurs de la commune	Les éleveurs sont dotés de hache paille (environ 15)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 3, ◆ Birga-Dogon 2, ◆ Baraniogolé 2, ◆ Témégolo 2, ◆ Timessogou 1, ◆ Guindourou 1, ◆ Sogourou 1, ◆ Andiamo 1, ◆ Ongo 2. 	10 830 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70
	ai) Réalisation d'infrastructures de production d'élevage (, forage, puits, fermes de production de viande, de lait et œufs...)	Des infrastructures de production d'élevage (Fermes de production de viande, de lait et œufs...) sont réalisées dans six (6) villages	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé ◆ Baraniogolé, ◆ Birga Dogon, ◆ Sogourou-Pen ◆ Témégolo, ◆ Ongo 	PM	X	X	X	X	X	15	05	10	70
	aj) Réalisation des	Des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 	40 000 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70

	infrastructures marchandes d'élevage (marchés à bétail) et d'abattoirs ou d'aires d'abattage	marchandes d'élevage (marchés à bétail) et d'abattoirs ou d'aires d'abattage sont réalisées dans six villages	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baraniogolé, ◆ Birga Dogon, ◆ Sogourou-Pen ◆ Tèmégolo, ◆ Ongo 															
	ak) Sécurisation des espaces pastoraux (délimitation et immatriculation des pistes de passages des animaux)	Deux (2) pistes pastorales sont délimitées et immatriculées pour le passage d'animaux	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Piste1 (20 km) Pèl-Tèmègolo ◆ Piste 2 (40 km) Andiama-Sogourou-Ongo-Birga-Dogon 	30 000 000					X	X			15	05	10	70		
	al) Réalisation des points d'eau pastoraux (puits, mares, forages, etc.)	Des points d'eau pastoraux (puits, mares, forages, etc.) sont réalisés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Commune 	PM									15	05	10	70		
	am) Octroi de botteuses aux éleveurs de la commune	Les éleveurs sont dotés de botteuses (environ 15)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 3, ◆ Birga-Dogon 2, ◆ Baraniogolé 2, ◆ Tèmégolo 2, ◆ Timessogou 1, ◆ Guindourou 1, ◆ Sogourou 1, ◆ Andiama 1, ◆ Ongo 2. 	27 705 000	X	X	X	X	X			15	05	10	70			
Sous total élevage				1 628 197 000														
3. Aquaculture/pisciculture																		
Améliorer la production et la productivité aquacole et piscicole	a) Création d'unités de production piscicole (un forage et 4 étangs de 5 ares/ unité)	Environ deux (2) unités de production piscicole (un forage et 4 étangs de 5 ares/ unité)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé 1 ◆ Sogourou 1 	30 000 000			X	X					15	05	10	70		
	b) Réalisation aménagements piscicoles (étangs piscicoles)	Des aménagements piscicoles (étangs piscicoles) sont réalisés pour l'élevage du poisson	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé, ◆ Birga Dogon, ◆ Baraniogolé, ◆ Andiama, ◆ Sogourou 	60 000 000	X	X	X	X	X			15	05	10	70			
	c) Surcreusement des points d'eau naturels et bancotières pour l'élevage du poisson	Des points d'eau naturels et bancotières sont surcreusés pour l'élevage du poisson	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé, ◆ Birga Dogon, ◆ Baraniogolé, ◆ Andiama, 	25 000 000	X	X	X	X	X			15	05	10	70			

			♦ Sogourou												
	d) Dotation des unités de production piscicole en kits piscicoles (épuisette, balance, pelles, bourrettes, râteau, épervier)	Des unités de production piscicole sont dotés en kits piscicoles (épuisette, balance, pelles, râteau bourrettes, , épervier)	♦ Pel Maoudé 1 ♦ Sogourou 1	1 600 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70		
	e) Formation des pisciculteurs en techniques de conduite piscicole	Environ 10 pisciculteurs sont formés aux techniques de conduite piscicole	♦ Pel Maoudé 5 ♦ Sogourou 5	744 000		X	X			15	05	10	70		
	f) Aménagement et empoissonnement des plans d'eau (mares, bancotières emprunts, etc.)	Environ deux (2) plans d'eau (mares, bancotières emprunts, etc.) sont aménagés et empoissonnés	♦ Baraniogolé, ♦ Témégolo	5 869 000				X	X	15	05	10	70		
	g) Réalisation de hangar moderne à poisson	Un hangar moderne à poisson est réalisé	♦ Pel Maoudé	50 000 000					X	15	05	10	70		
	h) Dotation des mareyeuses de caisses isothermes	Les mareyeuses sont dotées de caisses isothermes	♦ Pel Maoudé	600 000					X	15	05	10	70		
Sous total Aquaculture/pisciculture				173 813 000											
4. Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres															
Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement	a) Sensibilisation de la population sur les effets des coupes abusives d'arbres verts	La population prend conscience des effets négatifs des coupes abusives d'arbres verts (5 campagnes de sensibilisation)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 500 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70		
	b) Institution des prix annuels d'encouragement aux paysans qui pratiquent la régénération naturelle assistée (RNA)	Des prix (5) d'encouragement aux paysans qui pratiquent la régénération naturelle assistée (RNA) sont institués	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 500 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70		
	c) Institution d'une journée annuelle de reboisement dans la commune	Une journée annuelle de reboisement est instituée	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 500 000	X	X	X	X	X	00	20	10	70		

d)	Formation et équipement des pépiniéristes pour la production des jeunes plants	Environ 20 pépiniéristes sont formés et équipés pour la production des jeunes plants	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	696 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
e)	Redynamisation de l'association "Ogokana» de surveillance et de protection de la brousse	L'association traditionnelle de surveillance de la brousse dénommée « Ogokana" est redynamisée	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	1 250 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
f)	Vulgarisation des foyers améliorés métalliques	Environ 1956 foyers améliorés métalliques sont vulgarisés (à raison de 217 / Village)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	29 347 000	X	X	X	X	X	15	05	10	70
g)	Elaboration de convention locale pour l'exploitation du bois de chauffe	Une convention locale pour l'exploitation du bois de chauffe est élaborée	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	5 000 000		X				15	05	10	70
h)	Réalisation de plantations de Moringa oleifera sécurisés par une clôture (E=4m x4m)	Un (1) ha de plantations de Moringa oleifera sécurisés par une clôture (E=4mx4m)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé ♦ Témégolo, Timéssogou, ♦ Ongo 	5 000 000		X	X	X	X	15	05	10	70
i)	Formation et équipement d'apiculteurs en kits de récolte de miel	Environ 20 apiculteurs sont formés et équipés en kits de récolte de miel	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 3, ♦ Témégolo 2, ♦ Baraniogolé 3, ♦ Guindourou 2, ♦ Birga-Dogon 2, ♦ Timéssogou 2, ♦ Ongo 2, ♦ Andiamo 2, ♦ Sogourou 2 	6 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
j)	Création de marché rural de bois	Un (1) marché rural de bois est créé	Pèl Maoudé	7 000 000			X			05	05	10	80
k)	Formation des acteurs aux techniques de DRS/CES (mise en défens, Zaï, fascine, demi-lune, diguettes, RNA, etc.)	Environ 781 acteurs sont formés aux techniques de DRS/CES (mise en défens, Zaï, fascine, demi-lune, diguettes, RNA, etc.)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	39 130 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80
l)	Appui des acteurs	Environ 3913 acteurs	Tous les 09 villages	166 304 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80

	formés en petits matériels de conduite de RNA (coupe-coupe, sécateur, pioches, peinture, ruban, etc.)	formés sont dotés en petits matériels de conduite de RNA (coupe-coupe, sécateur, pioches, peinture, ruban, etc.) à raison de 434 / village	et les 14 hameaux de cultures															
	m) Formation et équipement de pépiniéristes	Environ 03 pépiniéristes sont formés et équipés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Andiama, ♦ Sogourou, ♦ Pel-Maoudé 	900 000							05	05	10	80				
	n) Mise en place d'arboretum scolaire pour l'éducation environnementale	Un (1) arboretum scolaire est mis en place pour l'éducation environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé 	10 000 000					X		05	05	10	80				
	o) Dynamisation et équipement des brigades villageoises de surveillance et de protection de la brousse (vélo, tenues bottes etc.)	Environ 20 brigades villageoises de surveillance et de protection de la brousse sont dynamisées et équipées (vélo, tenues bottes etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé 3, ♦ Témégolo 2, ♦ Baraniogolé 3, ♦ Guindourou 2, ♦ Birga-Dogon 2, ♦ Timéssogou 2, ♦ Ongo 2, ♦ Andiama 2, ♦ Sogourou 2 	3 868 000	X	X	X	X	X		05	05	10	80				
	p) Réalisation de DRS/CES	Environ 400 hectares de DRS/CES sont réalisés	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	6 000 000							15	05	10	70				
Sous total Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres				287 995 000														
5. Faune et biodiversité animale																		
Protéger la faune et la biodiversité animale	a) Dynamisation et équipement des brigades villageoises de surveillance et de protection de la faune et de son habitat (vélo, tenue, paire de bottes)	Neuf (9) brigades villageoises de surveillance et de protection de la faune et de son habitat sont dynamisées et équipées (vélo, tenue, paire de bottes)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	5 000 000	X	X	X	X	X		05	05	10	80				
	b) Formation des membres des brigades de	Les membres des brigades villageoises de		5 000 000	X	X	X	X	X		05	05	10	80				

	surveillance et de protection de la faune et de son habitat sur les textes forestiers en matière de chasse et de protection de la biodiversité	surveillance et de protection de la faune et de son habitat sont formés sur les textes forestiers en matière de chasse et de protection de la biodiversité	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures												
Sous total Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres				10 000 000											
TOTAL ECONOMIE RURALE				2 839 385 000											
II. SECTEUR SECONDAIRE															
1. Mines et Géologie															
Valoriser l'exploitation artisanale des matériaux locaux à but commercial (sable, gravier)	a) Réalisation de l'inventaire des carrières d'exploitation des matériaux locaux (sable, gravier, etc.) à but lucratif	L'inventaire des carrières d'exploitation des matériaux locaux (sable, gravier, etc.) à but lucratif est réalisé	Commune	2 100 000			X					05	05	10	80
	b) Instauration des brigades villageoises de surveillance des carrières d'exploitation des matériaux locaux (sable, gravier, etc.) à but lucratif	Des brigades de surveillance des carrières sont instaurées dans les 21 villages	Commune	2 100 000			X					05	05	10	80
	c) Instauration des taxes d'exploitation artisanale et d'ouverture de carrières des matériaux locaux (sable, gravier, etc.) à but lucratif et commercial	Des taxes d'exploitation artisanale des matériaux locaux (sable, gravier, etc.) à but lucratif et commercial sont instaurées par le Conseil Communal	Commune	500 000			X						05	05	10
Sous total Mines et Géologie				4 700 000											
2. Eau potable et ouvrage d'approvisionnement en eau potable															
Améliorer l'accès à l'eau potable	Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	Environ dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Ongo, ♦ Birga-Dogon (Anakana), ♦ Temegolo, 	50 000 000		X	X	X	X	X		20	10	05	65

		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé, ♦ Sogourou, ♦ Guindourou, ♦ Pel Maoudé ♦ (Monibouro, Barakoun) 											
Réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont réhabilités	♦ Commune	PM	X	X	X	X	X	20	10	05	65	
Réalisation des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont réalisés	♦ Monibouro	15 000 000	X					20	10	05	65	
Réalisation des puits à grand diamètre	Des puits à grand diamètre réalisés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Timessogou (Guinekorokun) ♦ Birga-Dogon (Andè Ana) 	24 000 000		X	X			20	10	05	65	
Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Les capacités techniques et organisationnelles des membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont renforcées	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	10 000 000	X	X	X	X	X	20	10	05	65	
Elaboration de convention ou protocole de collaboration entre la Mairie et membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Les structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont liées à la Mairie par une convention ou un protocole	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	5 000 000	X	X	X	X	X	20	10	05	65	
Elaboration de cahiers de charge d'exploitation des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Un cahier de charge d'exploitation des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) est élaboré	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 500 000	X	X	X	X	X	20	10	05	65	
Formation/Recyclage et	Environ dix (10) artisans réparateurs et	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de	3 000 000	X	X	X	X	X	20	10	05	65	

	équipement des artisans réparateurs et maintenanciers des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	maintenanciers des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont formés ou recyclés et équipés	cultures											
	Promotion d'intermédiation sociale inclusive dans les villages autour des points d'eau modernes	Des séances d'intermédiation sociale inclusive sont tenues dans les villages autour des points d'eau modernes	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	21 496 000	X	X	X	X	X	20	10	05	65	
	Réalisation d'un dépôt de pièces de rechange pour la réparation et l'entretien des points d'eau modernes (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Un dépôt communal de pièces de rechange pour la réparation et l'entretien des points d'eau modernes (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) est réalisé	Pèl Maoudé	6 000 000		X	X			20	10	05	65	
Sous total Eaux et infrastructures d'approvisionnement en eau potable				133 996 000										
3. Energie et infrastructures énergétiques														
Améliorer le taux d'accès à l'électricité et la sécurité des lieux publics	a) Installation de centrales photovoltaïques dans les grosses agglomérations	Une centrale photovoltaïque est installée dans une grosse agglomération	Pel-Maoudé	PM	X					00	15	10	75	
	b) Installation de lampadaires pour l'éclairage des lieux publics de certains villages	Environ 40 lampadaires sont installés pour l'éclairage des lieux publics dans les 9 villages officiels	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon 5 ♦ Baraniogolé 5 ♦ Témégolo 5 ♦ Timéssogou, 5 ♦ Guindourou 5 ♦ Ongo 5 ♦ Sogourou 5 ♦ Andiamo 5 	80 000 000	X	X	X	X	X	00	15	10	75	
	c) Formation et équipement de jeunes en Kits solaires	Environ 23 jeunes sont formés et équipés de kits solaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé 4, ♦ Birga-Dogon 3, ♦ Baraniogolé 3, ♦ Témégolo 3, ♦ Timéssogou, 2, ♦ Guindourou 2, ♦ Ongo 2, 	25 000 000	X	X	X	X	X	00	15	10	75	

			<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou 2 ♦ Andiamo 2 											
	d) Réhabilitation (remplacer) l'éclairage public existant	L'éclairage public existant est réhabilité dans un village	Pèl-Maoudé	3 000 000	X	X	X	X	X	00	15	10	75	
Sous total Energie et infrastructures énergétiques				108 000 000										
4. Industrie et artisanat														
Industrie et artisanat	a) Formation et équipement des artisans dans leur corps de métiers	Au moins 5 artisans par village sont formés et équipés dans leur corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon 5 ♦ Baraniogolé 5 ♦ Témégolo 5 ♦ Timéssogou, 5 ♦ Guindourou 5 ♦ Ongo 5 ♦ Sogourou 5 ♦ Andiamo 5 	45 000 000	X	X	X	X	X	10	05	10	75	
	b) Construction et équipement d'infrastructures artisanales (maison d'artisans)	Une maison d'artisans est construite et équipée	Pèl-Maoudé	45 000 000			X			10	05	10	75	
Sous total Industrie et artisanat				90 000 000										
5. Tourisme et culture														
Promouvoir les activités socioculturelles, artistiques et	a) Réalisation de l'inventaire des événements culturels	L'inventaire des événements culturels dans la commune est réalisé	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	500 000		X				10	05	10	75	
	b) Réhabilitation et équipement des infrastructures d'accueil et d'hébergement des touristes (campement)	Les infrastructures d'accueil et d'hébergement des touristes (campement) sont réhabilités et construits	Pèl-Maoudé	30 000 000			X	X		10	05	10	75	

touristiques	c) Promotion des potentialités touristiques et culturelles par la réalisation des spots télévisés et messages écrits à la presse, dépliants, etc.	Les potentialités touristiques et culturelles de la commune sont mieux connues	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 000 000		X					10	05	10	75
Sous total Industrie et artisanat				32 500 000										
TOTAL SECTEUR SECONDAIRE				369 196 000										
III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION														
1. Marchés, foires hebdomadaires et échanges commerciaux														
Accroître le nombre des infrastructures marchandes	a) Aménagement des foires hebdomadaires importantes de façon sommaire	Une (01) foire hebdomadaire est aménagée de façon sommaire	Pèl-Maoudé	100 000 000		X					05	05	10	80
	b) Création d'un fichier des contribuables des foires hebdomadaires	Un fichier des contribuables des foires hebdomadaires est créé au niveau de la Mairie	Pèl-Maoudé	200 000		X					05	40	05	50
	c) Elaboration d'un plan sommaire d'occupation des foires hebdomadaires	Un plan sommaire d'occupation de foires est élaboré	Pèl-Maoudé	1500 000		X					05	40	05	50
	d) Institution de taxes d'exploitation des foires hebdomadaires	Des taxes d'exploitation des foires hebdomadaires sont instituées par le Conseil Communal	Pèl-Maoudé	50 000		X					05	40	05	50
	e) Aménagement d'un marché à bétail	Un (1) marché à bétail est aménagé	Pèl-Maoudé	50 000 000			X				05	40	05	50
	f)													
Sous total Marchés, marchés hebdomadaires et échanges commerciaux				151 750 000										
2. Infrastructures routières et désenclavement														
Promouvoir le désenclavement	a) Aménagement des pistes rurales inter villageoises	Des pistes reliant les différents villages de la commune entre eux, sont aménagées de façon	♦ Pel-Maoudé, ♦ Andiamama, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon,	PM		X	X	X	X	X	00	05	15	80

intérieur et extérieur de la commune		sommaire	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Guindourou, ♦ Ongo, ♦ Sogourou, ♦ Témégolo, ♦ Timessogou 												
	b) Aménagement des pistes rurales reliant certains villages à RN-15	Les principaux axes reliant les villages de la commune à la RN-15 sont aménagées de façon sommaire	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé-Birga-Don-Pèl Maoudé ♦ Andiamma-Sogourou-Timessogou-Pèl-Maoudé, ♦ Témégolo-Pèl Maoudé 	PM	X	X	X	X	X	00	05	15	80		
Sous total Infrastructures routières et désenclavement				PM											
3. Information et Communication															
Améliorer le de en couverture téléphonique mobile de la commune et la circulation d'information	Installation d'une radio communautaire de proximité	Une (1) radio communautaire de proximité est installée et fonctionnelle	Pèl-Maoudé	100 000 000			X			00	05	05	90		
	Recrutement du personnel technique pour le fonctionnement de la radio	4 agents sont recrutés pour le fonctionnement de la radio	Pèl-Maoudé	60 000 000			X	X	X	00	05	05	90		
	Renforcement des capacités du personnel technique de la radio	5 sessions de formation sont organisées pour renforcer les capacités personnelles technique de la radio	Pèl-Maoudé	5 000 000			X	X	X	00	05	05	90		
	Plaidoyer auprès d'Orange et Malitel pour l'amélioration de la couverture téléphonique (augmentation du nombre d'antennes relais)	Deux (2) villages sont dotés d'antenne relais de téléphonie mobile	Andiamma Témégolo	PM	X	X	X	X	X	00	05	05	90		
Sous total Information et Communication				165 000 000											
TOTAL SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION				316 750 000											
IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES															

1. Genre et lutte contre l'inégalité sociale													
Promouvoir le genre, lutter contre l'inégalité sociale sous toutes ses formes et autonomiser les couches vulnérables	Développement des activités génératrices de revenus (AGR) en faveur des organisations de femmes, d'handicapés et des jeunes	Des activités génératrices de revenus (AGR) sont développées en faveur des organisations de femmes, d'handicapés et des jeunes	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	100 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70
	Construction et équipement des centres de transformation des produits agricoles	Des centres de transformation des produits agricoles sont construits et équipés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl-Maoudé, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon, ♦ Tèmègolo ♦ Andiamo 	250 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70
	Installation de plateformes multifonctionnelles pour les femmes	Une plateforme multifonctionnelle est installée pour les femmes	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl-Maoudé, 	10 000 000			X				10	05	15
Sous total Genre et lutte contre l'inégalité sociale				360 000 000									
2. Emploi, formation professionnelle et travail													
Améliorer le pouvoir d'achat des femmes et des jeunes, favoriser les conditions de création d'emplois décents	Dotation des producteurs de batteuses de mil	Au moins 10 producteurs sont dotés de batteuses de mil	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl-Maoudé (2) ♦ Baraniogolé (2) ♦ Birga-Dogon (2) ♦ Tèmègolo (2) ♦ Andiamo (2) 	10 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70
	Recrutement de personnel qualifié pour le fonctionnement correct des infrastructures d'éducation formelle et non formelle	Un personnel qualifié est recruté pour le fonctionnement correct des infrastructures d'éducation formelle et non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé ♦ Birga-Dogon ♦ Baraniogolé ♦ Temegolo ♦ Timessogou ♦ Sogourou ♦ Andiamo, ♦ Sogourou Kanda 	PM	X	X	X	X	X	10	05	15	70
	Recrutement de personnel requis pour le fonctionnement correct des infrastructures de santé	Un personnel requis est recruté pour le fonctionnement correct des infrastructures de santé.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl-Maoudé 	PM	X	X	X	X	X	10	05	15	70
	Appui des groupements de femmes et de jeunes pour la transformation des produits	Les groupements de femmes et de jeunes sont appuyés pour la	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé, ♦ Guindourou, ♦ Anamoila- 	5 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70

	maraischers	transformation des produits maraischers	Kanda, ♦ Birga-Dogon, ♦ Timessogou, ♦ Témégolo, ♦ Baraniogolé, ♦ Sogourou											
	Appui des groupements et de jeunes en embouche (bovin et petits ruminants)	Des groupements et de jeunes sont appuyés pour l'embouche des bovins et petits ruminants (ovins et caprins) et porcins	♦ Sogourou, ♦ Birga-Dogon, ♦ Guindourou, ♦ Baraniogolé, ♦ Tegoro, ♦ Monibouro, ♦ Timessogou,	7 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70	
	Formation et équipement des jeunes filles déscolarisées et non déscolarisées dans les corps de métiers (coiffure, coupe et couture, etc.)	Des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées sont formées et équipées dans les corps de métiers (coiffure, coupe et couture, etc.)	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	40 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70	
	Formation et équipement des jeunes garçons dans les corps de métiers (mécanique, menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, électricité, etc.)	Des jeunes garçons dans les corps de métiers (mécanique, menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, électricité, etc.)	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	30 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70	
	Appui des groupements de femmes et de jeunes pour la transformation des produits locaux (céréales)	des groupements de femmes et de jeunes sont appuyés pour la transformation des produits locaux (céréales)	Pel-Maoudé	2 000 000	X	X	X	X	X	10	05	15	70	
	Recrutement d'agents pour pourvoir les postes vacants à la Mairie	Un personnel requis est recruté pour pourvoir les postes vacants à la Mairie	Pel-Maoudé	PM			X	X	X	10	05	15	70	
Sous total Genre et lutte contre l'inégalité sociale				94 000 000										
3. Education et formation technique														
	Construction et équipement des centres de développement de la petite	Un centre de développement de la petite enfance (CDPE) est	Pel-Maoudé	35 000 000		X				05	05	10	80	

Améliorer l'offre en éducation et en formation technique	enfance (CDPE)	construit et équipé												
	Construction et équipement des établissements du second cycle (une direction-magasin)	Une direction-magasin est construit pour le second cycle	Pèl Maoudé	5 000 000		X					05	05	10	80
	Construction et équipement des nouvelles salles de classes dans certains établissements scolaires (1 ^{er} cycle)	Environ 24 nouvelles salles de classes sont construites et équipées dans certains établissements scolaires du 1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 12 ♦ Tèmègolo 3 ♦ Baraniogolé 3 ♦ Sogourou 6 	240 000 000		X	X	X	X	X	05	05	10	80
	Construction et équipement un centre d'alphabétisation dans certains villages	Un centre d'alphabétisation est construit et équipé dans chacun des villages	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé Timessogou, ♦ Sogourou, ♦ Andiamama, ♦ Anamoila-Kanda, ♦ Tégoro, ♦ Guindourou, ♦ Ongo 	50 000 000		X	X	X	X	X	05	05	10	80
	Construction et équipement de centre de formation professionnelle pour les femmes	Un centre de de formation professionnelle est construit et équipé dans chacun des villages au compte des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé, ♦ Baraniogolé ♦ BirgaDogon, ♦ Tèmègolo ♦ Ongo 	50 000 000		X	X	X	X	X	05	05	10	80
	Clôture des domaines scolaires à risque d'accidents et de spéculations foncières	Le domaine de 9 établissements scolaires est clôturé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé public 1^{er} et 2^e cycle ♦ Tèmègolo 1^{er} cycle ♦ Sogourou, ♦ Andiamama, ♦ Briga-Dogon 2^e cycle 	PM		X	X	X	X	X	05	05	10	80
	Réhabilitation des salles de classes	Des salles de classes sont réhabilitées dans 6 établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé public 1^{er} et 2^e cycle 	PM		X	X	X	X	X	05	05	10	80

			<ul style="list-style-type: none"> ♦ Tèmègolo 1^{er} cycle ♦ Andiama, ♦ Briga-Dogon 1^{er} et 2^e cycle 										
Réhabilitation des latrines scolaires	Des latrines scolaires de classes sont réhabilitées dans 6 établissements		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoude public 1^{er} et 2^e cycle ♦ Tèmègolo 1^{er} cycle ♦ Andiama, ♦ Briga-Dogon 1^{er} et 2^e cycle 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80
Dotation des écoles en kits de dignité	Tous les établissements d'éducation formelle sont dotés de kits de dignité		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoude (privé, public 1 et 2, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiama, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogon) 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80
Réalisation des points d'eau dans les domaines scolaires	Des points d'eau modernes sont réalisés dans 3 domaines scolaires		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Andiama, ♦ Baraniogolé, ♦ Sogourou, ♦ Tèmègolo, ♦ Pèl-Maoude 2^e cycle ♦ Ongo 	PM		X	X	X		05	05	10	80
Réalisation des latrines dans	Des latrines dans les		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou, 	PM			X	X		05	05	10	80

	les domaines scolaires	domaines scolaires dans 2 domaines scolaires	♦ Tèmègolo 1 ^{er} cycle												
	Formation continue du personnel enseignant	Le personnel enseignant est formé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiamama, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		
	Recrutement des enseignants	Un personnel suffisant et de qualité est recruté pour le fonctionnement normal des structures d'éducation formelle et non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiamama, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		

		(Birga-Dogo												
Recrutement des Monitrices pour les centres de développement de la petite enfance (CDPE)	Des monitrices sont recrutées pour l'encadrement normal du centre de développement de la petite enfance (CDPE)	Pèl Maoudé	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		
Construction des blocs de latrines à 3 postes de certains établissements scolaires	Des blocs de latrines à 3 postes sont construits dans certains établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Ongo, ♦ Guindourou, ♦ Monibouro, ♦ Baraniogolé, ♦ Timessogou ♦ Témégolo, ♦ Andiamo 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		
Création, construction et équipement des écoles fondamentales	Des écoles fondamentales ((1 ^{er} et 2 ^e cycle) sont créées, construites et équipées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé, (1^{er} et 2^e cycle) ♦ Sogourou, ♦ Baraniogolé, ♦ Témégolo (2^e cycle) ♦ Timessogou (2^e cycle), ♦ Ongo (1^{er} cycle) 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		
Réparation/restauration des mobiliers scolaires	Les mobiliers scolaires de tous les établissements scolaires sont réparés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiamo, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		

			♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogo											
Appui à l'organisation des examens de fin d'année	Des appuis annuels sont donnés à l'organisation des examens de fin d'année (DEF +BAC)		♦ Pel Maoudé (privé, public 2, lycée), ♦ Birga-Dogon (2),	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80	
Renouvellement des comités de gestion des écoles	Les comités de gestion des écoles sont renouvelés dans les établissements scolaires		♦ Pel Maoudé (privé, public 1 ^{er} et 2 ^e cycle, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiam, Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogo	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80	
Dotation des écoles en manuels et mobilier scolaires	Tous les établissements scolaires sont dotés de manuels et de mobiliers		♦ Pel Maoudé (Privé, public 1 ^{er} et 2 ^e cycle, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou,	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80	

		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiama, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 											
Dotation des écoles en kits d'hygiène	Tous les établissements scolaires sont dotés en kits d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiama, ♦ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 	PM	X	X	X	X	X		05	05	10	80
Construction et équipement des blocs salles de classe	Un bloc de trois (3) salles de classes est construit et équipé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé 	60 000 000		X					05	05	10	80
Construction et équipement des salles de classe pour les écoles franco arabes	Un bloc de trois (3) salles de classes est construit et équipé dans chacun des établissements franco-arabes	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé ♦ Ongo, ♦ Sogourou-Kanda 	180 000 000		X	X	X			05	05	10	80
Création, construction et équipement des salles de	Des centres de développement de la petite enfance (CDPE)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou, ♦ Birga-Dogon, ♦ Guindourou, 	PM			X	X	X		05	05	10	80

classe pour les jardins d'enfants	sont créés, construits et équipés dans chacun des sites	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Temegolo, ♦ Baraniogolé, ♦ Tegoro, ♦ Monibouro, ♦ Wil-Wal, ♦ Timessogou, 												
Création, construction et équipements d'écoles pour les Médersa	Des établissements de Médersa sont créés, construits et équipés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé, ♦ Timessogou, ♦ Andiamia, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon 	PM			X	X	X	05	05	10	80		
Dotation des cantines scolaires en vivres	Une cantine scolaire est dotée de vivres	♦ Pel Maoude 1 ^{er} cycle	1 000 000	X					05	05	10	80		
Création des cantines scolaires et leur dotation en vivres	Environ 8 nouvelles cantines scolaires sont créées et dotées en vivre	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (2^e cycle, CDPE et lycée) ♦ Birga-Dogon 1^{er} et 2^e cycles) ♦ Témégolo ; ♦ Baraniogolé, ♦ Andiamia, ♦ Timessougo. 	8 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80		
Appui des écoles en équipements et matériels didactiques	Tous les établissements scolaires sont appuyés en équipements et matériels didactiques	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé (Privé, 1^{er} et 2^e cycle, CDPE et lycée) ♦ Médersa), ♦ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa), ♦ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ♦ Andiamia, ♦ Médersa (Ongo, Sogourou Kanda) 	PM	X	X	X	X	X	05	05	10	80		

			♦ Centre alphabétisation (Birga-Dogon)														
Sous total Education et formation				629 000 000													05
4. Santé, services de soins de santé et affaires sociales																	
Améliorer l'accès des populations aux services et soins de santé	Dotation certains villages de moto tricycle pour servir d'ambulance	Environ sept villages sont dotés de moto tricycle pour servir d'ambulance	♦ Baraniogolé, ♦ Andiamo, ♦ Sogourou, ♦ Timessogou, ♦ Ongo, ♦ Temegolo, ♦ Guindourou	7 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80				
	Organisation de campagnes de sensibilisation sur la fréquentation des structures sanitaires	Des campagnes de sensibilisation sont organisées sur la fréquentation des structures sanitaires	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	5 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80				
	Appui des structures de santé (CSCOM et centre de santé perfectionné) en équipements (médicalisés, lits, chaises) et kits sanitaires (médicaments, vaccins, glacières, réfrigérateurs solaires)	Les structures de santé (CSCOM et centre de santé perfectionné) sont dotés d'équipements médicalisés, de lits, de chaises, des kits sanitaires (glacières, réfrigérateurs solaires), de médicaments et vaccins.	Pel Maoudé	30 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80				
	Appui du CSCOM en incinérateurs	Le CSCOM est doté d'incinérateur	Pel Maoudé	6 000 000			X	X	X	05	05	10	80				
	Organisation de campagnes de sensibilisation sur les maladies (paludisme, diarrhée etc.)	Des campagnes de sensibilisation sont organisées sur les maladies (paludisme, diarrhée, etc.)	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	5 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80				
	Promotion de la planification familiale et de la santé de la reproduction	Les méthodes et moyens modernes de planification familiale et de la santé de la reproduction sont connus et adoptés	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	51 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80				

	Organisation de campagnes de sensibilisation des populations sur les effets du mariage précoce, forcé et de l'excision (1 fois/an)	Des campagnes de sensibilisation des populations sont organisées sur les effets du mariage précoce, forcé et de l'excision (1 fois/an)	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	1500 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80	
	Construction et équipement d'un laboratoire au sein du CSCOM	Un laboratoire est construit et équipé au sein du CSCOM	Pel Maoudé	PM			X			05	05	10	80	
	Construction et équipement d'un centre perfectionné de santé	Un centre perfectionné de santé est construit et équipé	Pèl-Maoudé	PM		X				05	05	10	80	
	Dotation du centre perfectionné de santé en personnel	Le centre perfectionné de santé est doté de personnel requis et qualifié	Pèl-Maoudé	PM		X				05	05	10	80	
	Construction du logement du personnel de santé	Deux logements sont construits pour le DTC et la matrone	Pèl-Maoudé	40 000 000		X	X			05	05	10	80	
	Construction et réhabilitation des sites ASC	Environ 5 sites d'Agent de Santé Communautaire (ASC) sont construits et réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Tèmègolo, ♦ Birga-Dogon, ♦ Sogourou, ♦ Andiamana, ♦ Baraniogolé. 	25 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80	
	Création, construction et équipement de maternités rurales	Environ 2 maternités rurales sont créées, construites et équipées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Andiamana, ♦ Baraniogolé, 	20 000 000			X	X	X	05	05	10	80	
	Recrutement des agents de santé (1 laborantin) pour le CSCOM	Le CSCOM est doté d'un laborantin	Pel Maoudé	5 000 000	X	X				05	05	10	80	
Sous total Santé, services de soins de santé et affaires sociales				195 500 000										
4. Sports Art et Culture														
Promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles	Construction et équipement d'une maison des jeunes	Une maison des jeunes est construite et équipées	Pel-Maoudé	30 000 000		X	X	X	X	05	05	10	80	
	Organisation des sessions de formations des jeunes en entrepreneuriat rural	Des sessions de formations des jeunes sont organisées sur	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	10 000 000	X	X	X	X	X	05	05	10	80	

		l'entreprenariat rural												
	Aménagement et équipement des terrains de sports	Un terrain de sports est aménagé et équipé	Pel-Maoudé	25 000 000			X				05	05	10	80
	Appui aux sportifs en équipements et matériels sportifs pour la promotion des activités sportives	Les sportifs sont appuyés en équipements et matériels sportifs	Pel-Maoudé	5 000 000			X				05	05	10	80
Sous total Sports Art et Culture				70 000 000										
6. Paix, stabilité et cohésion sociale														
Contribuer au rétablissement de la sécurité, au renforcement de la paix et de la cohésion sociale	Création d'un cadre de concertation fonctionnel entre agriculteurs et éleveurs de la commune	Un cadre fonctionnel de concertation entre agriculteurs et éleveurs de la commune est créé	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	5 000 000		X	X	X	X	X	05	10	10	75
	Sensibilisation des communautés sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflits	Des séances de sensibilisation des communautés sont organisées sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflits	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	1 000 000		X	X	X	X	X	05	10	10	75
	Organisation des rencontres intercommunautaires pour le renforcement de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Environ 3 rencontres intercommunautaires sont organisées pour le renforcement de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	10 000 000		X	X	X			05	10	10	75
	Création/dynamisation des Commissions villageoises foncières	Des commissions villageoises foncières sont créées ou dynamisées	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	5 000 000		X	X				05	10	10	75
	Organisation d'ateliers sur les textes de GRN (Charte Pastorale, Loi d'Orientation Agricole, textes relatifs à la chasse et la pêche).	Des ateliers communaux sont organisés sur les textes de GRN (Charte Pastorale, Loi d'Orientation Agricole, textes relatifs à la chasse et la pêche).	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	10 000 000			X	X	X	X	05	10	10	75
Sous total Paix, stabilité et cohésion sociale				31 000 000										
TOTAL SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES				1 379 000 000										

6.2. Récapitulatif du coût du PDESC par secteur développement

Plan/Programme d'Investissement Pluriannuel (P.I.P 2024 – 2028) de la commune de Pèl-Maoudé s'élève à la somme de : **Quatre Milliards Neuf Cent Quatre Millions Trois Cent Trente Un Mille (4 904 331 000) francs CFA** et se répartissent entre quatre (4) secteurs ci-dessous (voir tableau) :

Tableau N°17 : Récapitulatif des coûts du PIP (2024 – 2028)

SECTEURS	SOUS-SECTEURS/DOMAINES	COUTS ESTIMATIFS (FCFA)	TAUX (%)
1. SECTEUR DE L'ECONOMIE RURALE	1.1. Agriculture	739380000	
	1.2. Elevage	1628197000	
	1.3. Pêche, aquaculture et pisciculture	173813000	
	1.4. Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres	287995000	
	1.5. Faune et biodiversité	10000000	
	Sous total 1	2 839 385 000	
2. SECTEUR SECONDAIRE	2.1. Mines et géologie	4700000	
	2.2. Eau et infrastructures d'approvisionnement en eau potable	133996000	
	2.3. Energie et infrastructures énergétiques	108000000	
	2.4. Industrie et artisanat	90000000	
	2.5. Tourisme et culture	32500000	
	Sous total 2	369 196 000	
3. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION	3.1. Marchés/foires hebdomadaires et services marchands	151750000	
	3.2. Infrastructures routières et désenclavement	PM	
	3.3. Information et communication	165000000	
	Sous total 3	316 750 000	
4. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	4.1. Genre et lutte contre l'inégalité sociale et l'exclusion	360000000	
	4.2. Emplois, formation professionnelle et travail	94000000	
	4.3. Education et formation technique	629000000	
	4.4. Santé, services de soins de santé et affaires sociales	195500000	
	4.5. Sports, art et culture	70000000	
	4.6. Stabilité, paix et cohésion sociale	31000000	
	Sous total 4	1 379 500 000	
TOTAL GLOBAL		4 904 831 000	100

6.3. Plan d'Investissement Annuel (PIA 2024) de la commune rurale de Pèl-Maoudé

Secteurs/ objectifs	Actions	Résultats attendus	Localisation	Coûts (en F CFA)	Contributions (%)				
					Bénéficiaire	CT	Etat	PTF	
I. SECTEUR DE L'ECONOMIE RURALE									
1. Agriculture									
Accroître durablement les productions agricoles	ad) Renforcement des capacités des paysans en techniques modernes de production agricole	Les capacités de 90 paysans par an sont renforcées en techniques modernes de production agricole	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	300 000	05	10	10	75	
	ae) Formation des producteurs sur les techniques de production des semences améliorées	Les producteurs sont formés sur les techniques de production des semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ♦ Guindourou, ♦ Anamoila-Kanda 	2 000 000	05	10	10	75	
	af) Achat des semences améliorées et traitées au fongicide de niébé, du mil et de l'arachide	1 tonne de mil, 1 tonne niébé et 1 tonne d'arachide sont achetées et traitées au fongicide	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé- ♦ Guindourou, ♦ Anamoila-Kanda 	1 200 000	05	10	10	75	
	ag) Appui des producteurs agricoles pour le suivi régulier des informations météorologiques	Les producteurs agricoles sont appuyés pour le suivi régulier des informations météorologiques	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	50 000	05	10	10	75	
	ah) Appui/accompagnement des organisations paysannes pour l'obtention des intrants agricoles subventionnés de l'Etat (250 tonnes d'engrais)	Les organisations paysannes appuyées et accompagnées pour l'obtention des intrants agricoles subventionnés de l'Etat (250 tonnes d'engrais)	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	11 000 000	25	25	50	00	
	ai) Appui des producteurs en matériels agricoles (charrettes et animaux de	Les producteurs agricoles des 09 villages et 14 hameaux sont dotés de matériels agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ♦ Andiamana, ♦ Birga-Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Témégolo, 	4 400 000	00	15	10	75	

	trait)	(charrettes et animaux de trait)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timessogou, ◆ Sogourou, ◆ Guindourou, ◆ Ongo 					
	aj) Aménagement des Périmètres Maraichers (PM) de 1 hectare chacun équipés de kits solaires	Environ quinze (03) Périmètres Maraichers (PM) de 1 hectare chacun et équipés de kits solaires sont aménagés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ongo, ◆ Sogourou (Sogourou Kanda et Dagna) ◆ Birga-Dogon (Birèkaran), ◆ Baraniogolé (Wilwale, Tegoro, Bangolo-Pen et Waratoulaye), ◆ Pèl Maoudé (Barkoun et Yogobène), ◆ Andiamo (Dagnakarouwa et Lomé), ◆ Temessogou (Anakenou et Guirikoro Djo) 	45 000 000	05	05	10	80
	ak) Amélioration de la fourniture en eau d'arrosage et réhabilitation de Périmètres Maraichers (PM)	Le système de fourniture en eau d'arrosage amélioré et des Maraichers (PM) réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé, ◆ Pèl Maoudé (Monibouro), ◆ Birga-Dogon, ◆ Birga-Dogon (Anakana) ◆ Andiamo, ◆ Sogourou, ◆ Ongo (Anamoila Kana), ◆ Guindourou, ◆ Baraniogolé, ◆ Temegolo, ◆ Timessogou 	11 000 000	15	10	10	65
	al) Création, équipement et approvisionnement en vivres des banques de céréales	Environ deux (7) banques de céréales sont créées et approvisionnées en vivres (20 T)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baraniogolé, ◆ Guindourou ◆ Pèl Maoudé, ◆ Ongo, ◆ Sogourou, ◆ Andiamo et ◆ Timessogou 	16 000 000	05	05	10	80

	am) Formation et sensibilisation des producteurs aux techniques de fabrication, à l'utilisation rationnelle de la fumure organique et aux techniques de micro-dose	Environ 10 producteurs sont formés et sensibilisés aux techniques de fabrication, à l'utilisation rationnelle de la fumure organique aux techniques de micro-dose.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (7), ◆ Baraniogolé (6), ◆ Birga-Dogon (6), ◆ Témégolo (6), ◆ Sogourou (5); ◆ Ongo (5), ◆ Timessogou (5) ◆ Andiamo (5); ◆ Guindourou (5) 	3 500 000	20	05	05	70
	an) Formation de producteurs aux techniques de DRS/CRS (Zaï)	Environ 10 producteurs sont formés aux techniques de DRS/CRS (Zaï)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (7), ◆ Baraniogolé (6), ◆ Birga-Dogon (6), ◆ Témégolo (6), ◆ Sogourou (5); ◆ Ongo (5), ◆ Timessogou (5), ◆ Andiamo (5); ◆ Guindourou (5) 	3 500 000	25	05	10	60
	ao) Appui des producteurs en intrants (engrais, produits phytosanitaires)	Les producteurs sont appuyés en intrants agricoles (engrais et produits phytosanitaires) d'environ 54 tonnes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (8), ◆ Baraniogolé (7), ◆ Birga-Dogon (7) ◆ Témégolo (7), ◆ Sogourou (5), ◆ Ongo (5), ◆ Timessogou (5), ◆ Andiamo (5), ◆ Guindourou (5). 	7 560 000	05	05	15	75
	ap) Formation de producteurs sur les techniques de lutte contre les ennemies des cultures	Environ 08 producteurs sont formés sur les techniques de lutte contre les ennemies des cultures	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (5) ◆ Baraniogolé (5), ◆ Birga-Dogon (5), ◆ Témégolo (5), ◆ Sogourou (4) ◆ Ongo (4), ◆ Timessogou (4); ◆ Andiamo (4); 	2 800 000	05	05	15	75

			♦ Guindourou (4).					
	aq) Equipement de producteurs en matériels de traitement	Environ 08 producteurs sont équipés en matériels de traitement phytosanitaires	♦ Pèl Maoudé (5) ♦ Baraniogolé (5), ♦ Birga-Dogon (5), ♦ Témégolo (5), ♦ Sogourou (4) ♦ Ongo (4); ♦ Timessogou (4); ♦ Andiamia (4); ♦ Guindourou (4).	1 200 000	05	05	15	75
	ar) Appui des producteurs en intrants (engrais organiques industriels, semences maraichères, etc.) pour la production maraichère.	Les producteurs maraichers sont appuyés en intrants pour la production maraichère (5 Tonnes)	♦ Pèl Maoudé, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon, ♦ Témégolo, ♦ Sogourou, ♦ Monibouro, ♦ Timessogou, ♦ Anamoila-Kanda, ♦ Guindourou.	1 000 000	05	10	10	75
	as) Formation de paysans sur la Loi d'Orientation Agricole (LOA).	Environ 10 producteurs sont formés sur la Loi d'Orientation Agricole (LOA).	♦ Pèl Maoudé (7), ♦ Baraniogolé (6), ♦ Birga-Dogon (6), ♦ Témégolo (6), ♦ Sogourou (5), ♦ Ongo (5), ♦ Timessogou (5), ♦ Andiamia (5), ♦ Guindourou (5).	6 000 000	05	10	10	75
	at) Appui au fonctionnement d'une COFO	La COFO communale est appuyée chaque année	♦ Pèl Maoudé.	800 000	05	10	10	75
	au) Vulgarisation de semences certifiées adaptées	Des semences certifiées adaptées de mil, sésame, niébé sont introduites (0,20T de mil, 0,11 T de sésames ; 0,22T de niébé).	Tous les 09 villages de la communes (mil 0,5/village ; sésame 0,25/village 0,5/ Birga-Dogon ; niébé 0,6/Gros village et 0,5/petit village.	320 000	05	10	10	75

av) Réalisation de reboisements compensatoires de 0,4ha	Des reboisements compensatoires de 0,4 ha sont réalisés	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	1 000 000	05	10	10	75
aw) Réalisation de plantations d'arbres de 05 ha (arboriculture)	Des plantations d'arbres de 05 ha sont réalisées en arboriculture	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	12 000 000	05	10	10	75
ax) Dotation des producteurs des variétés adaptées aux aptitudes des sols	Des producteurs sont dotés de variétés adaptées aux aptitudes des sols	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	2 000 000	05	10	10	75
ay) Formation les producteurs en techniques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique	Les producteurs sont formés aux techniques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique	Les 9 villages et les 14 hameaux de culture de la commune	2 000 000	05	10	10	75
az) Installation de pluviomètres	Environ deux (2) pluviomètres sont installés dans deux (2) villages de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Témégolo, ♦ Birga-Dogon 	30 000	05	10	10	75
Sous total agriculture			135 110 000				
2. Elevage							
an) Construction des parcs de vaccination métalliques	Un (1) parcs de vaccination sont construits	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé, ♦ Temegolo, ♦ Baraniogolé, ♦ Birga-Dogon, ♦ Sogourou, ♦ Ongo, ♦ Timessogou, ♦ Guindourou 	4 000 000	05	05	10	80
ao) Réalisation d'un (1) marché à bétails	Un (1) marché à bétail est réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 	15 000 000	05	05	10	80
ap) Sensibilisation et formation de pasteurs et agropasteurs sur les méfaits de l'élevage extensif	Environ 50 pasteurs et agropasteurs sont formés et sensibilisés sur les méfaits de l'élevage extensif	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé = 35 ♦ Baraniogolé = 30 ♦ Témégolo = 30 ♦ Birga-Dogon = 30 	17 500 000	15	15	05	65

Accroître les productions animales			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timessogou = 25, ◆ Guindourou = 25, ◆ Sogourou = 25, ◆ Andiamo = 25 et ◆ Ongo = 25 					
	aq) Introduction de coqs améliorateurs dans les systèmes d'aviculture	Environ 30 coqs améliorateurs sont introduits dans les systèmes d'aviculture	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé = 21, ◆ Baraniogolé = 18, ◆ Témégolo = 18, ◆ Birga-Dogon = 18, ◆ Timessogou = 15, ◆ Guindourou = 15, ◆ Sogourou = 15, ◆ Andiamo = 15 et Ongo = 15 	450 000	15	15	05	65
	ar) Appui des ménages en unités de volaille (2 coqs, 10 femelles, 1 poulaillers améliorés et équipement)	Environ 20 ménages sont appuyés en unités de volaille (2 coqs, 10 femelles, 1 poulaillers améliorés et équipement)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé = 14, ◆ Baraniogolé = 12, ◆ Témégolo = 12, ◆ Birga-Dogon = 12, ◆ Timessogou = 10, ◆ Guindourou = 10, ◆ Sogourou = 10, ◆ Andiamo = 10 et ◆ Ongo = 10. 	18 000 000	15	15	05	65
	as) Formation de bénéficiaires des unités Wassachès sur les techniques d'élevage de la volaille	Environ 20 bénéficiaires des unités Wassachès sont sur les techniques d'élevage de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé = 14, ◆ Baraniogolé = 12, ◆ Témégolo = 12, ◆ Birga-Dogon = 12, ◆ Timessogou = 10, ◆ Guindourou = 10, ◆ Sogourou = 10, ◆ Andiamo = 10 et ◆ Ongo = 10. 	7 000 000	05	05	15	75
			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (70), ◆ Baraniogolé (60), ◆ Témégolo (60), ◆ Birga-Dogon (60), 					

at) Insémination des vaches pour la production de la viande, du lait et leur suivi	Environ 100 vaches sont inséminées pour la production de la viande, du lait et leur suivi réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timessogou (50), ◆ Guindourou (50), ◆ Sogourou (50), ◆ Andiamo (50), ◆ Ongo (50). 	7 000 000	15	15	15	55
au) Insémination des chèvres pour la production de la viande, du lait et leur suivi	Environ 50 chèvres sont inséminées pour la production de la viande, du lait et leur suivi réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (35), ◆ Baraniogolé (30), ◆ Témégolo (30), ◆ Birga-Dogon (30), ◆ Timessogou (25), ◆ Guindourou (25), ◆ Sogourou (25), ◆ Andiamo (25), ◆ Ongo (25). 	200 000	15	15	15	55
av) Déstockages de têtes de bovins	Environ 110 têtes de bovins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (78), Baraniogolé (65), ◆ Témégolo (65), ◆ Birga-Dogon (65), ◆ Timessogou (55), ◆ Guindourou (55), Sogourou (55), Andiamo (55), Ongo (55). 	16 451 600	05	05	10	80
aw) Déstockage de têtes d'ovins	Environ 125 têtes de d'ovins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (70), ◆ Baraniogolé (70), ◆ Témégolo (70), ◆ Birga-Dogon (70), ◆ Timessogou (69), ◆ Guindourou (69), ◆ Sogourou (69), Andiamo (69), ◆ Ongo (69). 	7 518 200	05	05	10	80
ax) Déstockage têtes de caprins	Environ 177 têtes de caprins sont déstockées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 150, Baraniogolé 100, Témégolo 100, Birga-Dogon 100, Timessogou 86, Guindourou 86, Sogourou 86, Andiamo 86 et Ongo 88. 	8 812 600	05	05	10	80
ay) Réalisation	Environ 06 hectares sont	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (4ha), 					

	d'aménagements pour les cultures fourragères : (niébés fourragers, sorgho, maïs fourragers, doliques, Kigelia africana, Gliricidia spp, Pterocarpus spp, Leucaena leucocephala, Andropogon gayanus)	aménager pour les cultures fourragères (niébés fourragers, sorgho, maïs fourragers, doliques, Kigelia africana, Gliricidia spp, Pterocarpus spp, Leucaena leucocephala, Andropogon gayanus,...)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baraniogolé (4ha), ♦ Témégolo (4ha), ♦ Birga-Dogon (4ha), ♦ Timessogou (4ha), ♦ Guindourou (4ha), ♦ Sogourou (4ha), ♦ Andiamama (4ha), ♦ Ongo (4ha), 	4 500 000	05	05	15	75
	az) Formation de bénéficiaires des aménagements aux techniques de cultures fourragères	Environ trois (3) bénéficiaires des aménagements sont formés aux techniques de cultures fourragères	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé ; ♦ Andiamama ; Baraniogolé. 	1 050 000	05	05	15	75
	ba) Formation de pasteurs et agro pasteurs sur la Charte Pastorale, la Loi d'Orientation Agricole et leur Décrets d'application	Environ 30 pasteurs et agro pasteurs sont formés sur la Charte Pastorale, la Loi d'Orientation Agricole et leur Décrets d'application	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (21), ♦ Baraniogolé (18), ♦ Témégolo (18), ♦ Birga-Dogon (18), ♦ Timessogou (15), ♦ Guindourou (15), ♦ Sogourou (15), ♦ Andiamama (15), ♦ Ongo (15), 	10 500 000	05	05	15	75
	bb) Formation de bénéficiaires des fermes d'embouche sur les techniques d'embouches et la gestion d'entreprise	Environ 9 villages bénéficiaires des fermes d'embouche sont formés sur les techniques d'embouches et la gestion d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé (5), ♦ Baraniogolé (5), ♦ Témégolo (5), ♦ Birga-Dogon (5), ♦ Timessogou (4), ♦ Guindourou (4), ♦ Sogourou (4), ♦ Andiamama (4), ♦ Ongo (4), 	4 000 000	05	05	15	75

bc) Formation des bouchers sur les techniques d'habillage, de coupe et découpe de la viande	Environ cinq (5) bouchers sont formés sur les techniques d'habillage, de coupe et découpe de la viande	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (3), ◆ Birga-Dogon (1), ◆ Témégolo (1). 	2 800 000	05	05	15	75
bd) Formation de pasteurs et agropasteurs sur les techniques de valorisation des résidus de récolte (ensilage, traitement de paille à l'urée, fabrication des blocs nutritionnels.)	Environ 30 pasteurs et agropasteurs formés sur les techniques de valorisation des résidus de récolte (ensilage, traitement de paille à l'urée, fabrication des blocs nutritionnels)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (21), ◆ Baraniogolé (18), ◆ Témégolo (18), ◆ Birga-Dogon (18), ◆ Timessogou (15), ◆ Guindourou (15), ◆ Sogourou (15), ◆ Andiamo (15), ◆ Ongo (15). 	10 500 000	05	05	15	75
be) Formation de pasteurs et agropasteurs sur les maladies animales et la législation vétérinaire sur la vaccination obligatoire	Environ 50 pasteurs et agropasteurs sont formés sur les techniques de sur les maladies animales et la législation vétérinaire sur la vaccination obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé (45), ◆ Baraniogolé (30), ◆ Témégolo (30), ◆ Birga-Dogon (30), ◆ Timessogou (25), ◆ Guindourou (25), ◆ Sogourou (25), ◆ Andiamo (25), ◆ Ongo (25). 	17 500 000	05	05	15	75
bf) Appui des éleveurs en vaccins de PPCB	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de PPCB)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 250, ◆ Baraniogolé 222, ◆ Témégolo 220, ◆ Birga-Dogon 222, ◆ Timessogou 215, ◆ Guindourou 215, ◆ Sogourou 215, ◆ Andiamo 215, ◆ Ongo 216. 	5 000 000	05	05	15	75
bg) Appui des éleveurs en vaccins de PPR	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de PPR)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 250, ◆ Baraniogolé 222, ◆ Témégolo 220, 	3 000 000	05	05	15	75

			<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon 222, ♦ Timessogou 215, ♦ Guindourou 215, ♦ Sogourou 215, ♦ Andiamama 215 et Ongo 216. 					
	bh) Appui des éleveurs en vaccins de Newcastle	Les éleveurs sont appuyés en vaccins (environ 2000 doses de Newcastle)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 125, ♦ Baraniogolé 113, ♦ Témégolo 110, ♦ Birga-Dogon 113, ♦ Timessogou 108, ♦ Guindourou 108, ♦ Sogourou 107, ♦ Andiamama 108 et ♦ Ongo 108. 	4 000 000	05	05	15	75
	bi) Construction de magasins de stockage et de vente d'aliment bétail de 100 tonnes	Un magasin de stockage et de vente d'aliment bétail d'une capacité de 100 tonnes environ	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 	40 000 000	05	05	15	75
	bj) Appui des éleveurs en aliment bétail	Les éleveurs sont appuyés en aliment bétail (environ 100 tonnes)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 70, ♦ Baraniogolé 60, ♦ Témégolo 60, ♦ Birga-Dogon 60, ♦ Timessogou 50, ♦ Guindourou 50, ♦ Sogourou 50, ♦ Andiamama 50, ♦ Ongo 50. 	10 000 000	05	05	15	75
	bk) Octroi de haches paille aux éleveurs de la commune	Les éleveurs sont dotés de hache paille (environ 3)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pèl Maoudé 3, ♦ Birga-Dogon 2, ♦ Baraniogolé 2, ♦ Témégolo 2, ♦ Timessogou 1, ♦ Guindourou 1, ♦ Sogourou 1, ♦ Andiamama 1, 	2 166 000	15	05	10	70

			♦ Ongo 2.					
	bl) Réalisation d'infrastructures de production d'élevage (fermes de production de viande, de lait et œufs...)	Une ferme de production de viande, de lait et œufs...) est réalisées	♦ Pèl Maoudé ♦ Baraniogolé, ♦ Birga Dogon, ♦ Sogourou-Pen ♦ Tèmegolo, ♦ Ongo	PM	15	05	10	70
	bm) Réalisation des infrastructures marchandes d'élevage (marchés à bétail et abattoirs, aires d'abattage)	Un (01) marché à bétail est réalisé	♦ Pèl Maoudé ♦ Baraniogolé, ♦ Birga Dogon, ♦ Sogourou-Pen ♦ Tèmegolo, ♦ Ongo	8 000 000	15	05	10	70
	bn) Réalisation des points d'eau pastoraux (puits, mares, forages, etc.)	Des points d'eau pastoraux (puits, mares, forages, etc.) sont réalisés	♦ Commune	PM	15	05	10	70
	bo) Octroi de botteleuses aux éleveurs de la commune	Les éleveurs sont dotés de botteleuses (environ 5)	♦ Pèl Maoudé 3, ♦ Birga-Dogon 2, ♦ Baraniogolé 2, ♦ Tèmégolo 2, ♦ Timessogou 1, ♦ Guindourou 1, ♦ Sogourou 1, ♦ Andiamo 1, ♦ Ongo 2.	5 541 000	15	05	10	70
Sous total élevage				158 539 400				
3. Aquaculture/pisciculture								
	i) Réalisation aménagements piscicoles (étangs piscicoles)	Un (0) étangs piscicole aménagé	♦ Pèl Maoudé, ♦ Birga Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Andiamo, ♦ Sogourou	12 000 000	15	05	10	70
	j) Surcreusement des points d'eau naturels et	Un (1) point d'eau naturel ou bancotière est surcreusé pour	♦ Pèl Maoudé, ♦ Birga Dogon,	1 000 000	15	05	10	70

Améliorer la production et la productivité aquacole et piscicole	bancotières pour l'élevage du poisson	l'élevage du poisson	♦ Baraniogolé, ♦ Andiamia, ♦ Sogourou					
	k) Dotation des unités de production piscicole en kits piscicoles (épuiette, balance, pelles, bourrettes, râteau, épervier)	Une (1) unité de production piscicole sont dotées en kits piscicoles (épuiette, balance, pelles, râteau bourrettes, épervier)	♦ Pel Maoudé 1 ♦ Sogourou 1	320 000	15	05	10	70
Sous total Aquaculture/pisciculture				13 320 000				
4. Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres								
Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement	q) Sensibilisation de la population sur les effets des coupes abusives d'arbres verts	La population prend conscience des effets des coupes abusives d'arbres verts (5 campagnes de sensibilisation)	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	2500 000	15	05	10	70
	r) Institution des prix annuels d'encouragement aux paysans qui pratiquent la régénération naturelle assistée	Des prix (5) d'encouragement aux paysans qui pratiquent la régénération naturelle assistée (RNA) sont institués	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	500 000	15	05	10	70
	s) Institution d'une journée annuelle de reboisement dans la commune	Une journée annuelle de reboisement est instituée	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	500 000	00	20	10	70
	t) Formation et équipement des pépiniéristes pour la production des jeunes plants	Environ 20 pépiniéristes sont formés et équipés pour la production des jeunes plants	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	139 200	05	05	10	80
	u) Redynamisation de l'association "Ogokana» de surveillance et de protection de la brousse	L'association traditionnelle de surveillance de la brousse dénommée « Ogokana" est redynamisée	Tous les 09 villages et les14 hameaux de cultures	250 000	05	05	10	80

v)	Vulgarisation des foyers améliorés métalliques	Environ 1956 foyers améliorés métalliques sont vulgarisés (à raison de 217 / Village)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	5 869 400	15	05	10	70
w)	Formation et équipement d'apiculteurs en kits de récolte de miel	Environ 20 apiculteurs sont formés et équipés en kits de récolte de miel	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 3, ◆ Témégolo 2, ◆ Baraniogolé 3, ◆ Guindourou 2, ◆ Birga-Dogon 2, ◆ Timéssogou 2, ◆ Ongo 2, ◆ Andiama 2, ◆ Sogourou 2 	1 200 000	05	05	10	80
x)	Formation des acteurs aux techniques de DRS/CES (mise en défens, Zaï, fascine, demi-lune, diguettes, RNA, etc.)	Environ 781 acteurs sont formés aux techniques de DRS/CES (mise en défens, Zaï, fascine, demi-lune, diguettes, RNA, etc.)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	7 826 000	05	05	10	80
y)	Appui des acteurs formés en petits matériels de conduite de RNA (coupe-coupe, sécateur, pioches, peinture, ruban, etc.)	Environ 3913 acteurs formés sont dotés en petits matériels de conduite de RNA (coupe-coupe, sécateur, pioches, peinture, ruban, etc.) à raison de 434 / village	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	33 260 800	05	05	10	80
z)	Formation et équipement de pépiniéristes	Environ 03 pépiniéristes sont formés et équipés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Andiama, ◆ Sogourou, ◆ Pel-Maoudé 	450 000	05	05	10	80
aa)	Dynamisation et équipement des brigades villageoises de surveillance et de protection de la brousse (vélo, tenues bottes etc.)	Environ 20 brigades villageoises de surveillance et de protection de la brousse sont dynamisées et équipées (vélo, tenues bottes etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé 3, ◆ Témégolo 2, ◆ Baraniogolé 3, ◆ Guindourou 2, ◆ Birga-Dogon 2, ◆ Timéssogou 2, ◆ Ongo 2, ◆ Andiama 2, 	773 600	05	05	10	80

			♦ Sogourou 2					
	ab) Réalisation de DRS/CES	Environ 400 hectares de DRS/CES sont réalisés	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	1 200 000	15	05	10	70
Sous total Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres				4 469 000				
5. Faune et biodiversité animale								
Protéger la faune et la biodiversité animale	c) Dynamisation et équipement des brigades villageoises de surveillance et de protection de la faune et de son habitat (vélo, tenue, paire de bottes)	Neuf (9) brigades villageoises de surveillance et de protection de la faune et de son habitat sont dynamisées et équipées (vélo, tenue, paire de bottes)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	1 000 000	05	05	10	80
	d) Formation des membres des brigades de surveillance et de protection de la faune et de son habitat sur les textes forestiers en matière de chasse et de protection de la biodiversité	Les membres des brigades villageoises de surveillance et de protection de la faune et de son habitat sont formés sur les textes forestiers en matière de chasse et de protection de la biodiversité	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	1 000 000	05	05	10	80
Sous total Forêts, protection de l'environnement et plantation d'arbres				2 000 000				
TOTAL ECONOMIE RURALE				363 438 400				
II. SECTEUR SECONDAIRE								
1. Eau potable et ouvrage d'approvisionnement en eau potable								
Améliorer l'accès à l'eau potable	a) Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	Environ dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Ongo, ♦ Birga-Dogon (Anakana), ♦ Temegolo, ♦ Baraniogolé, ♦ Sogourou, Guindourou, ♦ Pel Maoudé ♦ (Monibouro, Barakoun) 	10 000 000	20	10	05	65
	b) Réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont réhabilités	♦ Commune	PM	20	10	05	65

c)	Réalisation des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont réalisés	♦ Monibouro	15 000 000	20	10	05	65
d)	Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Les capacités techniques et organisationnelles des membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont renforcées	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	2 000 000	20	10	05	65
e)	Elaboration de convention ou protocole de collaboration entre la Mairie et membres des structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Les structures de gestion des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont liées à la Mairie par une convention ou un protocole	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	1 000 000	20	10	05	65
f)	Elaboration de cahiers de charge d'exploitation des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Un cahier de charge d'exploitation des points d'eau modernes (PGD, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) est élaboré	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	500 000	20	10	05	65
g)	Formation/Recyclage et équipement des artisans réparateurs et maintenanciers des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	Environ dix (10) artisans réparateurs et maintenanciers des systèmes d'adduction d'eau (PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.) sont formés ou recyclés et équipés	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	6000 000	20	10	05	65
h)	Promotion d'intermédiation sociale inclusive dans les villages autour des points d'eau modernes	Des séances d'intermédiation sociale inclusive sont tenues dans les villages autour des points d'eau modernes	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	4 299 200	20	10	05	65

Sous total Eaux et infrastructures d'approvisionnement en eau potable				4 299 200				
2. Energie et infrastructures énergétiques								
Améliorer le taux d'accès à l'électricité et la sécurité des lieux publics	e) Installation de centrales photovoltaïques dans les grosses agglomérations	Une centrale photovoltaïque est installée dans une grosse agglomération	Pel-Maoudé	PM	00	15	10	75
	f) Installation de lampadaires pour l'éclairage des lieux publics de certains villages	Environ 40 lampadaires sont installés pour l'éclairage des lieux publics dans les 9 villages officiels	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon 5 ♦ Baraniogolé 5 ♦ Témégolo 5 ♦ Timéssogou, 5 ♦ Guindourou 5 ♦ Ongo 5 ♦ Sogourou 5 ♦ Andiamo 5 	16 000 000	00	15	10	75
	g) Formation et équipement de jeunes en Kits solaires	Environ 23 jeunes sont formés et équipés de kits solaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel Maoudé 4, ♦ Birga-Dogon 3, ♦ Baraniogolé 3, ♦ Témégolo 3, ♦ Timéssogou, 2, ♦ Guindourou 2, ♦ Ongo 2, ♦ Sogourou 2 ♦ Andiamo 2 	5 000 000	00	15	10	75
	h) Réhabilitation (remplacer) l'éclairage public existant	L'éclairage public existant est réhabilité dans un village	Pel-Maoudé	600 000	00	15	10	75
Sous total Energie et infrastructures énergétiques				21 600 000				
3. Industrie et artisanat								
Industrie et artisanat	c) Formation et équipement des artisans dans leur corps de métiers	Au moins 5 artisans d'un village sont formés et équipés dans leur corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon 5 ♦ Baraniogolé 5 ♦ Témégolo 5 ♦ Timéssogou, 5 ♦ Guindourou 5 ♦ Ongo 5 ♦ Sogourou 5 ♦ Andiamo 5 	5 000 000	10	05	10	75

Sous total Industrie et artisanat				5 000 000				
TOTAL SECTEUR SECONDAIRE				30 899 200				
III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION								
1. Infrastructures routières et désenclavement								
Promouvoir le désenclavement intérieur et extérieur de la commune	c) Aménagement des pistes rurales inter villageoises	Des pistes reliant les différents villages de la commune entre eux, sont aménagées de façon sommaire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel-Maoudé, ◆ Andiamama, ◆ Baraniogolé, ◆ Birga-Dogon, ◆ Guindourou, ◆ Ongo, ◆ Sogourou, ◆ Témégolo, ◆ Timessogou 	PM	00	05	15	80
	d) Aménagement des pistes rurales reliant certains villages à RN-15	Les principaux axes reliant les villages de la commune à la RN-15 sont aménagées de façon sommaire	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baraniogolé-Birga-Don-Pèl Maoudé ◆ Andiamama-Sogourou-Timessogou-Pèl-Maoudé, ◆ Témégolo-Pèl Maoudé 	PM	00	05	15	80
Sous total Infrastructures routières et désenclavement				PM				
2. Information et Communication								
Améliorer le taux de couverture en téléphonie mobile de la commune et la circulation d'information	Plaidoyer auprès d'Orange et Malitel pour l'amélioration de la couverture téléphonique (augmentation du nombre d'antennes relais)	Deux (2) villages sont dotés d'antenne relais de téléphonie mobile	Andiamama Témégolo	PM	00	05	05	90
Sous total Information et Communication				PM				
TOTAL SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION				PM				
IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES								
1. Genre et lutte contre l'inégalité sociale								

Promouvoir le genre, lutter contre l'inégalité sociale sous toutes ses formes et autonomiser les couches vulnérables	a) Développement des activités génératrices de revenus (AGR) en faveur des organisations de femmes, d'handicapés et des jeunes	Des activités génératrices de revenus (AGR) sont développées en faveur des organisations de femmes, d'handicapés et des jeunes	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	20 000 000	10	05	15	70
	b) Construction et équipement des centres de transformation des produits agricoles	Des centres de transformation des produits agricoles sont construits et équipés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl-Maoudé, ◆ Baraniogolé, ◆ Birga-Dogon, ◆ Tèmègolo ◆ Andiamo 	50 000 000	10	05	15	70
Sous total Genre et lutte contre l'inégalité sociale				70 000 000				
2. Emploi, formation professionnelle et travail								
Améliorer le pouvoir d'achat des femmes et des jeunes, favoriser les conditions de création d'emplois décents	a) Dotation des producteurs de batteuses de mil	Un (01) producteur est doté de batteuses de mil	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl-Maoudé (2) ◆ Baraniogolé (2) ◆ Birga-Dogon (2) ◆ Tèmègolo (2) ◆ Andiamo (2) 	2 000 000	10	05	15	70
	b) Recrutement de personnel qualifié pour le fonctionnement correct des infrastructures d'éducation formelle et non formelle	Un personnel qualifié est recruté pour le fonctionnement correct des infrastructures d'éducation formelle et non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé ◆ Birga-Dogon ◆ Baraniogolé ◆ Temegolo ◆ Timessogou ◆ Sogourou ◆ Andiamo, ◆ Sogourou Kanda 	PM	10	05	15	70
	c) Recrutement de personnel requis pour le fonctionnement correct des infrastructures de santé	Un personnel requis est recruté pour le fonctionnement correct des infrastructures de santé.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl-Maoudé 	PM	10	05	15	70
	d) Appui des groupements de femmes et de jeunes pour la transformation des produits	Les groupements de femmes et de jeunes sont appuyés pour la transformation des	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel-Maoudé, ◆ Guindourou, ◆ Anamoila-Kanda, 	1 000 000	10	05	15	70

	maraichers	produits maraichers	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Birga-Dogon, ◆ Timessogou, ◆ Témégolo, ◆ Baraniogolé, ◆ Sogourou 					
	e) Appui des groupements et de jeunes en embouche (bovin et petits ruminants)	Des groupements et de jeunes sont appuyés pour l'embouche des bovins et petits ruminants (ovins et caprins) et porcins	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sogourou, ◆ Birga-Dogon, ◆ Guindourou, ◆ Baraniogolé, ◆ Tegoro, ◆ Monibouro, ◆ Timessogou, 	1 400 000	10	05	15	70
	f) Formation et équipement des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées dans les corps de métiers (coiffure, coupe et couture, etc.)	Des jeunes filles déscolarisées et non scolarisées sont formées et équipées dans les corps de métiers (coiffure, coupe et couture, etc.)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	8 000 000	10	05	15	70
	g) Formation et équipement des jeunes garçons dans les corps de métiers (mécanique, menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, électricité, etc.)	Des jeunes garçons dans les corps de métiers (mécanique, menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, électricité, etc.)	Tous les 09 villages et les 14 hameaux de cultures	6 000 000	10	05	15	70
	h) Appui des groupements de femmes et de jeunes pour la transformation des produits locaux (céréales)	Des groupements de femmes et de jeunes sont appuyés pour la transformation des produits locaux (céréales)	Pel-Maoudé	400 000	10	05	15	70
Sous total Genre et lutte contre l'inégalité sociale				18 800 000				
3. Education et formation technique								
	a) Construction et équipement des nouvelles salles de classes dans certains	Environ 24 nouvelles salles de classes sont construites et équipées dans certains	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pèl Maoudé 12 ◆ Témégolo 3 ◆ Baraniogolé 3 	48 000 000	05	05	10	80

Améliorer l'offre en éducation et en formation technique	établissements scolaires (1 ^{er} cycle)	établissements scolaires du 1 ^{er} cycle	♦ Sogourou 6					
	b) Construction et équipement un centre d'alphabétisation dans certains villages	Un centre d'alphabétisation est construit et équipé dans chacun des villages	♦ Pel-Maoudé Timessogou, ♦ Sogourou, ♦ Andiamama, ♦ Anamoila-Kanda, ♦ Tégoro, ♦ Guindourou, ♦ Ongo	10 000 000	05	05	10	80
	c) Construction et équipement de centre de formation professionnelle pour les femmes	Un centre de de formation professionnelle est construit et équipé dans chacun des villages au compte des femmes	♦ Pèl Maoudé, ♦ Baraniogolé ♦ BirgaDogon, ♦ Tèmègolo ♦ Ongo	10 000 000	05	05	10	80
	d) Clôture des domaines scolaires à risque d'accidents et de spéculations foncières	Le domaine de 9 établissements scolaires est clôturé	♦ Pel Maoudé public 1 ^{er} et 2 ^e cycle ♦ Tèmègolo 1 ^{er} cycle ♦ Sogourou, ♦ Andiamama, ♦ Briga-Dogon 2 ^e cycle	PM	05	05	10	80
	e) Réhabilitation des salles de classes	Des salles de classes sont réhabilitées dans 6 établissements scolaires	♦ Pel Maoudé public 1 ^{er} et 2 ^e cycle ♦ Tèmègolo 1 ^{er} cycle ♦ Andiamama, ♦ Briga-Dogon 1 ^{er} et 2 ^e cycle	PM	05	05	10	80
	f) Réhabilitation des latrines scolaires	Des latrines scolaires de classes sont réhabilitées dans 6 établissements	♦ Pel Maoudé public 1 ^{er} et 2 ^e cycle ♦ Tèmègolo 1 ^{er} cycle ♦ Andiamama, ♦ Briga-Dogon 1 ^{er} et 2 ^e cycle	PM	05	05	10	80
	g) Formation continue du personnel enseignant	Le personnel enseignant est formé	♦ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ♦ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ♦ Baraniogolé (1 et Médersa), ♦ Temegolo (1 et Médersa),	PM	05	05	10	80

			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 					
h) Recrutement des enseignants	des	Un personnel suffisant et de qualité est recruté pour le fonctionnement normal des structures d'éducation formelle et non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ◆ Birga-Dogon (Médersa, 1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 	PM	05	05	10	80
i) Recrutement des Monitrices pour les centres de développement de la petite enfance (CDPE)		Des monitrices sont recrutées pour l'encadrement normal du centre de développement de la petite enfance (CDPE)	Pèl Maoudé	PM	05	05	10	80
j) Construction des blocs de latrines à 3 postes de certains établissements scolaires		Des blocs de latrines à 3 postes sont construits dans certains établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ongo, ◆ Guindourou, ◆ Monibouro, ◆ Baraniogolé, ◆ Timessogou ◆ Témégolo, ◆ Andiama 	PM	05	05	10	80
k) Création, construction et équipement des écoles fondamentales		Des écoles fondamentales (1 ^{er} et 2 ^e cycle) sont créées, construites et équipées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel-Maoudé, (1^{er} et 2^e cycle) ◆ Sogourou, ◆ Baraniogolé, ◆ Témégolo (2^e cycle) ◆ Timessogou (2^e cycle), ◆ Ongo (1^{er} cycle) 	PM	05	05	10	80

l) Réparation/restauration des mobiliers scolaires	Les mobiliers scolaires de tous les établissements scolaires sont réparés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ◆ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiamama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga-Dogon) 	PM	05	05	10	80
m) Appui à l'organisation des examens de fin d'année	Des appuis annuels sont donnés à l'organisation des examens de fin d'année (DEF +BAC)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (privé, public 2, lycée), ◆ Birga-Dogon (2), 	PM	05	05	10	80
n) Renouvellement des comités de gestion des écoles	Les comités de gestion des écoles sont renouvelés dans les établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (privé, public 1^{er} et 2^e cycle, CDPE, lycée, Méd), ◆ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiamama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 	PM	05	05	10	80
o) Dotation des écoles en manuels et mobilier scolaires	Tous les établissements scolaires sont dotés de manuels et de mobiliers	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (Privé, public 1^{er} et 2^e cycle, CDPE, lycée, Méd), ◆ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiamama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) 	PM	05	05	10	80

			<ul style="list-style-type: none"> ◆ Centre alphabétisationbétisation (Birga-Dogo) 					
p) Dotation des écoles en kits d'hygiène	Tous les établissements scolaires sont dotés en kits d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), ◆ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiamama, ◆ Méd (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga-Dogo) 	PM	05	05	10	80	
q) Dotation des cantines scolaires en vivres	Une cantine scolaire est dotée de vivres	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoude 1^{er} cycle 	1 000 000	05	05	10	80	
r) Création des cantines scolaires et leur dotation en vivres	Environ 8 nouvelles cantines scolaires sont créées et dotées en vivre	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (2^e cycle, CDPE et lycée) ◆ Birga-Dogon 1^{er} et 2^e cycles) ◆ Témégolo ; ◆ Baraniogolé, ◆ Andiamama, ◆ Timessougo. 	1 600 000	05	05	10	80	
s) Appui des écoles en équipements et matériels didactiques	Tous les établissements scolaires sont appuyés en équipements et matériels didactiques	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pel Maoudé (Privé, 1^{er} et 2^e cycle, CDPE et lycée) ◆ Médersa), ◆ Birga-Dogon (Médersa,1 et 2), ◆ Baraniogolé (1 et Médersa), ◆ Temegolo (1 et Médersa), ◆ Timessogou, Sogourou (1 et Médersa), ◆ Andiamama, ◆ Médersa (Ongo, Sogourou Kanda) ◆ Centre alphabétisation (Birga- 	PM	05	05	10	80	

			Dogon					
Sous total Education et formation				70 600 000				
4. Santé, services de soins de santé et affaires sociales								
Améliorer l'accès des populations aux services et soins de santé	a) Dotation certains villages de moto tricycle pour servir d'ambulance	Environ sept villages sont dotés de moto tricycle pour servir d'ambulance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baraniogolé, ◆ Andiamama, ◆ Sogourou, ◆ Timessogou, ◆ Ongo, ◆ Temegolo, ◆ Guindourou 	1 400 000	05	05	10	80
	b) Organisation de campagnes de sensibilisation sur la fréquentation des structures sanitaires	Des campagnes de sensibilisation sont organisées sur la fréquentation des structures sanitaires	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	1 000 000	05	05	10	80
	c) Appui des structures de santé (CSCOM et centre de santé perfectionné) en équipements (médicalisés, lits, chaises) et kits sanitaires (médicaments, vaccins, glacières, réfrigérateurs solaires)	Les structures de santé (CSCOM et centre de santé perfectionné) sont dotés d'équipements médicalisés, de lits, de chaises, des kits sanitaires (glacières, réfrigérateurs solaires), de médicaments et vaccins.	Pel Maoudé	6 000 000	05	05	10	80
	d) Organisation de campagnes de sensibilisation sur les	Des campagnes de sensibilisation sont	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	1 000 000	05	05	10	80

	maladies (paludisme, diarrhée etc.)	organisées sur les maladies (paludisme, diarrhée, etc.)							
	e) Promotion de la planification familiale et de la santé de la reproduction	Les méthodes et moyens modernes de planification familiale et de la santé de la reproduction sont connus et adoptés	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	10 200 000	05	05	10	80	
	f) Organisation de campagnes de sensibilisation des populations sur les effets du mariage précoce, forcé et de l'excision (1 fois/an)	Des campagnes de sensibilisation des populations sont organisées sur les effets du mariage précoce, forcé et de l'excision (1 fois/an)	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	300 000	05	05	10	80	
	g) Construction et réhabilitation des sites ASC	Environ 5 sites d'Agent de Santé Communautaire (ASC) sont construits et réhabilités	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Tèmègolo, ♦ Birga-Dogon, ♦ Sogourou, ♦ Andiamo, ♦ Baraniogolé. 	5 000 000	05	05	10	80	
	h) Recrutement d'agents de santé (1 laborantin) pour le CSCOM	Le CSCOM est doté d'un laborantin	Pel Maoudé	2 500 000	05	05	10	80	
Sous total Santé, services de soins de santé et affaires sociales				27 400 000					
5. Sports Art et Culture									
Promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles	Organisation des sessions de formations des jeunes en entrepreneuriat rural	Des sessions de formations des jeunes sont organisées sur l'entrepreneuriat rural	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	2 000 000	05	05	10	80	
Sous total Sports Art et Culture				2 000 000					
6. Paix, stabilité et cohésion sociale									
Contribuer au rétablissement de la sécurité, au	Création d'un cadre de concertation fonctionnel entre agriculteurs et éleveurs de la commune	Un cadre fonctionnel de concertation entre agriculteurs et éleveurs de la commune est créé	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	1 000 000	05	10	10	75	

renforcement de la paix et de la cohésion sociale	Sensibilisation des communautés sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflits	Des séances de sensibilisation des communautés sont organisées sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflits	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	200 000	05	10	10	75
	Organisation des rencontres intercommunautaires pour le renforcement de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Environ 3 rencontres intercommunautaires sont organisées pour le renforcement de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	4 000 000	05	10	10	75
	Création/dynamisation des Commissions villageoises foncières	Des commissions villageoises foncières sont créées ou dynamisées	Tous les 9 villages et les 14 hameaux de la commune	2 500 000	05	10	10	75
Sous total Paix, stabilité et cohésion sociale				7 700 000				
TOTAL SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES				196 500 000				
TOTAL GENERAL DU P.I.A 2024 DE PEL-MAOUDE				590 837 600				

Le Plan d'Investissement Annuel (PIP 2024) de la commune rurale de Pèl-Maoudé s'élève à la somme de : **Cinq Cents Quarante Vingt Dix Millions Huit Cent Trente Sept Mille Six Cent (590 837 600) Francs CFA.**

7^{EME} PARTIE : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT (STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI)

7.1. Portage et diffusion du PDESC :

Ce document de pilotage du développement communal, doit être diffusé auprès de tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la commune (services techniques locaux, régionaux et nationaux, Ministères, ONG, projets/programmes, opérateurs économiques, institutions d'aide et de coopération) et de la diaspora afin qu'il puisse servir de cadre de référence pour les actions à entreprendre dans la commune pour le quinquennat 2024-2028,

Le Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) étant un outil d'orientation et de pilotage du développement de la commune, sa mise en œuvre est la responsabilité entière du Conseil Communal (CC). A ce titre celui-ci, doit diffuser son contenu par tous les moyens légaux :

- ↳ Création de site Internet pour la commune,
- ↳ Organisation d'ateliers (au niveau communal et local) de partage du contenu du PDESC avec l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de la commune,
- ↳ Organisation des démarches auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de la diaspora de la commune, etc.),
- ↳ Etc.

7.2. Mobilisation des ressources financières :

Le Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) ne doit pas être une simple intention de financement mais un programme de mise en œuvre des actions de développement. A ce titre, le Conseil Communal (CC) donc vérifier si les différentes sources de financement sont disponibles et crédibles.

7.3 Mobilisation des ressources financières :

a. Identification et mobilisation des ressources internes : La mobilisation des ressources financières passe par un ensemble des stratégies (processus) fondées sur des dispositions légales et réglementaires permettant de recenser et de collecter les ressources fiscales de la commune.

Les ressources financières internes propres de la commune sont de deux (2) sortes :

- ☞ .. Les impôts de l'Etat transférés aux Collectivités Territoriales dont les taux sont fixés par le Code Général des Impôts (patentes, licences, les TDRL, taxes armes à feu, taxes bétail, taxes sur le bois, taxe sur cycle et cyclomoteurs, etc.),
- ☞ .. Les redevances et taxes instituées par le Conseil Communal dont les taux sont fixés par lui-même en fonction des seuils autorisés par l'Etat :
 - ◆..... Taxes de l'exploitation des équipements marchands (marchés, foires, gares routières, magasins, boutiques/étalagiste),
 - ◆..... Taxes sur les charrettes à traction animale et à bras, les embarcations les gargotes et les moulins ;
 - ◆..... Les droits d'accès aux pâturages, les droits de sortie des véhicules de transport de personnes ou de marchandises chargés à l'intérieur de la commune,
 - ◆..... La taxe sur les autorisations de spectacles et divertissement occasionnel,
 - ◆..... La taxe sur les appareils de jeu installés aux lieux publics,
 - ◆..... La taxe sur les débits des boissons,
 - ◆..... La taxe sur les publicités dans les lieux publics, etc.

La mobilisation efficace des ressources financières de la commune passe par plusieurs étapes dont les plus importantes sont :

- ◆ **Etape 1** : Estimation du potentiel fiscal de la commune ;
- ◆ **Etape 2** : Identification des difficultés liées à l'évaluation du potentiel fiscal ;
- ◆ **Etape 3** : Détermination commune de solutions consensuelles ;
- ◆ **Etape 4** : Définition de mécanismes consensuels et participatifs d'estimation du potentiel

- fiscal ;
- ♦ **Etape 5** : Identification des difficultés liées à la mobilisation des ressources fiscales ;
- ♦ **Etape 6** : Détermination commune de solutions consensuelles ;
- ♦ **Etape 7** : Définition de mécanismes consensuels et participatifs de mobilisation des ressources fiscales, etc.

b. Identification et mobilisation des ressources externes : Les ressources externes pour la mise en œuvre des actions du PDESC, proviennent essentiellement :

- ♦ Des ressources affectées par l'Etat dans le cadre des transferts du budget de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- ♦ Des financements des ressortissants de la commune à l'étranger ;
- ♦ Des financements par l'inter collectivité ;
- ♦ Des financements de la coopération décentralisée et du jumelage ;
- ♦ Des financements de la coopération internationale du Mali avec les pays étrangers ;
- ♦ Des financements à travers les projets/programmes de développement ;
- ♦ Des financements des ONG ;
- ♦ Des financements des projets sectoriels ;
- ♦ Des dons et legs ;
- ♦ Des emprunts autorisés ;
- ♦ Du financement à travers le Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) de l'ANICT, etc.

Plusieurs alternatives s'offrent aux élus pour drainer les ressources financières extérieures :

- ♦ La commune peut soumettre des dossiers de projets inscrits dans son PDESC, à des organismes pour financement. Elle peut également solliciter d'eux, un appui technique débouchant sur le développement de projets.
- ♦ En direction des ressortissants organisés, la commune peut également soumettre des projets pour financement ou même demander une levée de fonds pour des actions ou investissements ciblés.

Ceci suppose la réalisation de démarches auprès de ces divers partenaires financiers pour s'informer des procédures et exigences afin de monter des dossiers leur offrant toutes les informations qu'ils jugent essentielles et déterminantes.

La commune peut également mettre en place un organe permanent de mobilisation des ressources externes composé d'élus et de techniciens. Cet organe fonctionne sous l'autorité du Maire de la commune et dispose d'un plan d'actions assorti d'indicateurs de réussite avec les moyens nécessaires pour :

- ♦ Faire un inventaire de tous les projets, ONG, organismes de coopération interétatique disposant de ressources financières pour le financement des actions dans les collectivités territoriales ou même les communautés ;
- ♦ Etablir et exécuter un programme de visites de ces organismes afin d'identifier leurs domaines d'actions prioritaires et les conditionnalités de leur appui ;
- ♦ Monter des dossiers de projet (idéalement avec cofinancement) et suivre les requêtes de financement ;
- ♦ Prendre toutes les mesures nécessaires pour une bonne exécution des financements reçus pour susciter un effet d'entraînement d'autres bailleurs et aussi la confiance des populations bénéficiaires.

Pour davantage de facilités d'accès aux ressources financières externes, les élus doivent donner la preuve d'une gestion rationnelle des ressources financières propres. Ils doivent bien présenter et « vendre » la commune en présentant les potentialités inexploitées par insuffisance de moyens. Le plaidoyer doit porter sur la nécessité d'un développement intégré et harmonieux avec des stratégies claires pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

En s'associant à d'autres collectivités territoriales pour la réalisation de projets d'intérêt commun (hydraulique, aménagement hydro agricole, pastoral, gestion du territoire...) la commune peut mobiliser des ressources nécessaires auprès de certains bailleurs.

De plus en plus, la mobilisation de ces ressources et l'accès aux appuis techniques dépendent du degré ou du volume de mobilisation des ressources internes.

7.4 Appropriation par les acteurs, pilotage et animation de la mise en œuvre et mécanismes du suivi et évaluation :

La mise en place d'un mécanisme de suivi est l'une des mesures essentielles qui conditionnent la réussite de plan. La **Loi N°2023-004 du 13 mars 2023 portant code des Collectivités Territoriales**, fixe les fréquences des sessions des conseils communaux (une (1) fois par trimestre) et offre la possibilité de constitution de commissions techniques de travail pour appuyer les organes de gestion de la commune (CC et BC) dans des domaines spécifiques.

Le suivi permet de s'assurer que les actions sont réalisées conformément aux exigences et aux attentes des parties prenantes. Il permet également de détecter rapidement les problèmes et les risques potentiels, afin de pouvoir y remédier avant qu'ils ne deviennent des obstacles majeurs.

Le suivi peut porter :

- ♦ **Les activités** : il concerne l'évaluation des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Ce type de suivi inclut des informations sur l'avancement des activités,
- ♦ **Les réalisations** : il concerne l'impact des activités du projet sur les objectifs

Le suivi de la mise en œuvre des actions du PDESC peut se faire de deux (2) façons :

- ♦ **Le suivi interne** : Il est généralement confié à un organe de suivi interne de la commune (Comité ou commission de suivi),
- ♦ **Le suivi externe** : Il peut se faire par un facilitateur, une structure d'appui et les services techniques concernés de l'Etat.

Le suivi de la mise en œuvre du PDESC peut se faire par :

a. Mise en place d'un organe interne (commission ou comité) du suivi de la mise en œuvre du PDESC : Les dispositions du Code des Collectivités Territoriales doivent être mises à projet par le conseil communal pour charger une des commissions, du suivi de l'exécution du PDESC et qui rendra compte à chaque session. Cette commission qui doit être dotée de moyens d'actions et présentera ainsi un rapport d'étapes comprenant les rubriques ci-dessous :

- ♦ Etat des ressources mobilisées,
- ♦ Niveau d'exécution physique et financière des activités,
- ♦ Difficultés rencontrées,
- ♦ Propositions de solutions,
- ♦ Programme d'activités pour le trimestre à venir.

Le suivi externe sert à renforcer le travail du suivi interne et pour pouvoir bien exécuter ses activités, l'organe interne (comité ou commission) doit être formé.

Le suivi permet de donner des réponses aux questions suivantes :

- ♦ Quelle est la prévision ?
- ♦ Quelle est la réalisation ?
- ♦ Comment les activités ont été réalisées (acteurs, moyens, efficacité, efficience) ?
- ♦ Quel est l'écart entre prévisions et réalisations (difficultés, blocage) ?
- ♦ Que doit-on faire (décision de correction ou de relance de la dynamique) ?

b. L'établissement du bilan annuel du PDESC : Faire le bilan annuel du PDESC, permet au conseil communal d'avoir la situation actuelle de la mise en œuvre des actions planifiées dans le PDESC de la commune.

c. La budgétisation annuelle des actions du PDESC :

Elle consiste à élaborer la tranche annuelle détaillée et actualisée du plan quinquennal qui en constitue la référence. Deux étapes essentielles seront observées :

- ♦ La soumission d'un avant-projet de budget à la rencontre avec les partenaires et,

♦ La finalisation de celui-ci sur la base des contributions réellement annoncées.
L'actualisation consistera à la reconduite des actions inachevées mais aussi à la prise en compte de nouvelles préoccupations tout en respectant les objectifs stratégiques du PDESC.

8^{EME} PARTIE : CONCLUSION

Le Plan/Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) est un outil d'investissements socioéconomique au profit des populations. Son élaboration a impliqué tous les acteurs communaux et locaux suivant un processus participatif et itératif basé sur l'utilisation d'outils spécifiques de diagnostic, de concertation et de planification.

Le Comité de Pilotage Communal (CPC) mis en place par le Maire, après délibération du Conseil Communal, a piloté et supervisé toutes les étapes (du diagnostic ou identification des problèmes et atouts de la commune et leur analyse, au document final en passant par la planification c'est-à-dire le choix des actions et activités à réaliser, l'écriture du programme, la restitution/validation du PDESC, etc.).

Les diagnostics (participatif et technique) a permis de retenir que des potentialités existent à plus d'un point et que les sous-secteurs du développement rural (agriculture, élevage) sont à même de donner des productions compétitives avec les autres localités du cercle.

Le problème de l'énergie est crucial dans la commune. Au regard des besoins énergétiques de certaines grosses agglomérations, il est évident que la situation actuelle d'énergie ne pourrait aucunement booster le développement de qualité de la commune.

Le coût estimatif du Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune pour les cinq prochaines années (2024 -2028), est de **Quatre Milliards Neuf Cent Quatre Millions Huit Cent Trente Un Mille (4 904 831 000) francs CFA.**

Ce budget, bien qu'ambitieux, se fonde sur la vision, les axes stratégiques du développement, les potentialités, les contraintes du développement, les objectifs stratégiques de développement réalistes/réalisables et cohérents avec les politiques et stratégies sectorielles, les axes et les domaines prioritaires et les orientations du Conseil Communal (CC).

Le budget du Plan d'Investissement Annuel (P.I.A 2024) s'élève à la somme de : **Cinq Cents Quarante Vingt Dix Millions Huit Cent Trente Sept Mille Six Cent (590 837 600) Francs CFA.**

Ce budget se veut modeste (moins du 1/5^e du budget total) se justifie :

- ♦ La faible mobilisation des ressources propres,
- ♦ Le retrait de certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF),
- ♦ Le non démarrage des activités du PDIDS, etc.

9^{EME} PARTIE : ANNEXES

Annexe 1 : Liste des documents consultés

- ♦ Le guide d'élaboration des Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) des Collectivités, sensible aux changements climatiques validé en décembre 2018 par la Direction Générale des Collectivités Territoriales,
- ♦ Démarche méthodologique de l'ADR de Mopti,
- ♦ La grille d'analyse de l'ADR de Mopti,
- ♦ Le PDESC 2018-2022 de la commune rurale de Pèl-Maoudé,
- ♦ La Politique nationale d'aménagement du territoire (PNAT 2016- 2025)
- ♦ L'Etude Nationale Prospective (ENP Mali 2025),
- ♦ Le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation DCPND (2015-2024),
- ♦ Le PDESC 2018 – 2022,
- ♦ Le budget annuel 2023,
- ♦ Le rapport bilan de la campagne agricole 2022 – 2023 du sous-secteur agricole de Koporokendié-Na,

- ♦ Rapport de l'année scolaire 2022 – 2023 du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Koporokendié-Na, etc.

Annexe 2 : Documents de suivi-évaluation du PDESC :

a. Synthèse des potentiels/atouts (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de la commune de Pel-Maoudé

Domaines ou sous-secteurs	Potentiel de la collectivité	Localisation	Etat du potentiel il y a 50 ans	Utilisation possible du potentiel	Possibilité d'inter collectivité (oui ou non)
1. Agriculture et les productions agricoles	1.1. Disponibilité des terres cultivables	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Assez riches, ♦ Beaucoup de jachères de moyenne durée, ♦ Moins d'érosions 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Cultures sèches, ♦ Cultures maraîchères, 	NON
	1.2. Disponibilité de l'eau de Surface (mares temporaires et semi-permanentes)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pél-Maoudé ♦ Birga-Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Andiamama, ♦ Sogourou 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Profonds moins d'ensablement), ♦ Forte rétention de l'eau (4 à 5 mois après les pluies), ♦ Gestion traditionnelle (interdictions, surveillance) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Riziculture, ♦ Maraîchage, 	NON
	1.3. Existence de main d'œuvre et d'expertises	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de bras de valides, ♦ Plus travailleurs, ♦ Moins de déplacements ou déplacements saisonniers), ♦ Moins d'innovations et d'innovateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Maraîchage ♦ Cultures sèches, ♦ Adoption des innovations 	NON
	1.4. Existence de jachères de court terme	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Birga-Dogon, ♦ Timessogou, ♦ Andiamama, ♦ Baraniogolé, et ♦ Ongo 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus longues durées, ♦ Existence de terres vierges 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Alimentation du cheptel, ♦ Exploitation du bois de chauffe et d'œuvre 	OUI
	Existence de partenaires d'appui technique	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de PTF 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appui/accompagnement des producteurs agricoles 	OUI

	1.5. Existence d'un cheptel assez important pour l'attelage et la traction animale	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins important, ♦ Peu utilisé dans les productions agricoles, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Attelage pour les travaux de préparation des terres de culture, ♦ Traction animale dans le transport des intrants et des productions agricoles ♦ Production de la fumure organique pour la fertilisation des terres de cultures. 	NON
2. Elevage et les productions animales	2.1. Disponibilité d'un cheptel numériquement assez important	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins important, ♦ Bien nourri (bon appoint), 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Production du lait, de la viande des peaux et cuirs, de la fumure organique, ♦ Sources de revenu par la vente d'animaux sur pied, ♦ Abattage d'animaux pour les événements sociaux et rituels (fétiches, fêtes, baptême, mariage, etc.) 	NON
	2.2. Existence d'espaces pastoraux (pistes passage d'animaux, pâturages, couloir de transhumance, points d'eau pastoraux, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pel-Maoudé ♦ Tèmègolo, ♦ Andiamama, ♦ Baroniogolé, ♦ Sogourou, ♦ Birga-Dogon 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus nombreux, ♦ Très riches, ♦ Respectés, ♦ Moins obstrués 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Alimentation des animaux, ♦ Repos du cheptel, ♦ Mouvements des animaux, 	NON
	2.3. Existence d'infrastructures de santé animale (parcs) et de commercialisation des animaux (parcs d'embarquement, marché à bétail)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Andiamama (Parc de vaccination), ♦ Pél (Parc d'embarquement, marché à bétail) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu nombreuses, ♦ Gérée par l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Vaccination des animaux, ♦ Traitement des animaux 	NON
	2.4. Existence des	Les neuf (9) villages et 14	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu d'acteurs dans la 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appui/conseil, 	NON

	compétences techniques (ST, mandataire) en matière de vaccination et de traitement du cheptel	hameaux de culture de la commune	prévention et le traitement des animaux, ♦ Peu d'infrastructures de santé animale	♦ Vaccination des animaux, ♦ Traitement des animaux, ♦ Introduction des innovations	
	2.5. Existence d'expertises en matière d'élevage	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins d'acteurs impliqués	♦ Alimentation des animaux, ♦ Traitement et suivi sanitaire des animaux, ♦ Adoption des innovations.	NON
	Existence d'eau de surface pour l'abreuvement des animaux	♦ Pél-Maoudé ♦ Birga-Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Andiamia, ♦ Sogourou	♦ Plus d'eau, ♦ Moins ensablés	♦ Arrosage des cultures	OUI
	2.6. Existence de politique d'amélioration génétique des races locales.	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Pas de politique.	♦ Insémination artificielle du cheptel (bovins, ovins, caprins)	NON
3. Pisciculture et aquaculture	3.1. Disponibilité de l'eau de Surface (mares temporaires, mares semi-permanentes, rivières, etc.)	♦ Pél-Maoudé ♦ Birga-Dogon, ♦ Baraniogolé, ♦ Andiamia, ♦ Sogourou	♦ Conservaient l'eau plus longtemps, ♦ Moins ensablées, ♦ Gestion traditionnelle,	♦ L'aquaculture ♦ Réalisation des aménagements piscicoles (empoissonnement)	NON
	3.2. Existence d'expertises et de bras valides en matière de pisciculture, l	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Peu ou pas d'expertises	♦ L'élevage des poissons,	NON
4. Forêts, plantation d'arbres et exploitation des produits forestiers	4.1. Disponibilité d'espaces à reboiser	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins d'espaces dégradés, ♦ Plus d'arbres	♦ Réalisation des bosquets, ♦ Plantation d'arbres fruitiers, ♦ Réalisation des haies vives.	NON
	4.2. Existence de ressources en eau (puits, PMH, AdES, etc.)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins de points d'eau modernes, ♦ Plus de points d'eau naturels (mares, rivières.)	▶ Arrosage des plants	NON

	4.3. Existence d'expertises (compétences en matière de plantation d'arbres)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peu de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui/conseil, ◆ Plantation et entretien des plants, ◆ Introduction et adoptions des innovations 	NON
	4.4. Existence d'institutions traditionnelles de surveillance de brousse	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plus respectées, ◆ Plus d'autorités 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contrôle de la brousse, ◆ Sensibilisation des populations 	OUI
	4.5. Existence d'arbres à fruits et feuilles comestibles	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plus nombreux, ◆ Gestion traditionnelle rigoureuse 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exploitation des Produits forestiers non ligneux, ◆ Transformation des Produits forestiers non ligneux 	OUI
5. Faune et biodiversité animale	5.1. Existence d'animaux sauvages (petits gibiers)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plus abondants, ◆ Diversifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La chasse (viande de brousse). 	OUI
	5.2. Existence de règles traditionnelles de conservation de la faune	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plus respectées, ◆ Plus d'autorités 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contrôle de la brousse, ◆ Sensibilisation des populations, ◆ Règlementation de la chasse 	OUI
6. Mines et géologie	6.1. Existence de carrières de matériaux locaux (sable, gravier, moellon, etc.)	Baraniogolé, Guindourou, Pel, Andiamo, Briga-Dogon, Sogourou	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Moins de sable, ◆ Pas d'exploitation commerciale des matériaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Extraction du sable pour les constructions 	NON
7. Eau potable et infrastructures d'approvisionnement en eau potable	7.1. Existence de nappe phréatique peu profonde	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Moins profondes, ◆ Assez de pluies pour alimenter la nappe phréatique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation de points d'eau modernes (puits à grand diamètre, PMH, AES, AEP, etc.) 	NON
	7.2. Existence de villages non couverts par l'eau potable	Timessogou (H.Guinkorokoun), Birga-Dogon (Andè Anna)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Problème d'eau potable crucial, ◆ Peu de PEM 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation des PEM (puits à grand diamètre, PMH, AES, AEP, SHVA, etc.) 	NON
	7.3. Existence d'expertise en matière de réalisation et de gestion des points d'eau modernes (puits à grand	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peu de compétences, ◆ Peu d'acteurs, ◆ Moins d'implication des communautés dans la 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place d'un système durable de gestion des points d'eau moins, ◆ Efficience dans la 	NON

	diamètre, PMH, AES, AEP, SHVA, etc.)		réalisation et de gestion.	réalisation des PEM,	
	7.4. Existence des organes de gestion des points d'eau modernes (puits à grand diamètre, PMH, AES, AEP, SHVA, etc.)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de structures, ♦ Gestion étatique 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Renforcement des capacités des membres en gestion, hygiène et assainissement, ♦ Délégation de gestion des PEM 	NON
8. Energie et infrastructures énergétiques.	8.1. Existence d'un fort ensoleillement.	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins d'ensoleillement 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Installation des centrales photovoltaïques 	NON
	8.2. Existence de produits forestiers ligneux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus dense 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Energies domestiques 	NON
	8.3. Existence de politique en matière d'accès à tous aux services énergétiques	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pas de politiques, ♦ Sources d'énergie plus couteuses 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Installation de centrales énergétiques, ♦ 	NON
9. Artisanat	9.1. Existence de matières premières pour les métiers artisanaux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus abondantes, ♦ Bonne qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Exercice de tous les métiers artisanaux 	NON
	9.2. Diversité de types d'artisanat	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu valorisées 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création des corps de métiers 	NON
	9.3. Valorisation des ressources naturelles locales dans l'art culinaire ;	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Non commerciales 		
	9.4. Existence d'expertises et de bras valides	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu nombreux, ♦ Peu valorisé, ♦ Peu d'acteur 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Exercice de tous les métiers artisanaux, ♦ Adoption des innovations en matière de métiers artisanaux 	NON
10. Culture et Tourisme	10. 1. Existence des événements et attraits touristiques (lutte traditionnelle, danse de fusils, courses des chevaux)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus organisés, ♦ Moins connus du monde extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Développement des activités 	OUI

	10.2. Existence de manifestations culturelles	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦	♦	
11. Commerce et des services marchands	11.1. Existence de foires hebdomadaires plus ou moins importantes	♦ Pèl-Maoudé, ♦ Temegolo	♦ Moins de foires, ♦ Moins d'échanges commerciaux	♦ Echanges commerciaux,	NON
	11.2. Disponibilité de divers produits à commercialiser (produits maraîchers, les céréales, les produits dérivés de la du bétail, de la volaille...)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins important, ♦ Peu diversifiés	♦ Organisation des filières commerciales	NON
	11.3. Existence de marchés à bétail/points de vente d'animaux sur pied	♦ Pèl-Maoudé, ♦ Temègolo	♦ Peu nombreux, ♦ Moins fréquentés	♦ Aménagement des marchés à bétail, ♦ Mobilisation des ressources pour la mairie	NON
	11.4. Existence de débouchés et d'une demande croissante pour les produits locaux	♦ Birga-Dogon (Birèkaran), ♦ Pèl Maoudé,	♦ Peu valorisés	♦ Organisation de la commercialisation des produits par filières	NON
12. Routes et le transport	12.1. Existence d'axes routiers reliant tous les villages	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune.	♦ Moins de routes ♦ Moins d'engins	♦ Transport des personnes et des marchandises, ♦ Développement du commerce interne et externe	OUI
	12.2. Existence de la RN15 bitumée	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune.	♦ Peu de pistes, ♦ RN15 non bitumée		
13. Communication et information	13.1. Existence de la téléphonie mobile (Orange et Malitel)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Inexistence de téléphonie,	♦ Fourniture d'information sur les prix des denrées alimentaires,	OUI
	13.2. Existence des mécanismes traditionnels d'information	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Plus utilisés	♦ Information des populations	NON
14. Genre et lutte contre l'inégalité	14.1. Existence d'organisations communautaires à la base	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins d'associations, ♦ Moins professionnelles, ♦ Informelles	♦ Développement des AGR, ♦ Application des innovations dans tous les secteurs de	OUI

	(OCB)			développement	
15. Travail et l'emploi	15.1. Existence de PTF dans le développement des AGR.	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de PTF dans le domaine des AGR, ♦ Moins d'AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Emploi des jeunes diplômés et non diplômés, ♦ Création de richesses 	NON
	15.2. Existence de structures pourvoyeuses d'emplois décentes (CSCOM, écoles, etc.)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de structures pourvoyeuses d'emplois, ♦ Domaines non transférés 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création d'emplois pour les diplômés de tout âge et de tout sexe 	NON
	15.3. Existence de métiers artisanaux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins de corps de métiers, ♦ Métiers moins professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création de corps de métiers, 	NON
16. Education et formation	16. 1. Existence d'enfants scolarisables	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins d'enfants scolarisables 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Recrutement d'enfants scolarisables, ♦ Création d'établissement d'éducation formelle et non formelle 	NON
	16.2. Existence d'établissements d'éducation formelle et non formelle	Pel (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), Birga-Dogon (Med,1 et 2), Baraniogolé (1 et Med), Temegolo (1 et Med), Timessogou, Sogourou (1 et Med), Andiamo, Méd (Ongo, Sogourou Kanda) Centre alpha (Birga-Dogo	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins d'établissements 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Recrutement d'enseignants et des pairs éducateurs 	NON
	16.3. Existence d'infrastructures d'éducation formelle et non formelle	Pel (privé, public 1 et 2, CDPE, lycée, Méd), Birga-Dogon (Med,1 et 2), Baraniogolé (1 et Med), Temegolo (1 et Med), Timessogou, Sogourou (1 et Med), Andiamo, Méd (Ongo, Sogourou Kanda) Centre alpha (Birga-Dogo	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins d'éducation formelle et non formelle 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Construction de salles de classes, ♦ Construction des structures d'éducation non formelle 	NON

17. Santé et actions sociales	17.1. Existence d'infrastructures sanitaire (1 CSCOM)	Pèl-Maoudé (CSCOM et centre Confessionnel) ASC (Birga-Dogon, Baraniogolé, Andiamo, Ongo, Sogourou, Temegolo)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pas de CSCOM, ♦ Gestion de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prévention des maladies, ♦ Traitements curatifs des malades, Sensibilisation pour le changement de comportement 	NON
18. Sports	18.1. Existence d'espaces sportifs dans les domaines scolaires	Pel (privé, lycée), Timessogou, (Ongo,	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Moins d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Développement d'activités sportives 	NON
19. Paix, stabilité, cohésion sociale et vivre ensemble	19.1. Existence de mécanismes traditionnels de prévention et gestion des conflits communautaires et conjugaux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Plus dynamiques, ♦ Plus respectueux et considérés, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prévention, gestion et résolution des conflits 	OUI
	19.2. Existence d'espaces modernes de résolution des conflits	Communale et Guindourou	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu nombreux, ♦ Moins sollicité 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prévention, gestion et résolution des conflits 	OUI
20. Assainissement	20.1. Existence des comités villageois d'assainissement	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Inexistence de comités 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nettoyage d'espaces publics ♦ Sensibilisation pour le changement de comportement 	NON
	20.2. Existence de PTF intervenant dans le domaine	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Peu de PTF 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appuis financiers et matériels de comités 	NON
21. Sécurité	21.1. Présence des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans la commune	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pas de Forces de Défense et de Sécurité (FDS) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sécurisation des personnes de leurs biens 	OUI
	21.1. Collaboration entre population et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune			
22. Gouvernance administrative et	22.1. Existence d'organes de gestion de la commune (CC et BC) et des commissions de	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pas de CT 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Elaboration et mise en œuvre des actions de développement de la 	OUI

locale.	travail			commune,	
	22.2. Existence de cadres de concertation multi acteurs (CAOCSAD)	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Pas de cadres formels de concertation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Orienter, coordonner, suivre et d'évaluer les appuis nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement dans la commune, ♦ Veiller à la cohérence de la mise en œuvre des programmes sectoriels, ♦ Formuler des recommandations et suggestions et proposer des mesures tendant à assurer une bonne exécution desdits programmes. 	OUI
	22.3. Transfert des compétences et des ressources aux CT		♦	♦	
	22.3. Existence de projets, programmes de développement, d'associations	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Moins de PTF	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appui-conseils aux élus et personnel technique, ♦ Réalisation d'infrastructures économiques et sociales, ♦ Appui institutionnel, ♦ Réalisation d'infrastructure agro sylvo pastorale, gestion des ressources naturelles et sécurisation foncières 	OUI

b) Synthèse des problèmes ou contraintes prioritaires de la commune et les solutions envisagées de la commune de Pèl-Maoudé

Domaines ou Sous-secteurs	Problèmes ou contraintes prioritaires	Causes des problèmes ou contraintes (tenir compte des Causes climatiques)	Effets du problème ou de la contrainte (Tenir compte des effets climatiques)	Noms des villages concernés par le problème ou la contrainte	Solutions envisagées (possibilité d'intercollectivité)	Périodes de réalisation	
						Court terme	Moyen terme
I. SECTEUR DE L'ECONOMIE RURALE							
1.1. Agriculture	a) Insuffisance d'aménagements hydro agricoles pour la production maraîchère (PM)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Insuffisance de PTF, ♦ Coût élevé des aménagements 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible production maraîchère, ♦ Insuffisance d'AGR 	Ongo, Sogourou (Sogourou Kanda, Dagnè) Birga-Dogon (Birèkaran) Baraniogolé (Wilwale, Tegoro, Bangolo-Pen, Waratoulaye), pèl (Barkoun Yogobène), Andiamia (Dagnakarouwa et Lomé), Temessogou (Anakenou, Guirikoro Djo)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réalisation de Périmètres Maraîchers (PM), 	X	X
	Mauvais fonctionnement de certains aménagements pour la production maraîchère (PM)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Insuffisance d'eau, ♦ Mauvais état des clôtures, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible production, ♦ Faible pouvoir d'achat des maraîchers 	Pèl Maoudé, Pèl Maoudé (Monibouro) Birga-Dogon, Birga-Dogon (Anakana) Andiamia, Sogourou, Ongo (Anamoila Kana), Guindourou, Baraniogolé, Temegolo, Temessogou	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réhabilitation de Périmètres Maraîchers (PM), 	X	X
	b) Insuffisance des productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible équipement des producteurs agricoles, ♦ Outils de production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Baisse du pouvoir d'achat des producteurs agricoles, ♦ Insécurité alimentaire, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dotation des producteurs d'équipements modernes de production, ♦ Formation des producteurs en techniques de production de la fumure 	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ♦ rudimentaires, ♦ Pauvreté des sols, ♦ Dégradation continue du couvert végétal, ♦ Insuffisance dans la maîtrise de l'eau et de son exploitation, ♦ Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, ♦ Persistance de méthodes culturales inadaptées (feux de brousse défrichements anarchiques), ♦ Coûts élevés des intrants agricoles, ♦ Mauvaise qualité des intrants (semences et engrais chimiques) utilisés, ♦ Inadaptation le plus souvent du choix des variétés avec les aptitudes des sols, ♦ Faible accès aux paquets 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Famine, ♦ Déplacements massifs des bras valides 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ organique, ♦ Formation des producteurs en techniques de restauration des sols, ♦ Formation des producteurs en techniques de régénération naturelles assistée (RNA), ♦ Formation des producteurs en techniques modernes culturales, ♦ Dotation des producteurs en intrants de qualité (semence et engrais), ♦ Dotation des producteurs des variétés adaptées aux aptitudes des sols ; ♦ Formation des producteurs aux nouvelles technologies, ♦ Création es unités de transformation des produits agricoles, ♦ Formation des producteurs en techniques d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, 		
--	--	---	--	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ♦ technologiques), ♦ Absence d'unités de transformation des produits agricoles, ♦ Impacts du changement climatique 					
1.2. Elevage	a) Réduction des espaces pastoraux (pâturages et gîtes d'étapes)	<ul style="list-style-type: none"> ♦ L'agriculture extensive, ♦ Non-respect des textes et des conventions de gestion des RN, ♦ Les effets des changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Conflits entre agriculteurs et éleveurs, ♦ Dégradation des pâturages, ♦ Faible rendement de l'élevage 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sécurisation des espaces pastoraux (Délimitation et immatriculation, ♦ Large diffusion des textes et conventions de GRN, ♦ Formation en techniques de valorisations des résidus des récoltes et enrichissement de la paille et des foin à l'urée. 	X	X
	b) Faible accès aux soins de santé des animaux	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Insuffisance d'encadrement de proximité, ♦ Insuffisances d'infrastructures de santé animale (pars de vaccination), ♦ Manque de dépôts de produits vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Fréquence élevée des maladies animales, ♦ Destruction du cheptel, ♦ Baisse du pouvoir d'achat éleveurs, ♦ Forte mortalité du cheptel et de la volaille 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réalisation d'infrastructures de santé animale (pars de vaccination), ♦ Renforcement de l'encadrement (effectif, formation), ♦ Création d'un dépôt de produits vétérinaires, ♦ Organisation des campagnes de vaccination du cheptel et de la volaille 		X
	c) Obstruction des pistes de passages d'animaux et des couloirs de transhumance	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Agriculture extensive, ♦ Non-respect des textes et conventions de 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Conflits entre agriculteurs et éleveurs, ♦ Dégradation du de la cohabitation 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Délimitation et immatriculation des pistes de passage et des couloirs de transhumance, ♦ Large diffusion des textes 		X

		GRN (charte pastorale, LOA, etc.)	entre agriculteurs et éleveurs		et lois (Charte pastorale et LOA), ♦ Formation sur les textes et lois (Charte pastorale et LOA)		
d) Insuffisance de points d'eau pastoraux (puits, mares aménagées, forages, etc.)	♦ Retrait des PTF à cause de l'insécurité, ♦ Faible mobilisation des ressources internes de la commune	► Conflits entre les usagers des points d'eau, ► Difficulté d'abreuvement des animaux, ► Morts d'animaux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Réalisation des points d'eau pastoraux (puits, mares, forages, etc.)			X
e) Difficile accès aux Sous-Produits Agro-Industriels (SPA),	♦ Manque de moyens de stockage, ♦ Insuffisance de PTF, ♦ Faible mobilisation des ressources internes de la commune, ♦ Faible pouvoir d'achat des éleveurs, ♦ Mauvaise organisation des professionnels du secteur	♦ Amaigrissement des animaux (faible rendement de l'élevage), ♦ Diminution du nombre de têtes d'animaux	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	♦ Construction d'un magasin de stockage d'aliments bétail, ♦ Appui financier aux organisations des pasteurs, ♦ Création des relations de partenariat avec les usines de fabrication d'aliments bétail	X		X
f) Insuffisance d'infrastructures de santé animale (Parc de vaccination)	♦ Insuffisance de PTF, ♦ Faible mobilisation des ressources financières internes	♦ Fort taux de prévalence des maladies animales	Pel-Maoudé, Temegolo, Baraniogolé, Birga-Dogon, Sogourou, Ongo, Temessogou, Guindourou	♦ Réalisation de parcs de vaccination, ♦ Réhabilitation de parcs de vaccination,			

	g) Mauvais état de certaines insuffisances d'infrastructures de santé animale (Parc de vaccination)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Clôture en matériaux non durable 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible exploitation 	Andiama	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réhabilitation des Parc de vaccination 	X	
	h) Faible valorisation des filières volaille et embouche	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible organisation des acteurs, ◆ Insuffisance de formation, ◆ Sous équipement des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baisse du revenu des acteurs, ◆ Pertes importantes des sujets, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement des capacités, ◆ Organisation des acteurs, ◆ Equipements des acteurs, ◆ Appui financiers des acteurs. 	X	X
1.3. Aquaculture et Pisciculture	a) Manque d'aménagements piscicoles (étangs piscicoles, mares piscicoles aménagées, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Faible pouvoir d'achat des pêcheurs ou pisciculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Baisse des productions halieutiques, ◆ Mauvaise qualité du régime alimentaire, ◆ Baisse du revenu des pêcheurs et pisciculteurs 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation aménagements piscicoles (étangs piscicoles, cages flottantes), ◆ Aménagement d 		X
	b) Tarissement précoces des points d'eau naturels et bancotières	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible pouvoir de rétention du sol ◆ Insuffisance de pluies 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible diversification des régimes alimentaires, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Surcreusement des points d'eau naturels et bancotières pour l'élevage du poissons 		X

1.4. Forêts et plantation d'arbres	a) Dégradation du couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Agriculture extensive, ◆ Changements climatiques, ▶ Non fonctionnalité des brigades de surveillance de la brousse, 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sècheresse, ◆ Erosion, ◆ Baisse de la production, ◆ Disparition de certaines espèces végétales 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement des capacités des populations sur les techniques de défrichage amélioré, ◆ Renforcement des capacités des populations sur les techniques de restauration des zones dégradées ◆ Renforcement des capacités des populations sur les techniques de plantation d'arbres, ◆ Dynamisation ou mise en place des brigades de surveillance de la brousse 	X	
1.5. Faune et biodiversité animale	a) Disparition de certaines espèces animales et aviaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Non-respect des textes relatifs à la chasse, ◆ Insuffisance d'habitats et de refuges, ◆ Braconnage (abattage clandestin des animaux sauvages), ◆ Non fonctionnalité des brigades de surveillance de la brousse. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de gibiers et de viande de brousse, ◆ Extermination de certaines espèces fauniques et aviaires 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement des capacités des populations sur les textes relatifs à la chasse, ◆ Redynamisation et équipement des brigades de surveillance de la brousse, 	X	X
II. SECTEUR SECONDAIRE							
2.1. Mines et Géologie	Mauvaise organisation de l'exploitation commerciale des	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Non application des décisions du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque à gagner pour la commune, ◆ Incivisme fiscal 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Information et sensibilisation des communautés sur les taxes 	X	X

	matériaux locaux (sable, banco)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ communal, Insuffisance d'informations des populations 			et redevances des carrières		
2.2. Eaux et infrastructures d'approvisionnement en eau potable	a) Mauvais fonctionnement de certains points d'eau modernes (puits à grand diamètre, PMH, AdES, AdEP, SHVA, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'entretiens, ◆ Mauvaise gestion des ressources financières générées, ◆ Non-respect des règles d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pénuries d'eau, ◆ Consommation de l'eau impropre, ◆ Prévalence élevée des maladies liées à l'eau 	Ongo, Birga-Dogon (Anakana), Temegolo, Baraniogolé, Sogourou, Guindourou, Pel Maoudé (Monibouro, Barakoun)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réparation ou réhabilitation des PEM 	X	X
	b) Faible capacité technique des organes de gestion des points d'eau modernes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de formations, ◆ Faible niveau de base des membres, 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mauvaise tenue des supports de gestion des PEM, ◆ Faible génération de ressources financières, ◆ Mauvaise gestion du service public, 	Ongo	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement des capacités des membres des organes de gestion des PEM en gestion administrative et financière 	X	X
	c) Insuffisance de ressources humaines compétentes pour l'entretien et la réparation des PEM	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déplacement de certains artisans réparateurs formés, ◆ Insuffisance de recyclage des artisans réparateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dysfonctionnement du service public, ◆ Panne fréquente des PEM, ◆ Pénuries d'eau, ◆ Taux élevé des maladies liées à l'eau 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation d'autres artisans réparateurs, ◆ Recyclage des anciens artisans réparateurs, 	X	X
	d) La non disponibilité des pièces de rechange des PEM	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de stocks de pièces de rechanges des PEM, ◆ Insuffisance de fournisseurs qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Panne prolongée des PEM, ◆ Pénuries d'eau, ◆ Retard des services publics 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création de stocks de pièces de rechange, ◆ Mise en relations avec les fournisseurs spécialisés 	X	X

2.3. Energie et infrastructures énergétiques	a) Insuffisance de sources d'énergie permanentes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Coût élevé des sources d'énergie permanentes, ◆ Faibles moyens financiers de la commune, ◆ Insuffisance de compétences dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réduction des activités liées à l'énergie, ◆ Vols, ◆ Banditisme ou criminalité 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Installation de centrales solaires 		X
2.4. Artisanat et industries artisanales	a) Insuffisance de formations des artisans	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Faibles moyens financiers des artisans, ◆ Faible compétitivité des produits artisanaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible revenu tiré du métier, ◆ Faible création d'emplois, ◆ Baisse du pouvoir d'achat, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation ou recyclage des artisans en techniques modernes 	X	
	b) Sous équipement des artisans	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Faibles moyens financiers des artisans, ◆ Mauvaise organisation des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible production des artisans 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dotation des artisans en équipements modernes 	X	X
	c) Faible organisation des artisans	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Non affiliation à la chambre des métiers, ◆ Insuffisance de professionnalisme, ◆ Insuffisance d'appuis techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible revenu tiré du métier, ◆ Faible création d'emplois, ◆ Baisse du pouvoir d'achat, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui organisationnel et institutionnel, ◆ Appui technique et financier 	X	X

<p>2.5. Culture et Tourisme</p>	<p>a) Faible valorisation des activités touristiques et culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Méconnaissance des sites touristiques, ◆ Mauvais état des pistes, ◆ Contexte sécuritaire, ◆ Caractère traditionnel des événements culturels et touristiques, ◆ Manque d'infrastructures adéquates (centre culturel), ◆ Insuffisance de financement dans ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque à gagner, ◆ Manque d'emplois pour les jeunes, 	<p>Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promotion des sites touristiques, ◆ Aménagements des pistes, ◆ Réalisation des infrastructures d'accueil et d'hébergement des touristes 	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>
III. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET DE COMMUNICATION							
<p>3.1. Commerce et services marchands</p>	<p>a) Faible fréquentation des foires hebdomadaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insécurité, ◆ Mauvais état des pistes, ◆ Caractère saisonnier des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faibles échanges commerciaux, ◆ Baisse de revenu des populations 		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tenue des rencontres sur la paix et la cohésion sociale, ◆ Aménagement des pistes 	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>
	<p>Mauvaise organisation des foires hebdomadaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de statistiques des occupants des foires, ◆ Faible évaluation du potentiel fiscal des foires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque à gagner pour la commune, ◆ Manque de création d'emplois 		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Aménagement des foires, ◆ Instauration des redevances d'exploitation des foires, ◆ Organisation des foires par filières 	<p style="text-align: center;">X</p>	<p style="text-align: center;">X</p>

3.2. Réseaux routiers et transports	a) Mauvais état du réseau routier	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'entretiens ◆ Manque d'aménagement, ◆ Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux élevé d'accidents, ◆ Faible échanges commerciaux 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménagement des pistes, ▶ Entretiens réguliers des routes 	X	X
3.3. Communication et information	a) Insuffisance de couverture médiatique et de téléphonie mobile	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'antennes de relais, ◆ Inexistence de radio de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible accès aux nouvelles technologies de communication et d'information, ◆ Difficulté dans l'information de masse 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation du nombre d'antennes relais 	X	
IV. SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES							
4.1. Genre et lutte contre l'inégalité sociale	Sous équipements des associations des femmes et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance des moyens financiers, ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Mauvaise utilisation ressources générées par les équipements, ◆ Faible capacités des associations des femmes et des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque d'AGR, ◆ Manque de création d'emplois 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dotation des associations des femmes et des jeunes en équipements d'AGR ◆ Formation des associations des femmes et des jeunes en gestion des équipements, ◆ Formation des associations des femmes et des jeunes en gestion administrative, financière et en vie associative 	X	X
	Caractère informel des associations des femmes et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Inexistence de documents de reconnaissance juridique, ◆ Inexistence de système de gestion efficace et 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'appuis techniques et financiers, ◆ Absence de reconnaissance juridique 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formalisation des associations des femmes et des jeunes, ◆ Formation des associations des femmes et des jeunes en gestion administrative, financière 	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ moderne, ◆ Insuffisance de formations 			et en vie associative		
4.2. Emplois, formation professionnelle et travail	a) Sous emplois des jeunes et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'appuis aux jeunes, ◆ Retrait de certains PTF à cause de l'insécurité, ◆ Insuffisance de qualifications techniques, ◆ Insuffisance d'organisation des jeunes, ◆ Insuffisance de fonds pour les AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chômage, ◆ Délinquance, ◆ Déplacements des bras valides, ◆ Pauvreté 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dotation des fonds d'appui aux jeunes, ◆ Formation des jeunes au corps de métiers et à l'entrepreneuriat, ◆ Création d'AGR, ◆ Dotation des jeunes et des femmes en équipement modernes adéquats 	X	X
	b) Inexistence d'unités industrielles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Manque de professionnalisme 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manque de création d'emplois décent, ◆ Faible initiative d'entrepreneuriat 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création d'unités industrielles 		X
	c) Absence d'offre d'enseignement et de formation technique et professionnelle,	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de moyens financiers, ◆ Insuffisance de PTF, 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de ressources humaines qualifiées 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création et équipement d'établissements de formation aux corps de métiers 	X	X
	d) Insuffisance de la culture entrepreneuriale chez les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de formations 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chômage, ◆ Délinquance, ◆ Déplacements des bras valides, ◆ Pauvreté 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation des jeunes et des femmes dans l'entrepreneuriat 		X
	e) Difficultés d'accès aux financements pour la mise en œuvre des	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chômage, ◆ Délinquance, ◆ Déplacements des 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche de financements externes, ◆ Mobilisation des 	X	X

	projets d'auto-emplois		bras valides, ♦ Pauvreté		ressources propres de la commune		
	d) Caractère saisonnier de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible productivité de l'agriculture ♦ Influence des aléas climatiques, ♦ Insuffisance dans la maîtrise de l'eau et de son exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Chômage, ♦ Délinquance, ♦ Déplacements des bras valides, ♦ Pauvreté 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réalisation des aménagement hydroagricoles et piscicoles à partir des eaux souterraines (PM, étangs piscicoles, etc. 	X	X
4.3. Education et formation	a) Insuffisance d'infrastructures scolaires (préscolaire, 1 ^{er} cycle et second cycle fondamental) dans certains villages	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ♦ Insuffisance de partenaires d'appui, ♦ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Analphabétisme, ♦ Insuffisance de ressources humaines compétentes, ♦ Taux élevé de déperdition et d'abandon 	Ongo et Guindourou	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création de centres de développement de la petite enfance (CDPE), ▶ Création de 1^{er} cycle fondamental ▶ Création second cycle fondamental 	X	X
	b) Insuffisance de salles de classes dans certaines écoles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ♦ Insuffisance de partenaires d'appui, ♦ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Effectifs pléthoriques, ♦ Mauvaise qualité de l'enseignement, ♦ Taux élevé de déperdition et d'abandon 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sogourou, Baraniogolé, Temegolo, Pèl Maoudé, (1, 2 et CDPE) Andiama, toutes les Med 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Construction d'un kit scolaire (3 salles de classes, direction, bloc de latrines) 	X	X
	c) Sous équipement des certaines écoles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible mobilisation des ressources propres 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Mauvaises conditions d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Toutes les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dotation des écoles d'équipements suffisants et de qualité 	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ de la commune, ◆ Insuffisance de partenaires d'appui, ◆ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire 					
	d) Mauvais état des infrastructures existantes dans certains villages	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance d'entretiens, ◆ Mauvaise construction, ◆ Utilisation de mauvaise qualité de matériaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mauvais cadre d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Birga-Dogon (salles de classes), Temessogou (latrines), Pél Maoudé pu 2, Baraniogolé (Latrine), Ongo (latrines), lycée inachévé, 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réhabilitation des infrastructures 	X	X
	e) Insuffisance d'enseignants dans certains établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ◆ Insuffisance de partenaires d'appui, ◆ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire ◆ Problèmes sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Non fonctionnalité de certaines écoles, ◆ Taux d'abandons élevé, ◆ Mauvaise qualité de l'enseignement 	Toutes les écoles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dotation des écoles en personnel suffisant et de qualité 	X	

f) Faible fréquentation des structures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible pouvoir d'achat des parents, ◆ Eloignement de certains villages de l'école, ◆ Réticence de certains parents, ◆ Mariage précoce, ◆ Problèmes sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible taux de scolarisation, ◆ Analphabétisme 	Sogourou,	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibilisation des parents, ◆ Mesures d'accompagnement (cantine, bourses des filles, etc.), ◆ Création d'écoles 	X	X
g) Insuffisance de structures d'éducation non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ◆ Insuffisance de partenaires d'appui, ◆ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire ◆ Problèmes sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible taux de scolarisation, ◆ Analphabétisme, ◆ Insuffisance de ressources humaines qualifiées, ◆ Taux élevé d'analphabètes 	Tous les villages excepté Birga-Dogon	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Construction et équipement des structures d'éducation non formelle 	X	X
h) Difficultés d'insertion des apprenants de l'éducation non formelle	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ◆ Insuffisance de partenaires d'appui, ◆ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chômage des sortants de l'éducation non formelle 	Birga -Dogon	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui technique et financier sortants de l'éducation non formelle 	X	X

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Problèmes sécuritaires 					
	i) Insuffisance de formations continues des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Insécurité, ◆ Insuffisance de politique claire de formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Baisse des enseignants, ▶ Mauvaise qualité de l'enseignement 	Toutes les écoles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation des sessions de formation continue 	X	X
4.4. Santé et actions sociales	a) Insuffisance d'infrastructures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Insuffisance de moyens financiers, ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faible couverture sanitaire, ▶ Faible accès aux soins de santé, ▶ Taux de prévalence élevé des maladies 	Pèl Maoudé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création infrastructures sanitaires 		X
	b) Insuffisance d'infrastructures dans certaines structures de santé existantes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ◆ Insuffisance de partenaires d'appui, ◆ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire ◆ Problèmes sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mauvais cadre de travail, ◆ Mauvaise qualité de services de soins aux populations, ◆ Sous fréquentation structures de santé 	Pèl Maoudé, Centre ASC	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Constructions de nouvelles infrastructures dans les structures de santé existantes, ◆ Réhabilitation 	X	X
	c) Insuffisance du personnel de qualité au niveau certaines structures de santé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ◆ Insuffisance de 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mauvaise qualité de services de soins aux populations, ▶ Sous fréquentation 	Pèl Maoudé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement d'un personnel qualifié 	X	X

	existantes	<ul style="list-style-type: none"> partenaires d'appui, ♦ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire ♦ Problèmes sécuritaires, ♦ Faible mobilisation des ressources financières par les prestations des structures de santé, 	du centre de santé				
	d) Insuffisance de formations du personnel sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ♦ Insuffisance de partenaires d'appui, ♦ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire., ♦ Faible mobilisation des ressources financières par les prestations des structures de santé, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Mauvaise qualité de services de soins aux populations 		<ul style="list-style-type: none"> ► Formation continue du personnel de santé. 	X	X

	e) Insuffisance d'équipements médico techniques, de moyens d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible mobilisation des ressources propres de la commune, ♦ Insuffisance de partenaires d'appui, ♦ Retrait de certains PTF à cause de la situation sécuritaire, ♦ Faible mobilisation des ressources financières par les prestations des structures de santé, 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible couverture sanitaire, ♦ Mauvaise qualité des services, 		<ul style="list-style-type: none"> ♦ Dotation des structures d'équipements médico techniques de qualité et de moyens adéquats d'évacuation des malades 	X	X
4.5. Sports, art et culture	a) Insuffisance d'infrastructures sportives, artistiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Insuffisance de PTF, ♦ Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Mauvais accueil, ♦ Réduction d'activités sportives, artistiques et culturelles 	♦	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Réalisation d'infrastructures d'hébergement, ♦ Aménagement et équipement d'infrastructures sportives, artistiques et culturelles 		X
4.6. Sécurité et sensibilité aux conflits	a) Insuffisance de cohésion sociale entre les communautés	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Attaques à répétition, ♦ Conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Détérioration du climat social, ♦ Retrait des PTF, 	♦	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Organisation des de fora sur la paix, le renforcement de la cohésion sociale et le vivre ensemble 	X	X

	b) Existence d'atmosphère de méfiance entre les différentes communautés de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insécurité, ◆ Abandon des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déplacements massifs des populations, ◆ Effritement du tissu social, Détérioration des liens sociaux 	◆		X	X
	c) Insuffisance de de collaboration entre la population et les forces de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Inexistence de cadres (espaces) formels de collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Méfiance, ◆ Ignorance sur les rôles et activités des FDS 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation des journées portes ouvertes, ◆ Organisation des fora sur la sécurité 	X	X
	d) Existence de psychose et de peur au sein de la population	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance du maillage sécuritaire, ◆ Insuffisance des patrouilles, ◆ Attaques des villages des communes voisines 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Concentration des populations dans la zone où existe une relative sécurité 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration du maillage sécuritaire, ◆ Intensification des patrouilles des FDS 	X	X
4.7. Assainissement	a) Insuffisance des dépotoirs d'ordures	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pollution de l'environnement, ◆ Prolifération des maladies 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création des dépotoirs d'ordures, ◆ Sensibilisation des populations 	X	X
	b) Insuffisance de latrines publiques	<ul style="list-style-type: none"> ◆ PTF, ◆ Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pollution de l'environnement, ◆ Prolifération des maladies 	Les sites des foires hebdomadaires et des lieux de cultes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation des blocs de latrines publiques 	X	X
4.8. Information	Inexistence de moyens modernes d'information de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Insuffisance de PTF, ◆ Insuffisance de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sous information des populations, 	Les neuf (9) villages et 14 hameaux de culture de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Installation d'une radio de proximité, ◆ Recrutement et formation du personnel 		X